



Second Session
Thirty-ninth Parliament, 2007-08

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Official Languages

Chair:
The Honourable MARIA CHAPUT

Monday, May 12, 2008
Monday, May 26, 2008

Issue No. 6

Twelfth and thirteenth meetings on:
The application of the Official Languages Act
and of the regulations and directives made under it,
within those institutions subject to the Act

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
trente-neuvième législature, 2007-2008

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Langues officielles

Présidente :
L'honorable MARIA CHAPUT

Le lundi 12 mai 2008
Le lundi 26 mai 2008

Fascicule n° 6

Douzième et treizième réunions concernant :
L'application de la Loi sur les langues officielles,
ainsi que des règlements et instructions en découlant,
au sein des institutions assujetties à la Loi

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Comeau	* LeBreton, P.C.
De Bané, P.C.	(or Comeau)
Goldstein	Losier-Cool
* Hervieux-Payette, P.C.	Murray, P.C.
(or Tardif)	Poulin (Charette)
	Tardif

*Ex Officio Members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Munson substituted for that of the Honourable Senator Chaput (*May 26, 2008*).

The name of the Honourable Senator Chaput substituted for that of the Honourable Senator Munson (*May 27, 2008*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Maria Chaput

Vice-présidente : L'honorable Andrée Champagne, C.P.
et

Les honorables sénateurs :

Comeau	* LeBreton, C.P.
De Bané, C.P.	(ou Comeau)
Goldstein	Losier-Cool
* Hervieux-Payette, C.P.	Murray, C.P.
(ou Tardif)	Poulin (Charette)
	Tardif

*Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Munson substitué à celui de l'honorable sénateur Chaput (*le 26 mai 2008*).

Le nom de l'honorable sénateur Chaput substitué à celui de l'honorable sénateur Munson (*le 27 mai 2008*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, May 12, 2008
(16)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:04 p.m. in room 9 of the Victoria Building, the Chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Champagne, P.C., Chaput, Comeau, Losier-Cool, Murray, P.C., and Tardif (6).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch of the Library of Parliament, Élise Hurtubise-Loranger and Tanya Dupuis, analysts.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, November 20, 2007, the committee continued to study the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. (*For the full text of the Order of Reference, see Issue No. 1 of the committee proceedings.*)

WITNESSES:

Réseau culturel francophone de Terre-Neuve-et-Labrador:

Xavier Georges, Director.

Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard:

Monic Gallant, Director General.

Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse and Nova Scotia Arts and Culture Partnership Council:

Paul Gallant, President.

Assemblée de la francophonie de l'Ontario:

Mariette Carrier-Fraser, President.

Mr. Georges, Ms. Gallant, Mr. Gallant and Ms. Carrier-Fraser made presentations and answered questions.

At 6:58 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, May 26, 2008
(17)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:01 p.m. in room 9 of the Victoria Building, the Deputy Chair, the Honourable Andrée Champagne, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Champagne, P.C., Comeau, Goldstein, Losier-Cool, Munson and Tardif (6).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 12 mai 2008
(16)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 04, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Chaput, Comeau, Losier-Cool, Murray, C.P., et Tardif (6).

Également présentes : Élise Hurtubise-Loranger et Tanya Dupuis, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 novembre 2007, le comité continue son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Réseau culturel francophone de Terre-Neuve-et-Labrador :

Xavier Georges, directeur.

Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard :

Monic Gallant, directrice générale.

Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse et Conseil de partenariat des arts et de la culture de la Nouvelle-Écosse :

Paul Gallant, président.

Assemblée de la francophonie de l'Ontario :

Mariette Carrier-Fraser, présidente.

M. Georges, Mme Gallant, M. Gallant et Mme Carrier-Fraser font des présentations puis répondent aux questions.

À 18 h 58, la séance est suspendue jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 26 mai 2008
(17)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 01, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Andrée Champagne (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Comeau, Goldstein, Losier-Cool, Munson et Tardif (6).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch of the Library of Parliament, Élise Hurtubise-Loranger and Tanya Dupuis, analysts.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, November 20, 2007, the committee continued to study the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. (*For the full text of the Order of Reference, see Issue No. 1 of the committee proceedings.*)

WITNESSES:

Alliance des producteurs francophones du Canada:

Mark Chatel, President.

Association des groupes en arts visuels francophones:

Lise Leblanc, Director General.

Regroupement des éditeurs canadiens-français:

Yvon Malette, President.

Mr. Chatel, Ms. Leblanc and Mr. Malette made presentations and answered questions.

At 6:31 p.m., the committee suspended.

At 6:36 p.m., the committee moved in camera to consider draft reports, pursuant to rule 92(2)(f).

At 6:59 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Également présentes : Élise Hurtubise-Loranger et Tanya Dupuis, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 novembre 2007, le comité continue son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Alliance des producteurs francophones du Canada :

Mark Chatel, président.

Association des groupes en arts visuels francophones :

Lise Leblanc, directrice générale.

Regroupement des éditeurs canadiens-français :

Yvon Malette, président.

M. Chatel, Mme Leblanc et M. Malette font des présentations puis répondent aux questions.

À 18 h 31, la séance est suspendue.

À 18 h 36, conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, la séance reprend à huis clos pour l'étude d'ébauches de rapports.

À 18 h 59, la séance est suspendue jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Eric Jacques

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, May 12, 2008

The Senate Standing Committee on Official Languages met this day at 5:04 p.m. to study and report from time to time on the application of the Official Languages Act, and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act.

Senator Maria Chaput (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: I would like to welcome you to the Standing Senate Committee on Official Languages. My name is Maria Chaput, I am from Manitoba and I chair this committee. To begin with, I would like to introduce the members of the committee who are here today. On my left you will find Senator Lowell Murray, from Ontario, Senator Andrée Champagne, our Vice-Chair, from Quebec, and Senator Gerald Comeau, from Nova Scotia. On my right, we have Senator Rose-Marie Losier-Cool from New Brunswick.

I would like to introduce the four witnesses who have been invited to take part in our round table this evening. On my right, Mr. Xavier Georges, Director of the Réseau culturel francophone de Terre-Neuve-et-Labrador, Ms. Monic Gallant, Director General of the Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard, Mr. Paul Gallant, President of the Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse and Nova Scotia Arts and Culture Partnership Council, and Ms. Mariette Carrier-Fraser, President of the Assemblée de la francophonie de l'Ontario.

The purpose of today's round table is to examine the state of francophone culture in Canada and, more particularly, in minority francophone communities. Today's witnesses represent community associations from eastern Canada and Ontario. We hope to meet with New Brunswick associations in a few weeks. We have already met with community associations from western and northern Canada, government organizations and the Centre de la francophonie des Amériques. We intend to meet with national associations from the arts and culture sector.

Witnesses, the committee would like to thank you for having accepted our invitation and for having travelled here today in order to appear. I would now invite you to take the floor. Before you begin, I would like to remind you that we would like your presentations to be about five minutes each in order to allow senators to ask questions afterwards.

I now invite Mr. Xavier Georges to take the floor.

Xavier Georges, Directeur, Réseau culturel francophone de Terre-Neuve-et-Labrador: Madam Chair, senators and committee members, I would like to thank you for inviting me to appear. It is an honour for us to be here.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 12 mai 2008

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 4 pour étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi.

Le sénateur Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Je souhaite à tous la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je suis le sénateur Maria Chaput, du Manitoba, et je préside le comité. Pour commencer, j'aimerais vous présenter les membres du comité qui sont présents aujourd'hui. À ma gauche, le sénateur Lowell Murray, de l'Ontario, le sénateur Andrée Champagne, du Québec — qui est aussi la vice-présidente de ce comité —, le sénateur Gerald Comeau, de la Nouvelle-Écosse et à ma droite, le sénateur Rose-Marie Losier-Cool, du Nouveau-Brunswick.

J'aimerais maintenant présenter nos quatre témoins invités à prendre part à la table ronde ce soir. À ma droite, du Réseau culturel francophone de Terre-Neuve et Labrador, M. Xavier Georges, directeur, de la Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard, Mme Monic Gallant, directrice générale, de la Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse et du Conseil de partenariat des arts et de la culture de la Nouvelle-Écosse, M. Paul Gallant, président des deux organismes et de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, Mme Mariette Carrier-Fraser, présidente.

La table ronde d'aujourd'hui a pour objectif d'étudier l'état de la culture francophone au Canada, plus particulièrement dans les communautés francophones en situation minoritaire. L'ensemble des témoins aujourd'hui représente les associations communautaires de l'Est et de l'Ontario. Nous espérons pouvoir rencontrer les associations du Nouveau-Brunswick d'ici quelques semaines. Nous avons déjà rencontré les associations communautaires de l'Ouest et du Nord du Canada, les organismes gouvernementaux et le Centre de la francophonie des Amériques. Nous planifions aussi rencontrer les associations nationales du secteur des arts et de la culture.

Chers témoins, le comité vous remercie d'avoir accepté notre invitation et de vous être déplacés pour comparaître aujourd'hui. Je vous invite maintenant à prendre la parole, mais avant de commencer, j'aimerais vous rappeler que nous aimerions que votre présentation soit d'environ cinq minutes chacun, afin de permettre ensuite aux sénateurs de poser des questions.

J'invite maintenant M. Xavier Georges à prendre la parole.

Xavier Georges, directeur, Réseau culturel francophone de Terre-Neuve et Labrador : Madame la présidente, sénateurs et membres du comité, je tiens à vous remercier de votre invitation à venir témoigner. C'est un honneur pour nous de pouvoir être ici.

I would like to say that the Réseau culturel francophone de Terre-Neuve-et-Labrador has worked very hard in recent years to consolidate culture and to structure the province's development with respect to the Francophonie. I must say that, in recent years — particularly since the celebrations organized by Société 2004 —, the French fact in Newfoundland and Labrador has flourished and become popular with francophone communities as well as with the linguistic majority communities. As a result of these favourable circumstances and after conducting consultations, the Réseau culturel francophone de Terre-Neuve-et-Labrador was created at the request of the communities to co-ordinate provincial efforts.

In terms of the cultural network, it is interesting to note that there has been an unexpected outcome, and that its scope is increasing. When we talk about working with the linguistic majority, particularly with Newfoundland and Labrador's history — one of cohabitation that dates back several decades —, we note that the cultural network, because of its efforts to develop culture and contribute to the professionalism of artists, has established a link and has become an interlocutor. All artistic development organizations already in place — whether the Newfoundland and Labrador Arts Council, the folklore festivals or various major developers from the linguistic majority — have found the cultural network to be the perfect interlocutor. Thus, we have been attributed a twofold mandate: to represent our communities to institutions already in place and, at the same time, to make it possible for these institutions to discover us.

In speaking of the major challenges for culture and the cultural and artistic development of the province, it is from the perspective of consolidating the cultural continuum. We speak of strengthening the cultural network, which is a very important aspect. Based on the experience of several other organizations, we told ourselves that we would have to work hard to establish this network. The network was put in place very quickly. By examining the justification for the network, the projects for example, we discovered that network operations increased tenfold in one year simply by meeting basic demand. Thus, it is very important for us to work with the Fédération culturelle canadienne-française to develop a plan to consolidate what we are putting in place.

We also talk about retention and what the results of our efforts will be, namely creating employment, generating pride and making connections between youth and established artists. It is a very broad mandate that the community has accepted with open arms.

In terms of dialogue with and the support of government institutions, in Newfoundland and Labrador we are very satisfied with the work done with respect to Part VII of the Official Languages Act.

J'aimerais dire qu'au Réseau culturel francophone de Terre-Neuve et Labrador, nous avons fait beaucoup de travail ces dernières années pour consolider la culture et pour structurer le développement de la province au niveau de la francophonie. Il convient de dire que, dans les dernières années — surtout depuis les célébrations organisées par la Société 2004 —, le fait français à Terre-Neuve et Labrador connaît un essor et un engouement autant de la part des communautés francophones que de la part des communautés de la majorité linguistique. C'est dans ces circonstances favorables et au fil des consultations qu'est né, à la demande des communautés, le Réseau culturel francophone de Terre-Neuve et Labrador, afin de coordonner les efforts provinciaux.

Quant au réseau culturel, il est intéressant de noter qu'il y a un effet non prévu, mais qui prend très rapidement de l'ampleur. Quand on parle de travailler avec la majorité linguistique et surtout avec l'histoire de Terre-Neuve et Labrador — une histoire de cohabitation qui date de plusieurs centaines d'années —, on remarque que le réseau culturel, par ses démarches sur le plan du développement de la culture et sur le plan de la professionnalisation des artistes, crée un lien et est devenu un interlocuteur. Tous les organismes de développement artistique déjà en place — que ce soit le Conseil des arts de Terre-Neuve et Labrador, les festivals de folklore ou les différents gros développeurs du côté de la majorité linguistique — ont vu dans le réseau culturel l'interlocuteur parfait, ce qui fait qu'on s'est retrouvé avec un double mandat, soit de représenter nos communautés auprès des institutions déjà en place et en même temps, de permettre à ces institutions de nous découvrir.

Quand on parle des principaux défis qu'on peut relever au niveau de la culture et du développement culturel et artistique de la province, c'est dans l'optique de consolider le continuum culturel. On parle effectivement de solidifier le réseau culturel qui est très important. D'ailleurs, selon le vécu de plusieurs autres organismes, on s'est dit qu'on allait devoir travailler fort pour mettre en place ce réseau. Le travail de mise en place a été très rapide et la justification du réseau fait qu'on peut, par exemple, à travers des projets, découvrir que le fonctionnement du réseau a été multiplié par dix en un an, et ce, simplement en répondant à la demande de base. Il est donc très important pour nous de travailler de concert avec la Fédération culturelle canadienne-française à développer un plan pour consolider ce qu'on est en train de mettre en place.

Ensuite, on parle de rétention et de tout ce que ces démarches vont nous apporter, que ce soit en générant des emplois, en générant de la fierté ou en travaillant à faire le lien entre les jeunes et les artistes déjà établis. C'est un mandat très large que la communauté accepte avec grand plaisir.

Sur le plan du dialogue et de l'appui que nous avons des institutions gouvernementales, à Terre-Neuve et Labrador, nous sommes très satisfaits du travail qui a été fait en regard de la partie VII de la Loi sur les langues officielles.

Institutions such as Heritage Canada dialogue with us and support the cause. In keeping with the keen interest in the French language, many people are supporting the cause naturally by raising their children in French.

Thus, it is very important to us. It has allowed us to situate ourselves, it is vital and it needs to be developed. When we step outside the usual channels for dialogue or funding, we often find ourselves on the side of the linguistic majority. It is not as easy to have a French dialogue and I am referring only to the federal level. At the provincial level, efforts are laudable and very important, but a great deal of work remains to be done in future.

Monic Gallant, Director General, Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard: Thank you, Madam Chair. In Prince Edward Island, the francophone culture is doing fairly well even though we face many challenges every day to keep the French language alive.

Retaining our artists and our youth is a fairly serious concern. Much effort has been made in our communities through our schools and community centres at our schools. Our cultural actors are exhausted because they devote many hours to bringing francophone culture to a minority environment that is becoming increasingly anglicized. That creates many challenges within our communities.

Our organization speaks for the arts and culture at the provincial level and we are responsible for all festivals and community centres. We have only one director, myself, who represents the cultural federation and basically I must do administrative work rather than working in the field. That creates many problems.

Although the work is 24/7, I am very passionate about it and the effort is there. There are many gaps and a great deal of work remains to be done. In contemplating the future, we do not know what the French language will be like in 50 years. People are concerned about this.

Our cultural activities develop a sense of belonging in our community by promoting its richness, history and heritage. A tremendous amount of time, energy and resources must absolutely be invested as the arts and culture are not self-sustaining activities. It is important to provide our community with French activities as this will ensure that our language will survive over time.

I hope I have conveyed my message.

Paul Gallant, President, Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse and Nova Scotia Arts and Culture Partnership Council: Madam Chair, thank you for giving me the opportunity to meet with you today.

In your introduction you mentioned that I was the President of the Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse. I am also the President of the Nova Scotia Arts and Culture Partnership Council, whose role is similar to that of the

Les institutions comme Patrimoine canadien dialoguent avec nous et appuient la cause. Toujours dans cet engouement, on remarque que plusieurs personnes appuient la cause naturellement en élevant leurs propres enfants en français.

C'est donc quelque chose de très important pour nous. Cela nous a permis de nous situer, c'est vital et cela a besoin d'être développé. Dès qu'on sort des canaux normaux de dialogues ou de subventions, on retombe souvent du côté de la majorité linguistique; c'est-à-dire que le dialogue en français ne se fait pas aussi facilement — et là je ne parle qu'au niveau fédéral. Au provincial, les efforts sont louables et très importants, mais il reste un travail énorme pour les années à venir.

Monic Gallant, directrice générale, Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard : Je vous remercie, madame la présidente. Chez nous à l'Île-du-Prince-Édouard, la culture francophone se porte assez bien même si nous avons beaucoup de défis à relever tous les jours pour maintenir la langue française en vie.

La rétention de nos artistes, de nos jeunes est assez inquiétante. Beaucoup d'efforts sont déployés dans nos communautés à travers nos centres scolaires et communautaires à l'intérieur de nos écoles. Nos acteurs culturels sont essouffés, car ils consacrent beaucoup d'heures à essayer d'amener la culture francophone dans un milieu minoritaire qui est en train de s'angliciser de plus en plus. Cela nous cause bien des défis à l'intérieur de nos communautés.

On est l'organisme porte-parole des arts et de la culture au provincial et on regroupe tous les festivals et les centres communautaires. Nous avons seulement une directrice, moi-même, qui représente la fédération culturelle et je dois principalement faire de la gestion administrative au lieu du travail sur le terrain. Cela nous cause beaucoup de problèmes.

Bien que ce soit du travail sept jours par semaine et presque 24 heures sur 24, étant une grande passionnée, l'effort y est mis. Il y a beaucoup de lacunes et il reste encore beaucoup de travail à faire. Lorsqu'on regarde vers l'avenir, on n'est pas certains de ce que sera la langue francophone dans 50 ans. Les gens s'inquiètent à propos de cet aspect.

Nos activités culturelles développent le sentiment d'appartenance auprès de notre communauté, en mettant de l'avant sa richesse, son histoire et son héritage. Il faut absolument investir beaucoup de temps, d'énergie et de ressources, bien que les arts et la culture ne soient pas des activités autosuffisantes. L'importance d'offrir à notre communauté des activités en français est l'élément qui fait que notre langue va survivre dans le temps.

J'espère avoir réussi à vous transmettre mon message.

Paul Gallant, président, Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse et Conseil de partenariat des arts et de la culture de la Nouvelle-Écosse : Madame la présidente, je vous remercie de me donner l'occasion de vous rencontrer aujourd'hui.

Dans votre introduction, vous avez mentionné que j'étais président de la Fédération culturelle de la Nouvelle-Écosse, je suis aussi président du Conseil de partenariat, des arts et de la culture qui a une fonction équivalente d'un Conseil des arts pour la

Nova Scotia Arts Council. In my day-to-day life, I am the Director of the Conseil des arts de Chéticamp, a very dynamic arts organization in the Chéticamp community of Cape Breton. I wear several hats, but that is just fine in Acadia. According to one of our sayings, “you can be man, woman or even the horse.” So that is not so bad!

Senator Losier-Cool: And Cape Breton!

Mr. Gallant: And Cape Breton!

I would like to talk to you briefly about these two organizations and about the greatest challenge in terms of relationships: the contribution of the provincial and federal governments and of the community.

The Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse has been in existence for four years. We have a very vibrant cultural and artistic life, which Senator Comeau is familiar with because he is from one of these communities. In talking about culture, Baie Sainte-Marie comes to the forefront.

We are an umbrella organization for 36 agencies. We focus on three sectors, including the school sector. We recognize the importance of having youth build identity through the schools. That is the first priority.

The other priority, or complementary tool, is the work and development of our artists. Finally, we focus on the development and reorganization of our communities so that they can fully benefit from the arts and culture.

The province’s Arts and Culture Partnership Council has just completed the report *Création Nouvelle-Écosse*. The community and government, acting as partners, prepared a plan for the province. This has had some success and the Nova Scotia arts and culture budget will double within three years. That is significant. Although the plan was designed for the entire province, I wonder how our community will ensure its presence at the discussion table. It is important to have structure. Canada-community agreements have been very beneficial for our communities. At the age of 15, I was a founding member of the Fédération des jeunes canadiens-français and I have followed the successful evolution of this organization. It is evident that, in terms of arts and culture, we do not have the best tools in our communities. In the communities, we have some good organizations that concern themselves with social and cultural advocacy, turning it into a hybrid venture.

I cannot underestimate the importance of the next agreement. It is vital that we have other types of tools to deal with the arts and culture, among other things. With this movement, inroads are being made with municipalities and we hope also with the federal government. There are tremendous opportunities and we must be well prepared in order for francophones and Acadians to not miss the boat once again.

My last point concerns the role of the federal government. I am also involved with the Founders Council of the Canada Arts Council. Because of this involvement, and by observing the arts

Nouvelle-Écosse. Dans mon travail de tous les jours, je suis directeur du Conseil des arts de Chéticamp, un organisme très dynamique sur le plan des arts dans la communauté de Chéticamp au Cap-Breton. Je porte plusieurs chapeaux, mais en Acadie ce n’est pas grave. On a un dicton qui dit « que tu fais l’homme, la femme et encore le cheval ». Alors, ce n’est pas si grave!

Le sénateur Losier-Cool : Puis le Cap-Breton!

M. Gallant : Et le Cap-Breton!

J’aimerais brièvement vous parler de ces deux organismes ainsi que du plus gros défi en termes de relation : la contribution des gouvernements fédéral et provincial, ainsi que de la communauté.

La Fédération culturelle de la Nouvelle-Écosse a quatre ans d’existence. On a une vie culturelle et artistique très dynamique. Le sénateur Comeau sait de quoi je parle puisqu’il est originaire d’une de ces communautés. Lorsqu’on pense à la culture, on pense très fortement à la baie Sainte-Marie.

C’est un regroupement de 36 organismes. Nous misons particulièrement sur trois secteurs, dont le secteur scolaire. On reconnaît l’importance de la construction identitaire des jeunes avec les écoles, c’est la première priorité.

L’autre priorité ou un outil complémentaire, c’est le travail et le développement de nos artistes. Et finalement, tout le développement et la restructuration de nos communautés pour être en mesure de pleinement bénéficier des arts et de la culture.

Le Conseil de partenariat culturel de la province vient de terminer un rapport appelé *Création Nouvelle-Écosse*. La communauté et le gouvernement, en partenariat, ont pu préparer un plan pour la province. Cela a connu du succès et le budget des arts et de la culture en Nouvelle-Écosse doublera d’ici trois ans. C’est significatif. Bien que ce soit fait pour l’ensemble de la province, ma préoccupation est de savoir comment notre communauté peut-elle s’assurer de sa présence à la table de discussion? On se rend compte qu’il est important d’être structuré. Les ententes Canada-communautés font beaucoup de bien dans nos communautés. J’étais membre fondateur de la Fédération des jeunes Canadiens français à 15 ans; et j’ai suivi l’évolution qui s’est très bien passée. On se rend compte que sur le plan des arts et de la culture, on n’est pas les mieux outillés dans nos communautés. Nous avons de bons organismes dans les communautés qui s’occupent de la revendication du côté social et culturel. Cela devient hybride.

Je ne peux pas sous-estimer l’importance de la prochaine entente. Il est primordial qu’on ait d’autres types d’outils, entre autres, pour traiter des arts et de la culture. Avec ce mouvement, il y a des ouvertures dans les municipalités et l’on souhaite la même chose du fédéral. Il y a d’énormes opportunités et on doit être bien préparés afin que les francophones, les Acadiens ne manquent pas le bateau encore une fois.

Mon dernier point concerne le rôle du gouvernement fédéral. Je participe aussi au Founders Council du Conseil des arts du Canada et en raison de ma fonction et du regard jeté sur

and culture scene in general, I have noticed a trend. The federal government is withdrawing its support for culture; there is less ongoing support and a greater number of one-time projects.

Take cultural spaces, for example. Senator Comeau is familiar with the assistance obtained from ACOA for construction. This is not a problem that affects just francophones. In Nova Scotia, museums, theatres and other venues have been built. Most of the time, however, support is provided by the community and the Nova Scotia government.

If the federal government does not wish to support these organizations, it is vital that it sit down with each province to better plan funding. We can agree on the role of each level of government, but to do so we must decentralize.

It does not seem right to me that the Minister of Canadian Heritage makes all the decisions in Ottawa. If they wish to establish closer ties with the community and work together with the province — which would be a good opportunity —, authority must be decentralized to the regional and provincial levels. Our organizations and our volunteers are burning out and I think that would help a great deal.

I am sure we will have a good discussion afterwards.

Mariette Carrier-Fraser, President, Assemblée de la francophonie de l'Ontario: Madam Chair, I would like to thank you and the committee for inviting us to appear. The Assemblée de la francophonie de l'Ontario, which I represent, appreciates this important study of culture.

The purpose of my presentation is to situate culture in a broader context — the context of francophone Ontario, if you will. I will not go into all the details. I forwarded my document to Mr. Jacques, who can share it with the others. However, I do wish to tell you that one of the most important pieces of information from Statistics Canada's 2006 Census is that Ontario has about 533,000 francophones, the largest number of francophones outside Quebec.

Having said that, the demographic portrait of Ontario indicates a problem in rural communities and a problem in major urban centres. Fifty nine per cent of our urban centres have a population of more than 25,000 people. Toronto has two to three million. Naturally, rural communities are much less populated. In short, 85 per cent of Ontarians, not to mention Franco-Ontarians, live in urban communities.

The exodus of youth and the aging population are also concerns.

In major urban centres the issue is different: these centres welcome many Ontario francophone immigrants who always migrate to the largest centres — Ottawa, Hamilton and Toronto — together with those from the rest of Canada and abroad.

l'ensemble des arts et de la culture, je constate une certaine tendance. Le gouvernement fédéral est en train de se retirer de la culture; il y a moins d'appui continu, mais plus de projets ponctuels.

Prenons l'exemple des espaces culturels. Le sénateur Comeau est au courant de l'aide obtenu de l'APECA pour la construction. Il ne s'agit pas là d'un problème strictement francophone. En Nouvelle-Écosse, on a bâti des musées, des salles de théâtre, et cetera, mais lorsqu'il s'agit d'offrir un appui, cela relève, la plupart du temps, de la communauté et du gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

Si le gouvernement fédéral ne désire pas s'impliquer pour appuyer ces organismes, il serait primordial de s'asseoir avec chacune des provinces pour mieux planifier le soutien financier. Il est possible de s'entendre au sujet du rôle de chacun et il faut décentraliser pour ce faire.

Il me semble anormal que le directeur de Patrimoine canadien prenne toutes les décisions à Ottawa. Si on veut créer des liens plus serrés avec la communauté et travailler de concert avec la province — ce qui serait une belle opportunité —, il faut décentraliser sur le plan régional et provincial. Nos organismes et nos bénévoles s'épuisent et je pense que cela aiderait beaucoup.

Je suis certain que nous aurons un bel échange par la suite.

Mariette Carrier-Fraser, présidente, Assemblée de la francophonie de l'Ontario : Madame la présidente, j'aimerais vous remercier ainsi que les membres du comité de l'invitation à comparaître devant vous. L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario que je représente vous sait gré de cette importante étude sur la culture.

Le but de mon exposé est de situer la culture dans un plus grand contexte, soit le contexte de l'Ontario français si on veut. Je n'irai pas dans tous les détails parce que j'ai fait parvenir mon document à M. Jacques qui pourra ensuite le partager avec les autres, cependant je tiens à vous informer que l'une des données les plus importantes du recensement de 2006 de Statistique Canada nous apprend que l'Ontario compte presque 533 000 francophones, soit le plus grand nombre de francophones à l'extérieur du Québec.

Cela dit, le portrait démographique de l'Ontario révèle une double problématique : celle des communautés rurales et celle des grands centres urbains. Cinquante-neuf de nos centres urbains comptent une population de plus de 25 000 personnes. Toronto en compte de 2 à 3 millions. La communauté rurale est beaucoup moins nombreuse, évidemment. Bref, la communauté urbaine compte 85 p. 100 des Ontariens — sans parler des Franco-Ontariens.

L'exode des jeunes et le vieillissement de la population nous causent également des inquiétudes.

Dans les grands centres urbains, la question se pose de façon différente : ces centres accueillent de nombreux immigrants francophones de l'Ontario qui vont toujours vers les plus grands centres — soit Ottawa, Hamilton et Toronto — ainsi que du reste du Canada et de l'étranger.

The phenomenon of an aging population affects some francophone areas more than others: the Northeastern Ontario, for example — North Bay, Sudbury, Hearst, where I come from —, and Southwestern Ontario — Windsor, Sarnia, and so forth.

The largest proportion of youth between 15 and 29 is found east of central Ontario, particularly in Toronto and the Niagara area.

In the North-West, the Thunder Bay area, for example, has the highest proportion of 30 to 65 year olds in all of Ontario and this has an interesting impact on our francophone communities because there is no one to take over for this aging population.

Immigration is also a significant challenge. Since 2001, the percentage of francophone immigrants has represented between 10 per cent and 13 per cent of the total population. This is an interesting challenge because it changes the culture of our Ontario Francophonie, contributing vitality and an interesting source of diversity.

I would also like to bring to your attention that it is very important to promote to immigrants the fact that there are francophone communities in Ontario. All too often they discover this after becoming well established in an anglophone community and we lose them. Steps have been taken in co-operation with the Government of Ontario to make immigrants aware of this.

Identity and language are at the heart of the francophone project in all territories and provinces. The Ontario Francophonie is very diverse in terms of ethnicity, demographics and geographic location. Some members of the AFO board of directors travel 1,700 km to attend a meeting in Ottawa. It is rather expensive to run our meeting; however, in our eyes, it is important because we wish to reflect the province's diversity.

The Franco-Ontarian community has used many strategies over time to strengthen its identity. In our schools, for example, Franco-Ontarian history is taught through books and television series. TFO is an extraordinary tool for educating the general population. Adopting the Franco-Ontarian flag was an extremely useful symbol for the community. For example, the struggle to keep Montfort Hospital open took place against the backdrop of the Franco-Ontarian flag.

The survival of the French language is also threatened because more and more of our youth come from exogamous families. If the father speaks French, quite often English will be spoken in the home. I will come back to that. This has an impact on the arts and culture.

We are aware that francophone and anglophone stakeholders do not have the same influence and we must ensure that our linguistic space is preserved and protected. Heritage Canada and the federal government must put in place initiatives to strengthen the forging of an identity and cultural education, to promote

Le phénomène du vieillissement de la population affecte certaines régions de la francophonie beaucoup plus que d'autres, comme le nord-est, par exemple — North Bay, Sudbury, Hearst, mon chez-nous —, et le sud-ouest de l'Ontario — Windsor, Sarnia, et cetera.

La proportion la plus élevée des jeunes âgés de 15 à 29 ans se retrouve dans l'est et dans le centre de l'Ontario, surtout à Toronto ou à Niagara.

Dans le nord-ouest, par exemple, la région de Thunder Bay, la proportion des 30 à 65 ans est la plus élevée de toute la région ontarienne et cela a un drôle d'impact sur nos communautés francophones, parce qu'il n'y a pas de relève pour la population vieillissante.

Le phénomène de l'immigration représente également un défi important. Depuis 2001, le pourcentage des immigrants francophones oscille entre 10 et 13 p. 100 de la population totale. C'est un défi intéressant parce que cela change la culture de notre Francophonie ontarienne, cela apporte une énergie et une source intéressante de diversité.

J'aimerais aussi porter à votre attention qu'il serait important de faire une campagne de promotion auprès des immigrants pour les aviser justement qu'il existe des communautés francophones en Ontario. Trop souvent, ils l'apprennent une fois bien engagés dans une communauté anglophone et on les perd. Des démarches ont été entreprises avec le gouvernement de l'Ontario pour sensibiliser les immigrants à ce sujet.

L'identité et la langue sont au cœur du projet francophone de tous les territoires et les provinces. La Francophonie ontarienne est une collectivité très diversifiée sur le plan ethnique, démographique et géographique. Lorsqu'on rencontre les membres de notre conseil d'administration à l'AFO, certains voyagent 1 700 kilomètres pour assister à une consultation à Ottawa. Nos rencontres nous coûtent drôlement cher, mais à nos yeux, c'est important parce qu'on veut refléter la diversité de la province.

La collectivité franco-ontarienne a déployé au fil du temps plusieurs stratégies de renforcement de l'identité. Dans nos écoles, par exemple, on enseigne l'histoire franco-ontarienne par la production de livres et de séries télévisées. TFO est un outil extraordinaire pour l'éducation de la population dans son ensemble. L'adoption du drapeau franco-ontarien a été un symbole fort utile pour la communauté lors de la crise de l'Hôpital Montfort, par exemple; les débats se sont déroulés à l'ombre du drapeau franco-ontarien.

La survie de la langue est aussi en danger, car de plus en plus, nos jeunes viennent de familles exogames. Si c'est le père qui parle français, très souvent, la langue parlée à la maison sera l'anglais. Je vais y revenir. Tout cela a un impact sur les arts et la culture.

Nous sommes conscients des forces inégales entre les acteurs francophones et anglophones et nous devons nous assurer que notre espace linguistique est conservé et protégé. Patrimoine canadien et le gouvernement fédéral doivent mettre en place des initiatives pour renforcer la construction identitaire et la

partnerships with the arts and culture sector and to ensure that the language lives not just in the school and in the family but also in the community.

In many respects, the Franco-Ontarian community is a model of creativity, vitality and organisation, which is truly reflected in the arts, culture and heritage. Although we may not have everything we need, we have made tremendous strides over the years. Since the early 1970s, artistic expression in all its forms has exploded in French Ontario.

Today, across our community — “to the four winds of the possible future” to quote the late Robert Dickson, our Ontario poet who passed away last year — we can count eight publishers, ten or so professional theatre companies, several art galleries, museums, folklore centres, heritage interpretation centres, an arts magazine and a network, Réseau Ontario, which organizes tours, and a multitude of groups and associations that promote the interests of artists. I can name a few: Théâtre Action, Association des auteurs, Association des professionnels de la chanson, Regroupement des organismes du patrimoine and others.

Organized, structured, strengthened by the ties it has forged with the world unto which it has opened itself, or which it has attracted, the Franco-Ontarian community increasingly active in forging its identity and is no longer in survival mode. However, we want to be in development mode. We do not wish to just survive, we wish to live well and to develop as francophones. Our partners in the arts, culture and heritage sector are telling us that their situation is precarious, that the stability they have been able to build through imagination and resourcefulness is delicate, that there is a small margin between taking a step backwards and growth and that the undeniable role — I am still referring to our partners in the cultural and artistic sector — they play in countering linguistic erosion deserves to be given its due. For 30 years, the Franco-Ontarian artistic and cultural community has fought major battles to obtain recognition from and the support of various levels of government. It has fought hard for everything it has won.

The federal government must show leadership in developing and implementing a new, modern and exemplary vision to support the full development of Franco-Ontarian arts and culture. This applies to all francophones throughout the country. We await with anticipation the next Action Plan for Official Languages, which we hope will include the arts and culture sector once again as recommended in the Bernard Lord report.

We are calling for the implementation of a joint mechanism for horizontal management that would group together all partners that can work on developing a vision, a new strategy to develop the arts and culture.

pédagogie culturelle, pour le partenariat avec les arts et la culture et s'assurer que la langue ne se vive pas seulement à l'intérieur d'une école et dans une famille, mais aussi dans une communauté.

À bien des égards, la communauté franco-ontarienne est un modèle de créativité, de dynamisme et d'organisation particulièrement bien illustré à l'intérieur des arts, de la culture et du patrimoine. Même si nous n'avons pas tout ce qu'il nous faut, nous avons quand même fait des pas de géant au cours des années. Depuis le début des années 1970, l'expression artistique sous toutes ses formes a explosé en Ontario français.

On recense aujourd'hui, aux quatre coins de notre communauté, — « aux quatre vents de l'avenir possible », pour reprendre les mots du regretté Robert Dickson, notre poète ontarien décédé l'an dernier —, soit huit maisons d'édition, une dizaine de compagnies de théâtre professionnelles, plusieurs galeries d'art, des musées, des centres de folklore, des centres d'interprétation à caractère patrimonial, un magazine artistique ainsi qu'un réseau, le Réseau Ontario, qui organise des tournées et de multiples regroupements et associations faisant la promotion des intérêts des artistes. Je pourrais en nommer quelques-uns : Théâtre Action, l'Association des auteurs, l'Association des professionnels de la chanson, le Regroupement des organismes du patrimoine et j'en passe.

Organisée, structurée, forte des liens qu'elle a tissés avec le monde sur lequel elle s'est ouverte ou qui est venu à elle, la communauté franco-ontarienne est plus que jamais en phase active d'affirmation identitaire, non plus en mode survie; cependant, nous nous voulons en mode épanouissement. Nous ne voulons pas survivre, nous voulons bien vivre et nous épanouir en tant que francophones. Néanmoins, nos partenaires du secteur artistique, culturel et patrimonial nous rapportent que leur situation est délicate, que l'équilibre qu'ils ont réussi à bâtir à force d'imagination et de débrouillardise est fragile, que la frontière entre recul et croissance est bien mince et que le rôle indiscutable qu'ils jouent — je parle toujours de nos partenaires dans le secteur culturel et artistique — pour contrer l'érosion linguistique mérite d'être reconnu à sa juste valeur. Depuis 30 ans, la communauté artistique et culturelle franco-ontarienne a mené de grands combats pour obtenir la reconnaissance et l'appui des différents ordres de gouvernement. Ce qu'elle a réussi à récolter, elle l'a gagné de haute lutte.

Le gouvernement fédéral se doit d'exercer un leadership pour développer et mettre en œuvre une vision nouvelle, moderne et exemplaire qui appuie le plein épanouissement des arts et de la culture franco-ontarienne. Cela s'applique à tous les francophones à travers le pays. Nous attendons avec anticipation le prochain plan d'action sur les langues officielles qui, nous l'espérons, réintègrera le secteur des arts et de la culture comme le recommande le rapport de Bernard Lord.

Nous préconisons la mise en place d'un mécanisme conjoint de gestion horizontale qui regrouperait tous les partenaires qui peuvent collaborer à l'élaboration d'une vision, d'une stratégie nouvelle pour le développement des arts et de la culture.

The institutions of federal and provincial governments and of certain key municipalities, as well as stakeholders of the francophone community, could work together. Given that they are the witnesses, barometers and catalysts of the society in which we live, our colleagues from the arts and culture sector remind us that the Franco-Ontarian community is at a crossroads today. It can be proud of its past accomplishments. The integration of newcomers, and the contribution to all spheres of society, including the arts and culture, is certainly something to be proud of. However, for lack of adequate support, the arts and culture sector is on the verge of collapsing.

Today, we can seize an opportunity. If amendments are made to strengthen Part VII of the Official Languages Act — making more tangible the obligations of the government with respect to official languages minorities — and if these measures are implemented, the future of our community will be brighter. One of my priorities is to ensure the effectiveness of the Act. Good intentions are no longer enough. According to the Commissioner of Official Languages, Graham Fraser, we must now achieve concrete results.

We will support the realization of this priority and we know that your committee will work to that end.

Many challenges remain, such as the inclusion of new francophone immigrants and the development of cultural competencies. The Franco-Ontarian arts, culture and heritage sector is an important driver of economic development. The document I provided to Mr. Jacques highlights the five axes for strategic planning of the Alliance culturelle de l'Ontario.

As we said earlier, there are many challenges; however, the road map for the Franco-Ontarian arts and culture sector is remarkable. The experience and expertise acquired by various stakeholders have made them national leaders who have forged ties with their colleagues in French Canada and Quebec. This is not done in isolation. For us to continue to create, to reinvent ourselves, to flourish and to be proud of who we are, we need the dynamic and continued support of the federal government. It is a question of responsibility and commitment; it is a question of giving one's word and respect; it is a question of taking action and, above all, of the future.

The Chair: Thank you very much. I would like to ask Mr. Georges the first question. I read a press release dated May 11, 2008, which referred to a community radio station in Newfoundland. Could you tell us about it? Is this a new initiative?

Mr. Georges: This is an initiative which falls under the global development plan of the federation of francophones reflecting the interest of the communities. The cultural network tackled this matter because to strengthen communities and to remove barriers erected by distance we have to be able to communicate and to convey information more quickly.

Des institutions des gouvernements fédéral et provinciaux et de certaines municipalités clés ainsi que les intervenants de la communauté francophone pourraient ainsi se concerter. Parce qu'ils sont à la fois témoins, acteurs baromètres et catalyseurs de la société dans laquelle nous vivons, nos collègues du secteur des arts et de la culture nous rappellent que la communauté franco-ontarienne est aujourd'hui à la croisée des chemins. Elle peut être fière de ses réalisations passées. L'intégration des nouveaux arrivants, le rapport dans toutes les sphères de la société y compris la scène artistique et culturelle a certainement de quoi nous réjouir. Cependant, faute d'appuis adéquats, le secteur des arts et de la culture est au bord de l'essoufflement.

Il y a aujourd'hui une occasion à saisir. Et si les modifications qui viennent renforcer la partie VII de la Loi sur les langues officielles, et qui concrétisent les obligations du gouvernement à l'endroit des minorités de langues officielles, et si ces mesures sont mises en œuvre, l'avenir de notre communauté sera plus brillant. Une de mes priorités sera d'assurer l'efficacité de la loi. Les bonnes intentions ne suffisent plus. Il faut maintenant obtenir des résultats concrets avance le commissaire aux langues officielles Graham Fraser.

Nous l'appuierons dans la réalisation de cette priorité et nous savons que votre comité travaillera également en ce sens.

Nous avons des défis toujours nombreux à relever soit l'inclusion des nouveaux arrivants francophones et le développement des compétences culturelles. Le secteur des arts et de la culture et du patrimoine franco-ontarien est un important moteur de développement économique. On souligne à l'intérieur du document que j'ai remis à M. Jacques, les cinq axes de la planification stratégique de l'Alliance culturelle de l'Ontario.

Les défis sont nombreux, comme nous le disions plus tôt, mais la feuille de route du secteur des arts et de la culture franco-ontarienne est remarquable. L'expérience et l'expertise acquises par différents intervenants ont permis d'en faire des chefs de file nationaux qui ont tissé des liens avec leurs collègues du Canada français et du Québec. Ce n'est pas fait en vase clos. Pour que nous puissions continuer à créer, à nous inventer, à nous épanouir et à être fiers de ce que nous sommes, nous avons besoin d'un appui dynamique et soutenu du fédéral. C'est une question de responsabilité et d'engagement. C'est une question de parole et de respect, une question d'agir et d'avenir surtout.

La présidente : Merci beaucoup. Je me permettrai de poser la première question que je vais adresser à M. Georges. J'ai lu un communiqué daté du 11 mai 2008 qui parlait d'une radio communautaire à Terre-Neuve. Pouvez-vous nous en parler? Est-ce une nouvelle initiative?

M. Georges : C'est une initiative qui est inscrite au plan de développement global de la fédération des francophones reflétant l'intérêt des communautés. Le réseau culturel a pris en main ce dossier, car pour consolider les communautés et faire tomber les barrières de la distance, il faut pouvoir communiquer et faire passer l'information plus rapidement.

In Newfoundland and Labrador, the closest francophone community to St. John's is the Port au Port Peninsula. We are talking about 900 km. The next community would be Labrador City, which is more than 1,000 km away.

In taking responsibility for this new cultural network, my first challenge was to determine how to promote our artists and our cultural identity. What I realized first of all was that the community radio network was not very strong. There is one radio station in Labrador City, Radio Labrador CJRO, which has been on the air for many years. It is well established, very solid, but it is also losing its vitality as indicated by the disengagement of volunteers. The situation is somewhat similar to that of the Port au Port Peninsula community, which had a station but could not operate it because it did not have a licence. The community does not have a training program. It has been trying to put something in place for many years but without any financial support. Thus, these projects do not come to fruition. St. John's does not have a studio. By using new technologies and with the support of the Newfoundland and Labrador French school board, we wanted to build on what already existed primarily by: updating the Labrador station and providing computer equipment so as to broadcast on the web; doing the same thing with the Mainland studio on the Port au Port Peninsula; using this momentum to update and reequip the studio, which would create a small studio in St. John's for a minimal cost. This would result in a provincial radio network broadcasting on the Internet and also on local hertz waves available to francophone communities. That would be carried out in a spirit of consolidation and unification.

The Chair: Have you already developed a programming draft. Have you already given a presentation to obtain your licence? At what point are you?

Mr. Georges: The presentation has not yet been given although we have met with the CRTC, which gave us the impression that the project was viable. That was the first issue. Then, we met with the Alliance des radios communautaires. The project seemed to be going well. The main backer of the project, who believed in it from the beginning and even before starting the technical studies, is the Department of Canadian Heritage, which I commend, as it is providing more than half the funding for this project.

At this point, we presented this project to communities at the last provincial meeting of the Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador. The cultural network may have initiated the project but it is not carrying the project. The project is being carried by the communities. We consulted these communities to become familiar with their vision and their wishes in that regard. A short programming draft was created after discussing draft protocols that could exist among the various partners. Everyone was very enthusiastic about what this could be in concrete terms. Therefore, we presently have a draft. Programs are already well established at Radio Labrador. They are important, no matter if they are morning or evening broadcasts. Depending on the type of licence application we submit to the CRTC, broadcasts will always originate with Radio Labrador.

À Terre-Neuve et Labrador, la plus proche communauté francophone de Saint Jean de Terre-Neuve est la péninsule Port-au-Port. On parle de 900 kilomètres. La communauté suivante serait celle de Labrador city à plus de 1 000 kilomètres.

En prenant la direction de ce nouveau réseau culturel, mon premier défi est de savoir comment promouvoir nos artistes et notre identité culturelle. Ma première constatation fut que le réseau de radio communautaire n'était pas très fort. Il y a une radio à Labrador City, *Radio Labrador CJRM*, qui existe depuis de nombreuses années. Elle est bien campée, très solide, mais elle est aussi victime de l'essoufflement se manifestant par le désengagement des bénévoles. C'est un peu comme la communauté de Port-au-Port qui possédait un studio, mais qui ne pouvait l'opérer faute de licence. La communauté n'a pas de programme de formation. Elle essaie de mettre quelque chose en place depuis de nombreuses années, mais sans appui financier. Ces projets restent donc sans résultat. Saint Jean de Terre-neuve, pour sa part, n'a pas de studio. On voulait, grâce aux nouvelles technologies et avec l'appui du Conseil scolaire provincial francophone de Terre-Neuve et Labrador, consolider ce qui existait déjà, soit : remettre à jour la radio de Labrador et l'équiper au plan informatique, de façon à pouvoir diffuser sur le web; faire la même chose avec le studio de Grande Terre, sur la péninsule de Port-au-Port; profiter de ce *momentum* pour remettre en état le studio et le rééquiper, ce qui créerait un petit studio à peu de frais à Saint Jean de Terre-Neuve. Cela nous donnerait une radio provinciale diffusée sur Internet et aussi sur les ondes hertziennes locales et spécifiques aux communautés francophones. C'est dans un esprit de consolidation et d'unification.

La présidente : Avez-vous déjà développé une ébauche de programmation? Avez-vous déjà fait une présentation pour obtenir votre licence? Où en êtes-vous?

M. Georges : La présentation n'a pas été encore faite si ce n'est qu'il y a eu une rencontre avec le CRTC qui nous a permis de sentir que ce projet était viable. Déjà, c'était la première question. Ensuite, il y a eu une rencontre avec l'Alliance des radios communautaires. Le projet semblait bien aller. Le principal bailleur de fonds du projet, qui y a cru depuis le départ avant même de commencer les études techniques, est le ministère du Patrimoine canadien, que je salue bien bas, car il finance ce projet à plus de la moitié.

Au moment où l'on se parle, on a profité d'un dernier conseil provincial de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador pour présenter ce projet aux communautés. Le réseau culturel est peut-être l'initiateur, mais il ne porte pas le projet. Le projet est porté par les communautés. Nous avons consulté ces communautés pour connaître leur vision et leurs désirs par rapport à cela. Effectivement, une petite ébauche de programmation s'est mise en place de toute évidence après avoir discuté des ébauches de protocole qui pourraient exister entre les différents partenaires. On était tous très enthousiastes de parler de ce que cela pourrait être concrètement. Il y a donc actuellement une ébauche. Des émissions sont déjà bien établies à Radio Labrador. Elles sont importantes, que ce soit l'émission du matin ou du soir. Selon le type de licence que nous demanderons au

That means that the programs are always broadcast, the segments will be made in the regions, sent to Radio Labrador and then rebroadcast.

The Chair: Thank you. I now turn the floor over to Senator Tardif, who will be followed by Senator Murray.

Senator Tardif: My question is for Mr. Gallant. I heard you say that there seems to be a tendency on the part of the federal government to fund one-time rather than ongoing projects. I am not sure that I have understood what you mean.

Mr. Gallant: I am referring to the Canada-community agreement and organizations such as those found in Prince Edward Island, for example the Société St-Thomas d'Aquin and others. Naturally, the federal government, through Heritage Canada, has historically always been prepared to provide funding for operations.

We see the same thing happening to anglophones, who are not better off than francophones in this regard. For example, when building a museum or a theatre, there does not seem to be money for the cultural space; it seems much easier to obtain the capital for equipment or construction. That does not pose a problem. In my own community, in Chéticamp, two museums were built without any difficulty. How to manage them is always the issue. One of them just closed and there are serious doubts about the survival of the other. I could make a long list of Nova Scotia Institutions — such as the Atlantic Theatre Festival among other good institutions — that were established with the best of intentions. However, Nova Scotia must ask itself how many theatres, galleries and museums it can support. It is a reasonable question that must be asked. For the good of the Acadian community, the federal and provincial governments must have serious discussions about their intervention. It is not just a matter of injecting money; these projects must be supported.

Senator Tardif: I am trying to understand the implications of such funding. How is your community affected by having one-time funding of projects and not ongoing funding?

Mr. Gallant: It is a problem because institutions close and volunteers burn out. In our community there is a museum project but it will have to close. That affects the community.

When we speak of an arts and culture axis, we are not saying that it has to be funded entirely by Heritage Canada. It is important to have strategic investments. There are definitely significant needs. Some communities do not have the resources and the tools to carry out their tasks. However, we need to have discussions with the province, the municipality and the grassroots groups — we share the responsibility — in order to support development, not just for two years but for 20 or 50 years.

CRTC, la diffusion sera toujours faite à partir de Radio Labrador. Cela veut dire que les émissions sont toujours émises, les capsules seront faites dans les régions, envoyées à Radio Labrador et rediffusées par la suite.

La présidente : Merci. Je cède à présent la parole au sénateur Tardif, qui sera suivie du sénateur Murray.

Le sénateur Tardif : Ma question s'adresse à M. Gallant. Je vous ai entendu dire qu'il semblait y avoir une tendance de la part du gouvernement fédéral à financer des projets ponctuels plutôt que continus. Je ne suis pas sûre d'avoir bien compris le sens de votre intervention.

M. Gallant : On parle de l'Entente Canada-communauté et des organismes comme ceux qu'on retrouve à l'Île-du-Prince-Édouard, telle la société St-Thomas d'Aquin et d'autres. Il est clair, que Patrimoine Canada, le gouvernement fédéral a historiquement toujours été prêt à donner du financement de fonctionnement.

On voit la même chose du côté anglophone. Les francophones ne sont pas moins bien traités sur cette question. Par exemple, si on construit un musée ou un théâtre, il ne semble pas y avoir d'argent pour l'espace culturel, mais pour les équipements ou la construction, les capitaux semblent beaucoup plus faciles à obtenir. Ce n'est pas un problème. Dans ma propre communauté, à Chéticamp, deux musées ont été construits sans problème. La question est toujours de savoir comment on doit faire pour les gérer. Un des deux vient de fermer et pour l'autre, on se pose de sérieuses questions. Je pourrais faire une longue liste d'institutions en Nouvelle-Écosse, par exemple l'Atlantic Theater Festival, et d'autres bonnes institutions qui ont été créées avec les meilleures intentions. Cependant, la Nouvelle-Écosse doit se demander combien de théâtres, de galeries et de musées elle peut soutenir. C'est une question raisonnable qui doit être posée. Il faut que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, pour le bien de l'ensemble de la communauté acadienne, aient des discussions sérieuses pour définir comment ils peuvent intervenir. Il ne s'agit pas seulement d'injecter de l'argent, mais de soutenir ces projets.

Le sénateur Tardif : J'essaie de comprendre quelles seraient les implications de ce type de financement. Le fait qu'il n'y ait pas de financement continu, mais que ce soit plutôt des projets ponctuels, quel effet cela a sur votre communauté?

M. Gallant : C'est problématique parce qu'il y a des institutions qui ferment et des bénévoles qui se brûlent. Dans notre communauté, il y a un projet de musée, mais il doit fermer. Cela se reflète sur la communauté.

Si on parle d'un axe art et culture, on ne dit pas qu'il faut que ce soit Patrimoine canadien qui le finance en entier. Il est important d'avoir des investissements stratégiques. C'est sûr qu'il y a des besoins importants. Certaines communautés n'ont pas les ressources et les outils pour accomplir leurs tâches. Par contre, il faut aussi discuter avec la province, la municipalité et les groupes sur le terrain — on partage tous cette responsabilité — afin de soutenir le développement, pas juste pour deux ans, mais pour 20 ou 50 ans.

Ms. Carrier-Fraser: Many organizations receive what is called “programming funding.” The funding proceeds as usual and is renewed every year. Most of the time, the funding decreases. In Ontario, the number of organizations is increasing and the envelope has remained the same; therefore, amounts are decreasing. However, there is also project funding. A project is a one-time event. An activity is created and it is expected that it will be integrated into programming; however that does not necessarily work because the envelope is too small. That creates the problem. A project is put in motion, all kinds of expectations are created in the community and then not even a penny more is provided to allow the project to continue for ten years. This always creates difficulties for the organizations, which hesitate to submit a project because they are unable to cover it with their programming funds the following year.

Senator Tardif: You spoke about more decentralization to the regions and provinces. Is there not a risk? Many regions do not have policies and infrastructure that are conducive to the needs and realities of official language communities.

Mr. Gallant: When we talk about decentralization, it is more to do with bureaucracy. I am not saying that Canadian Heritage is asking the provinces to look after francophones. For example, the festival program is an excellent initiative, but if money was set aside for festivals, would it not be possible to say, “Here is the budget for Nova Scotia”? If the minister wants a photo op, it can be arranged. The application went out in January, and now it is May. It is bureaucracy. The people in Halifax say, “We do not know anything; it was sent out. Ottawa makes the decisions.” It makes things very difficult.

Senator Tardif: So you are talking about increasing the involvement of communities by consulting them more?

Mr. Gallant: Yes. Our regional offices have the power to make some decisions. Not all the power, but it could make things easier. Chéticamp received funding for *Cultural Spaces*, which is a fantastic program. We are very grateful. It is not easy; there are obstacles in the way. That is what makes things difficult.

Senator Champagne: Obviously, with occasional funding, the money will not be unlimited. Do you believe that if a project receives occasional funding, the amount should automatically be 50 per cent one year, 25 per cent the following year, and after that the organization takes care of itself?

It seems as though the minister needs to realize that if the government provides funding, the community could take it for granted and would not do what it has to do to generate the money the project needs to continue. There is a problem. I understand yours, but I also understand what the minister and her officials are facing in trying to manage an amount of money that is not unlimited.

Mme Carrier-Fraser : Plusieurs des organismes reçoivent ce qu'on appelle des « fonds de programmation ». Le financement continue normalement et est renouvelé chaque année. La plupart du temps, le montant diminue. Chez nous, en Ontario, le nombre d'organismes augmente et l'enveloppe reste la même, alors le montant diminue. Cependant, il y a également du financement de projet. Un projet, c'est ponctuel. On met sur pied une activité et normalement on s'attend à ce que ce soit intégré dans la programmation, mais cela ne fonctionne pas nécessairement parce que l'enveloppe est trop petite. C'est ce qui crée le problème. On met un projet en marche, toutes sortes d'attentes sont créées au niveau de la communauté et à ce moment-là, il n'y a pas un sou qui va suivre pour permettre au projet de continuer pendant dix ans. Cela crée toujours une certaine difficulté pour les organismes qui hésitent à soumettre un projet, car ils ne pourront pas l'absorber dans leur fonds de programmation l'année suivante.

Le sénateur Tardif : Vous avez parlé d'une décentralisation davantage vers les régions et les provinces. N'y a-t-il pas un risque? Dans bien des régions, il n'y pas d'infrastructures ou de politiques sympathiques, si on veut, aux besoins et aux réalités des communautés de langues officielles.

M. Gallant : Lorsqu'on parle de décentralisation, il s'agit plutôt de lourdeur administrative. Je ne suis pas en train de dire que Patrimoine canadien demande aux provinces de s'occuper des francophones. Par exemple, le programme des festivals est une excellente initiative, mais si on a déterminé qu'il y avait un fonds pour les festivals, est-ce qu'on ne pourrait pas dire : « Voilà l'enveloppe pour la Nouvelle-Écosse. » Si la ministre veut sa photo par après, on pourra l'organiser. On l'a appliqué en janvier et on est au mois de mai. Il y a une lourdeur administrative. Lorsqu'on parle aux agents à Halifax, ils nous disent : « On ne sait rien, cela a été envoyé. Le pouvoir décisionnel est à Ottawa. » C'est très difficile.

Le sénateur Tardif : Vous parlez plutôt d'augmenter l'implication des communautés en les consultant davantage?

M. Gallant : Oui. Nos bureaux régionaux ont un certain pouvoir décisionnel. Je ne dirais pas tout le pouvoir, mais on peut alléger la tâche. À Chéticamp, on a reçu des fonds pour *Espace culturel*, qui est un merveilleux programme. Nous en sommes très reconnaissants. Ce n'est pas facile, il faut passer à travers des briques. C'est ce qui alourdit la tâche.

Le sénateur Champagne : En ce qui concerne l'aide ponctuelle pour soutenir le fonctionnement, il est évident que le sac de fonds n'est pas sans fond. Selon vous, si on apporte une aide ponctuelle à un projet, est-ce qu'elle devrait automatiquement être de 50 p. 100 de la somme une année, de 25 p. 100 l'année suivante et qu'ensuite, vous vous débrouilliez?

J'ai l'impression que la ministre doit se dire que si le gouvernement soutient le fonctionnement, cela pourrait devenir un acquis pour la communauté qui elle, ne ferait pas les efforts nécessaires pour générer elle-même les fonds qui lui permettraient de poursuivre son projet. Il y a une difficulté. Je comprends la vôtre, mais je comprends aussi celle à laquelle font face la ministre et ses fonctionnaires qui essaient de gérer un montant d'argent qui n'est quand même pas sans limites.

If, in the beginning, you receive a set amount of money to get your project up and running — a museum, for example — and then the following year you receive less, and in the end you would have to figure it out on your own, do you think that would be an alternative?

Mr. Gallant: I understand what you are saying. In some cases that works. The Conseil des arts de Chéticamp, a small organization, has a budget of \$400,000. A large part of that budget comes from its own contracts and from ticket sales. It is housed in a 14,000 square-foot building that recently opened, the Place des arts Père Anselme-Chiasson. Because it is located in a school, the school pays heating costs. It has found a creative way to make things work, but it still does not have stable funding. It is developing projects and some of them will work.

Senator Champagne: But every time money is granted to get a project up and running, you still know that the funding will not be recurrent forever and ever. At some point there will be no more money.

Mr. Gallant: Yes, the investment is something Acadian communities need for arts and culture infrastructure. If a decision is made to invest, it must not be done without a plan.

If you have contributed financially to these projects, some thought should be put into how they can continue to develop. We also have a responsibility to municipalities. I have a feeling that the federal government needed to hear that message.

The Chair: Do you have anything to add, Ms. Carrier?

Ms. Carrier-Fraser: Obviously if a project gets up and running, the community has some responsibility, but under the Official Languages Act, the federal government also has a responsibility to ensure the vitality and development of communities.

Let us look at Toronto. There are 60,000 francophones out of a population of over 2 million. It is not easy for organizations to fund themselves and find the means to survive. It is not possible without assistance, no matter how hard they try. We are also gradually losing our young people because we cannot offer them what they deserve. We do not want to spoon-feed them, but everyone needs to do their fair share and take responsibility to help the community develop.

Ms. Gallant: Our arts and culture organizations at the provincial and territorial level must submit a request year after year, even if the governments know that our organization exists. We still need to seek funding for our programs. We submit a request in December, and now in May, we still do not know whether we will receive funding for our programs. It is worrisome, even if we know that the answer will come in August or

Si, au départ, vous receviez une somme d'argent déterminée pour mettre votre projet sur pied — par exemple un musée —, que l'année suivante, on vous en donnerait moins et qu'à la fin, il faudra vraiment vous organiser, est-ce que ce serait une solution de rechange?

M. Gallant : Je comprends ce que vous dites. Dans certaines circonstances, cela fonctionne. Pour le Conseil des arts de Chéticamp, un petit organisme, on a un budget de 400 000 \$. Une grande partie de ce montant vient de nos propres contrats et des recettes d'admission à la porte. On a un édifice de 14 000 pi² qui vient d'ouvrir, soit la Place des arts Père Anselme-Chiasson. Parce qu'on est dans une école, l'école paie le chauffage. On a trouvé une façon créative de le faire, mais on n'a pas encore de financement stable. On développe des projets et certains d'entre eux vont fonctionner.

Le sénateur Champagne : Cependant, vous êtes quand même conscients chaque fois que des sommes sont accordées pour mettre un projet sur pied, que ces sommes ne seront pas récurrentes à la vie, à la mort. Il n'y aura plus d'argent à un moment donné.

M. Gallant : Oui, mais en matière d'investissement, c'est quelque chose dont les communautés acadiennes ont besoin pour les infrastructures culturelles et artistiques. Si on prend la décision d'investir, il ne faut pas le faire à l'aveuglette.

Si vous avez contribué financièrement à ces projets, il faudra par la suite vous questionner sur la façon dont on pourra poursuivre leur développement. Nous avons une responsabilité nous aussi au niveau de la municipalité. J'ai le sentiment que le gouvernement fédéral avait besoin d'entendre ce message.

La présidente : Voudriez-vous ajouter autre chose, Mme Carrier?

Mme Carrier-Fraser : Il est clair que si des activités sont mises sur pied, la communauté a sa part de responsabilité, mais le gouvernement fédéral aussi selon la Loi sur les langues officielles qui doit s'assurer de l'épanouissement et de la vitalité des communautés.

Prenons l'exemple de Toronto. On retrouve 60 000 francophones dans une masse de deux millions et plus d'habitants. Il n'est pas évident que les organismes puissent s'autofinancer et trouver les moyens de survivre. Sans aide, il n'est pas possible de le faire même malgré tous les efforts au monde. Il arrive en plus que nous perdions nos jeunes graduellement parce qu'on ne peut pas leur offrir ce qui devrait leur revenir. Ce n'est pas qu'on veuille leur donner du tout cuit, mais tout le monde doit faire sa part et prendre sa responsabilité afin de contribuer à l'épanouissement de la communauté.

Mme Gallant : Concernant le fonctionnement de nos organismes à vocation artistique et culturelle à l'échelle provinciale et territoriale, année après année, il faut présenter une demande, même si les gouvernements savent que notre organisme existe. Il faut toujours aller chercher un financement pour notre programmation. On présente une demande au mois de décembre et maintenant en mai, on ne sait toujours pas si le

September. It would be great if funds were awarded to our organizations for at least two or three years, so they could breathe easier.

Senator Murray: Mr. Gallant, I listened carefully to what you told us about the financial pressures faced by the Nova Scotia government in terms of culture, the problem of funding infrastructure for theatres, museums and other cultural facilities in the province. That said, the last time that the committee sat in Nova Scotia, two or three years ago, the minister responsible — I believe Mr. D'Entremont — appeared before the committee, and the provincial government had just announced a plan for the Acadians, the francophones of Nova Scotia. The plan had several components, including education and government services. I do not remember if it also included a cultural component. What do you think about the progress of this plan and its achievements?

Mr. Gallant: From time to time I attend FANE meetings or meetings of the political committee that works with the Office of Acadian Affairs in Nova Scotia. The plan is moving along quite well for some departments, although I am no expert on the matter. For other departments, it is taking some time to change the mindset of a bureaucracy that is used to working a certain way.

Senator Murray: But in terms of culture?

Mr. Gallant: We have made some progress. We have opened the door to provincial cultural federations. We were recognized on the same level as other federations, such as the Nova Scotia Dance Federation. However, because the province will make new investments in arts and culture, there are concerns about how to position oneself in the community to benefit from them. There are seven professional theatre troops in Nova Scotia, and all of them are anglophone. People are wondering how a francophone troop could be created. Pubnico is talking about creating a cultural centre attached to the school; Chéticamp started trying this a year ago. It is perhaps a new avenue for the francophone community to develop a partnership with the school board, the province, and so on, to have cultural centres attached to schools. In Chéticamp, it was found to be effective. There is also a rather unique co-management agreement. That is why I am saying we need to explore other avenues. I do not think that our community is there yet, but there is a great deal of potential. The stars are aligning; now the community just needs to position itself.

Senator Murray: Leaders of the Canadian francophonie are concerned that the proportion of eligible students who attend French schools is still unsatisfactory. A few years ago, between 50 per cent and 60 per cent of eligible students exercised their rights. What is the situation in Nova Scotia? Just this morning I read, as I am sure you did, the editorial in the *Halifax Chronicle Herald* on this subject. This week is French-language education week.

financement de programmation sera octroyé. C'est inquiétant même si on sait que la réponse viendra en août ou en septembre. Il serait intéressant qu'un fonds soit accordé à nos organismes au moins aux deux ou trois ans afin de mieux respirer.

Le sénateur Murray : Monsieur Gallant, j'ai été attentif à ce que vous venez de nous dire au sujet des pressions financières exercées sur le gouvernement de la Nouvelle-Écosse au plan culturel, le problème de financer l'infrastructure des théâtres, des musées et d'autres installations culturelles à travers la province. Cela dit, la dernière fois que ce comité a siégé en Nouvelle-Écosse, il y a deux ou trois ans, le ministre responsable — sauf erreur, M. D'Entremont est venu témoigner devant le comité — le gouvernement provincial venait de dévoiler un plan pour les Acadiens, les francophones de la Nouvelle-Écosse. Le plan comprenait plusieurs aspects, dont l'éducation et les services gouvernementaux. Je ne me souviens pas s'il comprenait aussi un aspect culturel. Comment estimez-vous le progrès de ce plan et des réalisations?

M. Gallant : Je participe de temps à autre aux rencontres de la FANE et du comité politique qui travaillent avec l'Office des affaires acadiennes en Nouvelle-Écosse. Le plan avance assez bien, malgré que je ne sois pas expert en la matière, pour certains départements. Pour d'autres, cela prend du temps pour changer l'état d'esprit d'une bureaucratie habituée à fonctionner d'une certaine façon.

Le sénateur Murray : Mais sur le plan culturel?

M. Gallant : Nous avons fait un certain progrès. Nous avons ouvert la porte aux fédérations culturelles provinciales. Nous avons obtenu une reconnaissance au même titre que d'autres fédérations, telle la Nova Scotia Dance Federation. Par contre, en raison des nouveaux investissements que fera la province en arts et culture, on se demande comment se positionner dans la communauté pour en tirer avantage. Il y a sept troupes de théâtre professionnel en Nouvelle-Écosse, toutes anglophones. On se demande comment on pourrait créer une troupe francophone. À Pubnico, on parle de la création d'un autre centre culturel rattaché à l'école et on vient d'en terminer un à Chéticamp. On se dit qu'il y a peut-être une nouvelle piste pour la communauté francophone pour créer un partenariat avec le Conseil scolaire, la province ou autres, pour que nos centres culturels soient rattachés aux écoles. À Chéticamp, nous avons trouvé l'expérience efficace. Nous avons d'ailleurs une entente assez unique de cogestion. C'est pour cela que je dis qu'il faut explorer d'autres avenues. Je ne pense pas que notre communauté en soit encore là, mais il y a énormément de potentiel. Les étoiles sont en train de s'aligner, il ne reste plus à la communauté que de se positionner.

Le sénateur Murray : Un des problèmes qui préoccupe les leaders de la francophonie canadienne est la proportion toujours non satisfaisante des ayants droit qui fréquentent les écoles françaises. On nous a dit, il y a quelques années, qu'entre 50 et 60 p. 100 seulement des ayants droit se prévalent de leurs droits. Quelle est la situation en Nouvelle-Écosse? J'ai lu ce matin même, comme vous d'ailleurs, l'éditorial du *Halifax Chronicle Herald* à ce sujet. Cette semaine est la semaine de l'éducation francophone.

Mr. Gallant: Exactly. There is progress. Nova Scotia's francophone Acadian school board is one of the rare ones to be increasing its number of students. I will explain the situation in a different way. At the age of 15, I started to fight for the rights of francophone communities. I am a Prince Edward Island native. I, along with two friends, was involved in two Supreme Court cases concerning the right to education in French. I have had an opportunity to examine the issue. In 1974, when I started, there was absolutely nothing. Now, we have rights, institutions, school boards, and so on. I am speaking in general terms. So what will be the next step? The francophone Acadian community is more comfortable, but our next challenge should revolve around the notion of building the identities of the young people attending our schools.

It is a priority for the Fédération culturelle canadienne-française. The CEV is concerned with this issue.

How can we find a way within our schools to have arts and culture help young people identify with their francophone and Acadian culture? By creating an innovative system, by imagining a space, a school and a different community.

Senator Murray: Ms. Gallant, the situation you described in Prince Edward Island did not seem overly optimistic.

It is important to note, however, that you have two very large federal institutions, including the Department of Veterans Affairs, which has been in Charlottetown for about 25 years. There is also the goods and services tax centre in Summerside. These two institutions have attracted many new francophones who are demanding schools from the federal and provincial governments and exercising their rights, as they should.

Both of these departments are subject to Part VII. In many ways, the situation seems very good, very promising for Prince Edward Island.

Ms. Gallant: Very promising, yes, but there is a lot of work to be done to keep our francophones and young people in our communities.

Senator Murray: Which communities are you referring to?

Ms. Gallant: The Évangéline region, for example, which has the highest concentration of francophones in Prince Edward Island.

Senator Murray: What does that include?

Ms. Gallant: The regions of Abrams Village, Wellington, Mount Carmel and Summerside's West end.

Senator Murray: There is surely a large group of francophones in Summerside and Charlottetown.

Ms. Gallant: Yes, but the largest concentration is in the Evangeline region.

There has been a significant decrease in the number of students at the francophone school. The school in Charlottetown has almost as many students as the one in the Evangeline region. That

M. Gallant : Exactement, il y a du progrès. La Commission scolaire francophone acadienne en Nouvelle-Écosse est une des rares qui gagne un peu d'étudiants. Je vais vous expliquer la situation différemment. J'ai commencé à l'âge de 15 ans à défendre les droits des communautés francophones. Je suis natif de l'Île-du-Prince-Édouard. J'ai participé avec deux amis à deux causes de la Cour suprême pour la défense du droit à l'enseignement en français. J'ai eu l'occasion d'étudier la question. En 1974, quand j'ai commencé, nous n'avions absolument rien. Maintenant, nous avons des acquis, des institutions, des commissions scolaires, et cetera. Je parle de façon générale. Alors quelle sera la prochaine étape? La situation est plus confortable pour la communauté acadienne francophone, mais notre prochain défi doit se situer autour de la notion de la construction identitaire de nos jeunes qui fréquentent nos écoles.

En ce qui concerne de la Fédération culturelle canadienne-française, c'est prioritaire. La CEV est préoccupée de la question.

Comment, à l'intérieur de nos écoles, l'art et la culture feront en sorte que nos jeunes s'identifieront à leur culture francophone et acadienne? En créant un système innovateur, en imaginant un espace, une école et une communauté différente.

Le sénateur Murray : Madame Gallant, vous avez dressé un bilan de la situation à l'Île-du-Prince-Édouard qui ne semble pas optimiste outre mesure.

Il faut cependant constater que vous avez deux installations fédérales très importantes soit le ministère des Affaires des anciens combattants, qui est à Charlottetown depuis environ 25 ans. Il y a aussi le bureau de la taxe sur les produits et services à Summerside. Ces deux installations ont attiré beaucoup de nouveaux arrivants francophones qui demandent, avec raison, leurs écoles et leur droit de la part des gouvernements fédéral et provincial.

De toute façon, ces deux ministères sont sous l'obligation de la partie VII. Votre situation semble, à certains égards, très bonne, très prometteuse à l'Île-du-Prince-Édouard.

Mme Gallant : Très prometteuse, oui, mais on a beaucoup de travail à réaliser sur le terrain pour conserver nos francophones et nos jeunes dans nos communautés.

Le sénateur Murray : De quelles communautés parlez-vous?

Mme Gallant : De la région Évangéline par exemple, qui a la plus forte concentration de francophones sur l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Murray : Qu'est-ce que cela comprend?

Mme Gallant : Les régions d'Abrams Village, de Wellington, de Mount Carmel et de l'ouest de Summerside.

Le sénateur Murray : Il y a sûrement une masse critique de francophones à Summerside et à Charlottetown?

Mme Gallant : Oui, mais la plus forte concentration serait la région Évangéline.

On voit une diminution importante dans le nombre d'étudiants à l'école francophone. L'école de Charlottetown a presque autant d'élèves que celle de la région d'Évangéline. C'est assez inquiétant.

is rather worrisome. The reason for this decrease is that the programs in the schools do not necessarily meet the needs of our young people. Young people want to be able to choose their courses. It is easier for them to choose courses in an anglophone school.

Senator Murray: Choose what?

Ms. Gallant: Choose their courses. There is not a lot of choice in our francophone schools. In high school, young people who want choice will go to anglophone schools. The same thing is happening in the Charlottetown region. This year at the high school level there are maybe 60 students, but 12 of those students will move to anglophone institutions the following year because of the lack of course choices and francophone social life.

Young people do not have much access to French-language activities in their community, aside from living in French at school, and even then, there are exceptions. French is spoken in the classroom, but in the halls and in the schoolyard, most students speak English.

Young people are much more inclined to go to the anglophone side. They need a social life outside of school. French needs to be spoken outside of the classroom. francophone culture is at the heart of the community. It must come from their parents, their grand-parents, their brothers, their sisters, their neighbours. This trend is becoming stronger on the Island.

Last week, the French-language school board released a study on high school students, their social life, the cultural aspect, what they look for in a school, course selection, and their level of satisfaction. The results of this study were very surprising. There is a lot of work to be done. In smaller communities like the Souris region, which opened a small school, or the Prince West region, where a community school centre was opened, things are getting started, it is quite new. We can see that in communities like the Évangéline and Charlottetown regions, which are our oldest regions to have francophone schools, there is a significant decrease. That is rather worrisome.

Senator Murray: In Newfoundland and Labrador, how many French-language schools are there?

Mr. Georges: There are five French-language schools, and two of those are large school and community centres.

Senator Murray: They go from grade one to grade twelve?

Mr. Georges: As much as possible. That is to say that yes, the program goes from junior kindergarten to Grade 12.

Senator Murray: At the five schools?

Mr. Georges: Absolutely. It is interesting, because I have an aside to what I said earlier that gives an idea of the challenge. If we start with daycare centres, the building for the Grands-Vents school and community centre in St. John's, Newfoundland, is two years old. We are very proud of it; it is beautiful and very inviting.

La raison de cette diminution est que les programmes dispensés dans les écoles ne répondent pas nécessairement aux besoins de nos jeunes. Les jeunes veulent avoir des choix de cours. Alors, il est plus facile de faire une sélection de cours dans une école anglophone.

Le sénateur Murray : Une sélection de quoi?

Mme Gallant : Des choix de cours. Il n'y a pas beaucoup de choix de cours dans nos écoles francophones. Au secondaire, nos jeunes qui veulent des choix de cours vont aller dans les écoles anglophones. On voit la même chose dans la région de Charlottetown. Cette année au secondaire, il y a peut-être 60 élèves, mais déjà 12 de ces étudiants s'en iront dans des institutions anglophones l'an prochain à cause du manque de choix de cours et de l'aspect de vie sociale francophone.

Les jeunes n'ont pas beaucoup accès à des activités francophones dans leur communauté. À part de vivre en français à l'école et même là, il y a des exceptions. Dans la salle de classe, c'est en français, mais dans les corridors et aux récréations, on parle plutôt anglais.

Les jeunes sont beaucoup plus enclins à aller du côté anglophone. Ils ont besoin d'une vie sociale, autre que dans l'école. On doit parler en français à l'extérieur de la salle de classe. La culture francophone est au cœur de la communauté. Cela doit venir des parents, des grands-parents, des frères, des sœurs et des voisins. Cet engouement à l'Île est très recherché.

La semaine dernière, la Commission scolaire de langue française a dévoilé une étude sur les élèves du secondaire, leur vie sociale, l'aspect culturel, ce qu'ils recherchent au sein de leur école, les choix de cours, leur satisfaction. C'est vraiment surprenant de voir ce qui ressort de cette étude. On a vraiment beaucoup de chemin à faire. Lorsqu'on regarde les petites communautés comme la région de Souris, qui a ouvert une petite école, une autre dans la région de Prince West, un centre scolaire communautaire, cela bouillonne, c'est tout nouveau. On voit vraiment que dans les communautés comme la région Évangéline et Charlottetown qui sont nos plus anciennes régions avec des écoles francophones, il y a vraiment une grosse diminution. C'est assez inquiétant.

Le sénateur Murray : À Terre-Neuve-et-Labrador, combien y a-t-il d'écoles françaises?

M. Georges : Il y a cinq écoles françaises dont deux d'entre elles sont d'importants centres scolaires et communautaires.

Le sénateur Murray : On y enseigne de la première année à la douzième année?

M. Georges : Le plus possible. C'est-à-dire que oui, le programme est un programme de la prématernelle jusqu'à la douzième année.

Le sénateur Murray : Dans les cinq écoles?

M. Georges : Absolument. C'est intéressant, parce que suite à ce qui a été dit tantôt, je voulais faire une parenthèse qui illustre bien le défi. Si on commence à la base, sur le plan de la garderie, au centre scolaire et communautaire des Grands-Vents à Saint-Jean de Terre-Neuve, l'édifice a deux ans. C'est notre grande

But there are more than 10 students on the waiting list to get into the daycare centre. There is already a problem. If we look at the numbers, three years ago when I was the director and activity coordinator of the school and community centre in St. John's, there were 36 students. Two years ago there were just over 40, and now there are 65.

The numbers are growing because for two years, the St. John's community association has been very active in terms of cultural programs. They have put on a number of shows that were also offered to immersion schools. This led to some interesting situations. For example, during a presentation of *Le Petit Prince* at the school centre, the 65 students of the school were present, but nearly 2,000 students in total saw the play.

We worked with the school board to promote their services. Two years ago, the school board was faced with several challenges, including having to move because it rented its facilities. Now that there is a centre, we can work on promoting and developing it. The school board has a huge lack of human resources, which means that these people are overworked and that promotion is not a priority. That is unfortunate. I am a living example; it took me one and a half years or two years after coming to Newfoundland and Labrador to discover the francophone community there. We need to do some promotion, but it is underway. Now that the centre exists, the school board has created a promotional DVD on the different francophone communities in Newfoundland and Labrador. It is a fantastic and professional DVD.

So there was a problem with daycare centres. If we go a bit further, there is a new principal at the school who is very dynamic. A number of programs have been put in place, including a very interesting music program. I think this situation is common across the province, because there is talk of a new school centre that is not a community centre, but that will be a new school centre in Goose Bay.

The centre is now two years old and we are already three classes short. The building is brand new. It is a very big challenge for us, because in terms of availability of space, the school side gets priority, often at the expense of community activities.

Senator Murray: What provincial government department do you deal with for cultural issues?

Mr. Georges: In terms of culture, we work with Canadian Heritage.

Senator Murray: My question was about the provincial government.

Mr. Georges: Provincial? I apologize. For promoting the arts?

Senator Murray: Yes.

fierté, il est très beau et très invitant. Mais il y a plus de 10 élèves en attente pour entrer à la garderie. Déjà, on a un problème à ce niveau. Si on regarde les chiffres, il y a trois ans lorsque j'ai occupé le poste de directeur coordonnateur des activités du centre scolaire et communautaire à Saint-Jean, il y avait 36 élèves; il y a deux ans, on était à un peu plus de 40 et maintenant on est 65.

Il y a eu une croissance parce qu'entre autres, depuis deux ans, l'Association communautaire de la région de Saint-Jean a été très active sur le plan de la programmation culturelle. On a présenté plusieurs spectacles qui étaient aussi offerts aux écoles d'immersion. Cela a donné d'intéressantes situations. Par exemple, lors d'une présentation d'un spectacle du *Petit Prince* au centre scolaire, les 65 élèves de l'école étaient présents, mais près de 2000 élèves au total ont vu la pièce.

On a travaillé de concert avec le conseil scolaire pour promouvoir leurs services. Avant ces deux années, le conseil scolaire a connu plusieurs défis, dont un déménagement parce qu'ils occupaient des locaux loués. Maintenant qu'il y a un centre, on peut travailler à promouvoir et à développer. Du côté du conseil scolaire, il y a un manque de ressources humaines flagrantes qui fait que ces gens sont débordés et que le dossier de la promotion est encore un peu laissé de côté. C'est dommage. J'en suis un peu l'exemple vivant, cela m'a pris un an et demi, deux ans, après mon arrivée à Terre-Neuve-et-Labrador pour découvrir la communauté francophone là-bas. Il y a un travail de promotion à faire, mais il est en chemin. Maintenant que le centre existe, le conseil scolaire vient de créer un DVD de promotion des différentes communautés francophones de la province de Terre-Neuve-et-Labrador. C'est un superbe DVD, de qualité professionnelle.

On avait donc ce problème du côté de la garderie. Si on va un peu plus loin, on a une nouvelle directrice à l'école qui est très dynamique. Plusieurs programmes ont été mis en place, dont un programme de musique très intéressant. Je pense que cette réalité se vit dans toute la province parce qu'on parle d'un nouveau centre scolaire qui n'est pas un centre communautaire, mais qui sera un nouveau centre scolaire à Goose Bay.

Le centre a maintenant deux ans et déjà il nous manque trois classes. L'édifice est flambant neuf. Il s'agit d'un gros défi pour nous, car en termes de disponibilité d'espace, nous préconisons le côté scolaire et souvent au détriment des activités communautaires.

Le sénateur Murray : Avec quel ministère du gouvernement provincial transigez-vous sur le plan culturel?

M. Georges : Sur le plan culturel, on transige avec Patrimoine canadien.

Le sénateur Murray : Ma question concernait le provincial.

M. Georges : Au provincial? Excusez-moi. Pour la diffusion des arts?

Le sénateur Murray : Oui.

Mr. Georges: At the provincial level, we get support from the Department of Tourism, Culture and Recreation. Their support is significant and shows that the French fact is important to the province, despite the limited means.

Senator Murray: Newfoundland and Labrador's financial situation is improving every day.

Mr. Georges: It is improving every day. Not too long ago, it was much more difficult and when we made our last request, it was still hard.

Senator Losier-Cool: I have two quick questions. First, is there not an office that handles francophone affairs for the provincial government?

Mr. Georges: Absolutely.

Senator Losier-Cool: Second, there is no francophone parliamentarian, but there is an office?

Mr. Georges: We have a francophone MP, a native of the cradle of Newfoundland and Labrador francophonie. What I will say about the Office of French Services, an office that is fully dedicated to our cause and that helps us enormously, is that it also handles all government files. If we approach them about a file in particular, for example the Francoforce file — and this project is Canada-wide — the files are taken in order of priority.

Senator Champagne: The point I wanted to discuss was covered. I will wait my turn.

Senator Comeau: I would like to get back to Mr. Gallant. He told us that he wears several hats, but he failed to mention one: artist. Perhaps one day he could host one of our special events. His translation number was particularly impressive. Senator Murray mentioned Minister Chris D'Entremont from Nova Scotia earlier, and if I am not mistaken, he was translated by "Son of God d'entre deux montagnes." I think we should invite him soon.

Mr. Gallant, I am very interested in the federal-provincial-community-municipal planning you spoke about earlier — and from what I understand, I am not the only one. You seem to strongly believe in the potential of such planning. Could you tell us whether Nova Scotia is currently prepared to explore this?

Mr. Gallant: As I said, I wear several hats. I know that the department and the Council have been discussing the entire problem. I have attended a few of these meetings this past year. This is a first; a province is sitting down with Canadian Heritage and the departments to explore the potential, if you will, of getting involved and investing in the arts, even with some municipalities. I am not blaming anyone, but it did not come naturally to look at harmonizing some programs. But I do believe it is something we need to do. The possibility of an arts and

M. Georges : Au provincial, le soutien vient du ministère du Tourisme, de la Culture et des loisirs. Leur appui est non négligeable et démontre bien qu'en tant que province, le fait français est important malgré des moyens limités.

Le sénateur Murray : La situation financière de Terre-Neuve-et-Labrador s'améliore de jour en jour!

M. Georges : Elle s'améliore de jour en jour, comme on dit. Il n'y a pas si longtemps, c'était beaucoup plus difficile et lorsqu'on a fait nos dernières demandes, c'était encore difficile.

Le sénateur Losier-Cool : J'ai deux très brèves questions. Premièrement, n'y a-t-il pas un bureau qui s'occupe des affaires francophones au gouvernement provincial?

M. Georges : Absolument.

Le sénateur Losier-Cool : Deuxièmement, il n'y a pas de parlementaire francophone, mais il y a un bureau?

M. Georges : Nous avons un député francophone, natif du berceau de la Francophonie à Terre-Neuve-et-Labrador. Ce que je dirais à propos du bureau des services en français, un bureau tout à fait dévoué à notre cause et qui nous aide grandement, c'est qu'en même temps, il porte tous les dossiers du gouvernement. Si on décide de les approcher pour un dossier en particulier, si on parle du dossier Francoforce par exemple — et ce projet est pancanadien —, ce sont des dossiers qui vont par ordre de priorité.

Le sénateur Champagne : Le point que je voulais aborder a été couvert, je vais attendre mon tour.

Le sénateur Comeau : J'aimerais revenir à M. Gallant. Il nous a dit qu'il portait plusieurs chapeaux, mais il s'est abstenu d'en mentionner un : celui de l'artiste qu'il est. Un jour, nous pourrions peut-être retenir ses services pour animer l'un de nos événements spéciaux. Son numéro des traductions m'a particulièrement impressionné. Le sénateur Murray a mentionné le ministre Chris D'Entremont de la Nouvelle-Écosse tout à l'heure, et si je me souviens bien, il avait été traduit par « Son of God d'entre deux montagnes ». Je propose que nous l'invitions bientôt.

Monsieur Gallant, je suis très intéressé par cette planification fédérale-provinciale-communautaire-municipale dont vous avez parlé tantôt — et je ne suis pas le seul, d'après ce que j'ai compris. Vous semblez croire fortement au potentiel d'une telle planification. Pouvez-vous nous dire si la province de la Nouvelle-Écosse est présentement prête à faire cette exploration?

M. Gallant : Comme je l'ai dit, je porte plusieurs chapeaux. Je sais que l'exploration de cette problématique dans son ensemble a fait l'objet de discussions entre le ministre et le conseil. J'ai participé à quelques-unes de ces réunions justement dans la dernière année. C'est une première, une province qui s'assoit avec Patrimoine canadien et les ministères pour explorer le potentiel, si vous voulez, d'intervenir et d'investir dans les arts, et même avec certaines municipalités. Je ne blâme personne, mais cela n'est pas venu naturellement d'explorer une certaine harmonisation entre

culture component in the next Canada-communities agreement should really be explored. It is an important opportunity.

I cannot speak for the other provinces, but in Nova Scotia, if the federal and provincial governments invest an amount of money, it seems logical to look at what the community itself could invest.

Senator Comeau: If we moved towards a national culture policy in the next five-year plan, would each political entity have to be considered, be it Ontario, Prince Edward Island, or any other province, to take into account its distinct characteristics?

Mr. Gallant: Exactly. I do not see any inconsistencies there. A structure can be established, some kind of federal mechanism, and when it is applied at the provincial level, there will be a negotiation process to take into account each province's distinct characteristics.

Senator Comeau: Two recent events impressed me.

First, Quebec unanimously passed a bill to create a Centre de la francophonie des Amériques. The president of its board of directors, Mr. Roy, appeared before us last week, and he explained the goal of this centre. This is the first time, in my memory, that Quebec has become publicly and politically interested in francophonie in the Americas.

Second, last week during a visit to France, the Governor General mentioned francophones from across Canada, when usually, we hear only about the francophones of Quebec. I am fond of Quebecers, but there are other francophones outside of Quebec. It was the first time that a Canadian head of state mentioned Canadian francophonie during an official visit to France. Should this be taken as a sign of hope?

Ms. Carrier-Fraser: Quebec's new policy on Canadian francophonie is nevertheless very clear. The government states that Quebecers are back in the francophonie and that they are now ready to work alongside all the francophone communities in Canada. The actions taken by Mr. Pelletier and Mr. Charest clearly show that Quebec is acting in good faith. In unity there is strength. This cooperation will surely help move things forward more than when each community worked in isolation.

Senator Comeau: Aside from Mr. Pelletier, this bill was unanimously passed by the other political parties — the Parti Québécois and the ADQ.

Does that create a new dynamic? I think so, since Quebec now wants to promote the cause of the francophonie in the Americas. Does that give us a potential new partner, not necessarily for funding, but for a potential market for our artists?

certain programmes. C'est quelque chose qu'il faut pourtant faire, je crois. La possibilité d'un axe arts et culture dans la prochaine entente Canada-Communautés devrait vraiment être exploitée, il s'agit d'une opportunité importante.

Je ne peux pas parler pour les autres provinces, mais en Nouvelle-Écosse, si les gouvernements fédéral et provincial investissent un montant, explorer ce que la communauté pourrait investir de son côté me semble logique.

Le sénateur Comeau : Si nous allions vers une politique culturelle nationale lors du prochain plan quinquennal, chaque instance politique devrait être prise en considération, que ce soit l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard ou une autre, en tenant compte de ses spécificités?

M. Gallant : Exactement. Je ne vois pas d'incongruité dans cela. On peut établir une certaine structure, un certain mécanisme fédéral, et lorsqu'on l'applique au niveau des provinces, on entame un processus de négociation pour tenir compte des spécificités de chacune des provinces.

Le sénateur Comeau : Deux événements se sont produits dernièrement qui m'ont impressionné.

Premièrement, la province de Québec a adopté un projet de loi à l'unanimité pour la création d'un Centre pour le développement de la Francophonie de l'Amérique. D'ailleurs, nous avons reçu son président du conseil d'administration la semaine dernière, M. Roy, qui nous a expliqué le but de ce centre. C'est la première fois, à mon souvenir, que le Québec s'intéresse publiquement et politiquement à la Francophonie d'Amérique.

Deuxièmement, la semaine dernière, la Gouverneure générale, lors d'une visite en France, a mentionné les francophones d'un bout à l'autre du Canada alors que, habituellement, on n'entend seulement parler des francophones du Québec. J'aime bien les Québécois, mais il y a d'autres francophones en dehors du Québec. C'est la première fois qu'un chef d'État du Canada mentionne la Francophonie canadienne lors d'une visite officielle en France, devons-nous y voir un signe d'encouragement?

Mme Carrier-Fraser : La nouvelle politique du Québec sur la Francophonie canadienne est quand même très claire : le gouvernement indique que les Québécois sont de retour au sein de la Francophonie et qu'ils sont prêts maintenant à travailler de pair avec toutes les communautés francophones du Canada. Les gestes posés par Messieurs Pelletier et Charest démontrent clairement que le Québec est de bonne foi. L'union fait la force; cette coopération fera sûrement mieux avancer les choses que si chacune des communautés fonctionnait en vase clos.

Le sénateur Comeau : Au-delà de M. Pelletier, ce projet de loi a été adopté à l'unanimité par les autres partis politiques — le Parti québécois et l'ADQ.

Est-ce que cela crée une nouvelle dynamique? D'après moi oui, étant donné que le Québec veut maintenant promouvoir la cause de la francophonie en Amérique. Est-ce que cela nous offre une opportunité d'ajouter un autre partenaire à la table, pas nécessairement pour des fonds, mais pour un éventuel marché pour nos artistes?

In the past, an artist essentially had to move to Quebec to be able to work. Does this provide an opening, a chance for a Nova Scotian artist to access the Quebec market?

Mr. Gallant: The circumstances are different. I have heard two speeches by Minister Pelletier, and I must say that it is surprising. It is what we have hoped for over the years. If we think back to the time of the Parti Québécois, people in Acadian and francophone communities had the impression they were pawns in some kind of power game. Now we really have the impression that there is a possibility of partnership. Xavier spoke about the Francoforce project, which will celebrate the 400th anniversary of the founding of Quebec City. We did not want it to be an exclusively Quebec celebration, and because the event is managed by the Fédération culturelle canadienne, it will be celebrated in all Canadian provinces in the coming months. I think that is a wonderful change.

Senator Comeau: Ms. Gallant, you have a very specific problem in that you have large distances to cover. I think that the situation in Prince Edward Island is just as difficult as in Ontario. There are the regions of Summerside and Évangéline, where there are small francophone communities. Is there a way for these communities to meet, or are they too far away from one another?

Ms. Gallant: I would say that people are used to small communities. For the people of West Prince, in the far west of the province, having to drive an hour and a half to get to Charlottetown is hell. Distance is a reality back home.

Mr. Gallant: You have to be from Prince Edward Island to understand.

Senator Comeau: That is why I asked the question. I was expecting that kind of response.

Ms. Gallant: They still do have a chance to meet. The Fédération culturelle brought together the school and community centres from each of the francophone regions and they meet rather regularly. There is also the Community Forum, created in collaboration with Canadian Heritage, which meets every three or four months. All the communities meet to make decisions on certain issues and to learn about what is going on in other areas.

Senator Comeau: I would like to say in passing that I think the Acadians of Prince Edward Island have earned a special spot in history. If I am not mistaken, I think it was the only group of Acadians that was exiled twice.

Ms. Gallant: Yes, that is correct.

Senator Comeau: You certainly have earned special treatment. Thank you.

Senator Champagne: Ms. Gallant, I listened to your speech earlier, and like Senator Murray, I was saddened to hear you talking about the French-language situation there. I must admit that in a way I was surprised, because two weeks ago I saw the

Dans le passé, il fallait quasiment qu'un artiste déménage au Québec pour pouvoir pratiquer son métier. Est-ce que cela offre une ouverture, une chance à un artiste de la Nouvelle-Écosse d'avoir accès au marché du Québec?

M. Gallant : La conjoncture est différente. J'ai entendu deux discours du ministre Pelletier et je dois dire que c'est surprenant. C'est ce qu'on a souhaité durant toutes ces années. Si on se reporte au temps du Parti québécois, les gens des communautés acadienne et francophones avaient nettement l'impression qu'ils étaient les pions d'une espèce de jeux de pouvoir. Maintenant on a vraiment l'impression qu'il y a des possibilités de partenariat. Xavier a parlé du projet Franco Force qui va célébrer le 400^e anniversaire de la fondation de Québec. On ne voulait pas que ce soit une célébration exclusivement québécoise, et parce que l'événement est géré par la Fédération culturelle canadienne, il sera célébré dans toutes les provinces canadiennes au cours des prochains mois. Je trouve que c'est un merveilleux changement.

Le sénateur Comeau : Madame Gallant, vous avez un problème tout à fait particulier, vous avez d'énormes distances à parcourir. À l'Île-du-Prince-Édouard, je pense que la situation est aussi difficile qu'en Ontario. Il y a les régions de Summerside et d'Évangéline, où il y a de petites communautés francophones. Y a-t-il un moyen pour ces communautés de se rencontrer ou est-ce qu'elles sont trop éloignées l'une de l'autre?

Mme Gallant : Je dirais que les gens sont habitués aux petites communautés. Pour les gens de Prince Ouest, à l'extrême ouest de la province, le fait de conduire pendant une heure et demie pour se rendre Charlottetown, c'est l'enfer. La distance est une réalité de chez nous.

M. Gallant : Il faut être originaire de l'Île-du-Prince-Édouard pour comprendre.

Le sénateur Comeau : C'est la raison pour laquelle j'ai posé la question. Je m'attendais à ce genre de réponse.

Mme Gallant : On a quand même l'occasion de se rencontrer. La Fédération culturelle a regroupé les centres scolaires communautaires de chacune des régions francophones et ils se rencontrent assez régulièrement. Il y a aussi le Forum communautaire de concertation, créé en collaboration avec Patrimoine canadien, qui se réunit tous les trois ou quatre mois. Toutes les communautés se réunissent pour prendre des décisions sur certains dossiers et voir ce qui se passe un peu partout.

Le sénateur Comeau : En passant, je voudrais dire que les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard ont marqué l'histoire de façon spéciale. Si je connais bien mon histoire, je pense que c'est le seul groupe d'Acadiens qui s'est fait disperser à deux reprises.

Mme Gallant : Oui, tout à fait.

Le sénateur Comeau : Vous avez certainement droit à un traitement spécial. Je vous remercie.

Le sénateur Champagne : Madame Gallant, j'écoutais votre présentation au tout début et comme le sénateur Murray, j'ai été attristée de vous entendre parler de la situation du français chez vous. Je dois vous avouer aussi que d'une certaine façon, j'ai été

Prince Edward Island arts festival on television, where Angèle Arsenault was honoured. I did not see the whole show, but everyone seemed optimistic and happy about the development of francophone culture there.

Today, your comments are a bit pessimistic. Was what we saw just a show for television and for people outside the province? Is the truth somewhere in the middle?

Ms. Gallant: You must be talking about the Éloizes awards.

Senator Champagne: Yes.

Ms. Gallant: The idea to host this event came from the Fédération culturelle and one of our members, the Carrefour de l'Île Saint-Jean in Charlottetown. The idea was to promote arts and culture within our community. That was why the community was very proud that Prince Edward Island hosted a major francophone event for the first time in many years. It was a great success for us, and that is what you saw on television. You saw the influence of our community, which was very happy.

Senator Champagne: That is why when you started talking pessimistically, I wondered if I had perhaps been dreaming when I saw that television show. Let us hope that the joy all those PEI artists showed will be contagious and that the joy of French will continue on.

Ms. Gallant: That is exactly what we want. We are trying to keep up the momentum in the community after this event. However, we still have obstacles in our path that will set us back. This time was a great success, but it is not over. I am not saying that francophone culture is not strong back home. There is an incredible cultural richness in Prince Edward Island. This richness has not been sufficiently developed and will have to move forward to be recognized by the entire community. If you were to talk about the Éloizes awards now, there are very few people from Tigniche who went. For them, going to Charlottetown for an event they are not familiar with is like going to the other side of the world. In terms of communication, Radio-Canada is the only radio station available. It broadcasts a three-hour show in the morning, live from Charlottetown, and that is our only voice.

A community radio project has been in development since 1985, but the volunteers are struggling to get the project off the ground. Nevertheless, they will be filing a request with the CRTC in August of this year.

Senator Champagne: You are right there with Mr. Georges of Newfoundland.

Ms. Gallant: We will have a voice to communicate with our community and to promote the French language in the neighbouring provinces. That gives each community a chance to be heard through the radio.

étonnée parce qu'il y a deux semaines j'ai vu à la télévision le festival des artistes de l'Île-du-Prince-Édouard, où on rendait hommage à Angèle Arsenault. Je n'ai pas vu le spectacle au complet, mais tout le monde semblait optimiste et heureux de l'essor de la culture francophone chez vous.

Aujourd'hui vous nous parlez un peu de façon rabat-joie. Est-ce qu'on a monté un spectacle pour la télévision et pour les gens d'ailleurs? Est-ce que la vérité se trouvait quelque part entre-deux?

Mme Gallant : Vous parlez sûrement de l'événement Éloizes.

Le sénateur Champagne : Oui.

Mme Gallant : L'idée d'accueillir cet événement est venue de la Fédération culturelle et d'un de nos membres, le Carrefour de l'Île Saint-Jean de Charlottetown. L'idée derrière cela était de sensibiliser notre communauté aux faits artistiques et culturels. C'est la raison pour laquelle la communauté était très fière que l'Île-du-Prince-Édouard accueille un événement majeur francophone qui ne s'est pas vu dans son histoire depuis des années. Pour nous, c'était une belle réussite et c'est ce que vous avez vu à la télévision. Vous avez vu le rayonnement de notre communauté qui était tellement contente.

Le sénateur Champagne : C'est pour cela que quand vous avez commencé à parler avec pessimisme, je me suis dit que je n'avais quand même pas rêvé quand j'ai vu cette émission de télévision. Espérons que cette joie qui semblait envahir tous les artistes de l'Île-du-Prince-Édouard à ce moment-là se répercutera et fera des enfants, des enfants qui parleront français.

Mme Gallant : C'est justement ce qu'on veut. On essaie de maintenir le *momentum* actuel dans la communauté suite à cet événement. Par contre, on a toujours des obstacles sur notre chemin qui nous font reculer d'un pas. Cette fois on a eu une belle réussite, mais on continue. Je ne dis pas que notre culture francophone n'est pas forte chez nous, on a quand même une richesse culturelle incroyable à l'Île-du-Prince-Édouard. Cette richesse n'est pas suffisamment développée et devrait être poussée plus loin afin d'être connue par l'ensemble de notre communauté. Présentement, si on parle de l'événement *Éloizes*, très peu de gens de Tigniche y sont allés. Pour eux, c'est le bout du monde d'aller à Charlottetown pour un événement qu'ils ne connaissent pas. En ce qui concerne les communications, la seule radio disponible c'est Radio-Canada qui diffuse une émission de trois heures, le matin, en direct de Charlottetown, et c'est tout ce qui existe et qui parle de nous.

Il y a un projet de radio communautaire en développement depuis 1985, mais les bénévoles s'essouffent à essayer de démarrer le projet. Mais finalement, on est sur le point de déposer notre demande au CRTC au mois d'août de cette année.

Le sénateur Champagne : Vous irez main dans la main avec M. Georges de Terre-Neuve.

Mme Gallant : On aura une voix pour communiquer avec notre communauté et faire connaître la langue française dans les provinces avoisinantes. Cela permet à chaque communauté de se faire entendre par le biais de la radio.

Senator Champagne: Ms. Carrier-Fraser, in the French-speaking corners of Ontario, people love French and try to make it a way of life. I went to speak French with people in the Welland Canal region.

Around here, the show *l'Écho d'un peuple* is fantastic. I took my grand-daughter and she loved it.

However, on the plane yesterday, I spoke with a young Quebecker who has been on a work-study program in Toronto for a year and a half. She has one year left, and splits her time between work and school. She told me that what she misses most about Toronto is not being able to join a French-speaking group.

But there must be ads, maybe in anglophone newspapers, for visiting francophones who might end up staying, or for immigrants, to show that there are places where French is spoken, where they can get help, for example, with medical problems. There must surely be something. More and more francophones are emigrating, and would no doubt love to meet up with others. The same thing is going on in Vancouver.

How can we better inform francophones across Ontario — I am thinking of centres like Toronto, but also Timmins — about the places where French is spoken, and where francophones can meet up? How can we help you make them aware of francophone groups?

Ms. Carrier-Fraser: You mentioned different dimensions. When francophone immigrants arrive in the country, especially in Toronto, anglophone organizations are there to welcome them and direct them towards anglophone groups. They are not even told that there are places where French is spoken. We are trying to solve this problem with Citizenship and Immigration.

The francophone community in Toronto has about 60,000 people. But they are spread out; there is no French neighbourhood.

In downtown Toronto, for example, TFO has set up in College Park, on College Street. Across the street is the Centre francophone de Toronto. These organizations put out advertisements. They are trying to communicate with anglophone groups to give them a sense of responsibility, to tell them that services in French exist, and to inform them of where people can get services in French. TFO is doing a lot to promote the francophone community across the country.

The situation is the same for Radio-Canada. The province is big, and there are a lot of francophones. But the amount of information offered by Radio-Canada concerning the francophonie in Ontario is very limited.

I listen to the radio at 5 a.m. to make sure I hear the Ontario news, because after 9 a.m. it is no longer broadcast.

Le sénateur Champagne : Madame Carrier-Fraser, les coins où on est francophone en Ontario, on aime le français et on essaie de le vivre. Je suis allée parler en français avec des gens de la région du canal Welland.

Près d'ici, nous avons *l'Écho d'un peuple* qui est un spectacle magnifique. J'y ai amené ma petite-fille l'an dernier et elle a adoré.

Par contre, dans l'avion, hier, je parlais à une jeune Québécoise qui fait partie d'un programme travail-étude à Toronto depuis un an et demi. Il lui reste une année à compléter et son temps se partage entre le travail pratique et les études. Elle m'a dit que ce qui lui manque le plus à Toronto est de ne pouvoir se joindre à un groupe francophone.

Il doit pourtant y avoir de la publicité, peut-être dans des journaux anglophones, s'adressant à des francophones qui sont de passage, et qui risquent d'y rester, ou à des immigrants, pour indiquer qu'à un lieu donné on parle le français, on offre de l'aide par exemple pour des problèmes médicaux. Il doit sûrement se faire quelque chose. De plus en plus de francophones émigrent et adoreraient sans doute se réunir. Nous avons constaté la même situation à Vancouver.

Comment peut-on vous aider à mieux informer les francophones d'un peu partout en Ontario — et je pense à des centres comme Toronto, mais aussi Timmins — sur les endroits où l'on parle français et où il est possible, pour les francophones, de se réunir. Comment pouvons-nous vous aider à leur faire connaître l'existence des groupes francophones?

Mme Carrier-Fraser : Vous avez mentionné différentes dimensions. Quand les immigrants francophones arrivent au pays, et surtout à Toronto, ce sont des organismes anglophones qui les accueillent et on les dirige vers des groupes anglophones. On ne leur laisse même pas savoir qu'il existe des lieux où l'on parle le français. Nous tentons justement régler ce problème avec Citoyenneté et Immigration.

On parle d'une communauté francophone, à Toronto, d'environ 60 000 personnes. Toutefois, ils sont tellement dispersés, il n'y a pas de quartier francophone.

Au centre-ville de Toronto, par exemple, TFO s'est installé à College Park, sur la rue College. Juste en face, vous retrouvez le Centre francophone de Toronto. Ces organismes font de la publicité à cet effet. Ils essaient de percer à l'intérieur des groupes anglophones pour responsabiliser ces groupes et leur dire qu'il existe des services en français et indiquer les lieux où on peut se faire servir en français. TFO déploie beaucoup d'efforts pour faire connaître la communauté francophone partout au pays.

Lorsqu'on parle de Radio-Canada, la situation est la même. La province est vaste et comprend un grand nombre de francophones. Toutefois, la quantité de renseignements offerts par Radio-Canada ayant trait à la francophonie de l'Ontario est extrêmement limitée.

J'écoute la radio à 5 heures le matin pour m'assurer d'avoir les nouvelles de l'Ontario, car à partir de 9 heures on n'en diffuse plus.

It is very expensive to put ads in newspapers. It is easier to do so in small weekly papers with a regular circulation, like *L'Express de Toronto* and the *Métropolitain*. It is not easy to get in touch with all francophones.

The government of Ontario is trying to promote French-language schools, because the same thing is happening. There are far more small French schools than large ones. For example, in communities like Wawa, Hearst and Ignace, there are small schools with about 60 students.

It isn't easy to reach people. We use the Internet, but not everyone has access, especially in some age groups.

Senator Champagne: I was very surprised to hear that young woman, just twenty-some years old, say that she did not know there was French theatre in Toronto.

Ms. Carrier-Fraser: Some people do not make an effort to find it.

Senator Champagne: I hope that I managed to pique her curiosity. If you provide information, the federal government should find a way to make it available so that francophone immigrants and others can find out about it. That might help us keep the francophones who come here and attract others.

Ms. Carrier-Fraser: Immigration rates are rising steadily, so this is a real problem. The number of students in schools is rising because of immigration, but the birth rate among francophones, who have been here forever, is practically nil.

Senator Champagne: Does the Government of Ontario try to make information available to immigrants when they get here? I know that in Quebec, the government gets its hands on them right away.

Ms. Carrier-Fraser: You have good timing. Next week, I will be meeting with representatives of the Ontario Ministry of Citizenship and Immigration. I am on Citizenship and Immigration Canada's sub-steering committee to find ways to make those connections and to ensure that we get the message out. We are talking about a meeting and a project with the Commissioner of Official Languages to francize services at Pearson Airport and to make services in French available to newcomers.

I hate that airport. It is not very friendly. It is cold and unwelcoming.

Senator Champagne: And you have to walk forever.

Ms. Carrier-Fraser: You walk forever and you never get anywhere.

Senator Champagne: Let us hope that the Government of Ontario will be as straightforward as the Quebec government has been and let people know that even though it is an anglophone

Il est très dispendieux de placer des annonces dans les journaux. Il est plus facile de le faire dans les petits hebdomadaires à tirage régulier, comme *L'Express de Toronto* et le *Métropolitain*. Il n'est pas évident de rejoindre tous les francophones.

Le gouvernement de l'Ontario tente de faire la promotion des écoles de langue française, car la situation est la même. On remarque qu'il y a beaucoup plus de petites écoles françaises que de grosses. Par exemple, dans les communautés de Wawa, de Hearst et d'Ignace, on retrouve des petites écoles d'environ 60 élèves.

Il n'est pas évident de rejoindre la population. On le fait par Internet, mais selon l'âge de la population, ce n'est pas tout le monde qui y a accès.

Le sénateur Champagne : J'ai été très étonnée d'entendre de cette jeune femme, d'une vingtaine d'années, qu'elle ne savait pas qu'il y avait du théâtre français à Toronto.

Mme Carrier-Fraser : Certaines personnes ne font pas l'effort pour le trouver.

Le sénateur Champagne : J'aurai peut-être réussi, espérons, à aiguïser sa curiosité. Le gouvernement fédéral devrait trouver une façon, si vous leur donnez les renseignements, de les afficher afin que les immigrants francophones et autres en prennent connaissance. Peut-être pourrions-nous ainsi garder les francophones qui arrivent et en attirer d'autres.

Mme Carrier-Fraser : Le taux d'immigration augmente sans cesse. Le problème est donc réel. Le nombre d'élèves augmente dans les écoles justement à cause de l'immigration, mais le taux de natalité chez les francophones, qui sont ici depuis toujours, est presque non existant.

Le sénateur Champagne : Est-ce que le gouvernement de l'Ontario fait des efforts afin d'informer les immigrants dès leur arrivée? Je sais qu'au Québec, le gouvernement leur met la main dessus sans attendre.

Mme Carrier-Fraser : Votre question tombe bien. La semaine prochaine, je rencontrerai des représentants du ministère des Affaires civiles et de l'Immigration de l'Ontario. Je siège au sous-comité directeur avec Citoyenneté et Immigration Canada pour voir comment créer des liens et s'assurer que la publicité puisse se faire. Nous parlons d'une rencontre et d'un projet avec le Commissariat aux langues officielles dans le but de franciser les services à l'Aéroport Pearson et faire en sorte que les arrivants puissent obtenir les services en français.

Je déteste cet aéroport. Il n'est pas très amical. Il est froid et peu accueillant.

Le sénateur Champagne : Et y on marche longtemps.

Mme Carrier-Fraser : On y marche longtemps sans arriver nulle part.

Le sénateur Champagne : Espérons que, comme le fait le gouvernement du Québec, le gouvernement de l'Ontario fera preuve d'honnêteté en indiquant qu'il s'agit bien d'une province

province, services in French are available. It is important for immigrants and newcomers, some of whom are Canadian, to know that.

Ms. Carrier-Fraser: That is why a partnership between the federal government, the provincial government and municipalities is so critical to making sure that this is a concerted effort. Even if we spend a million dollars on one sector or another, unless the effort is coordinated, there will be no tangible result, because people will only get bits and pieces of information. We have to do things more efficiently.

Senator Losier-Cool: I can't help but think of what Senator Champagne was saying. When you grow up in a minority situation, you let people in other regions of Canada think that francophones live only in Quebec. I know that you have experienced this. People are always surprised to meet someone who speaks French but who is not from Quebec.

There is no need to go to Europe to see that, because you can see it right here at home. I always mention that to people in Encounters with Canada and even to the young guides on Parliament Hill.

I would like to ask our three witnesses a question, and if we had a representative of New Brunswick here, it would be for that person too. Could the Atlantic provinces get more federal funding if they set up a cultural organization instead of an Atlantic economic union, which is an idea that a lot of people have promoted and are still promoting? Does such an organization exist? If I am not mistaken, there is no provincial or Atlantic union policy.

Mr. Gallant: That is an interesting question. I had a similar conversation with colleagues from New Brunswick, members of the Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick and cultural organizations in New Brunswick.

We are less afraid of the concept of Atlantic cooperation. We know each other well. Going back to my Acadian roots, I find it strange to have barriers. I feel a sense of kinship with Acadians from Cap-Pelé and the Acadian peninsula. I am from Prince Edward Island, and I moved to Cheticamp. Cheticamp was founded by people from the Magdalen Islands and Prince Edward Island. Without getting into a political debate, the provincial boundary line for us, when we're talking about Acadia, is a lot more flexible.

Together with our colleagues from New Brunswick and the other people here today, we just launched an arts and culture alliance.

We are working with the Senate. I am pleased that you emphasized earlier that this is one of the big files where Heritage Canada needs to put together a pan-Atlantic funding envelope. There will certainly be plenty of projects. We already have some, such as Francofête and the Éloizes on Prince Edward Island. We need greater collaboration between the provinces. Sometimes, it's not easy because people don't always have the time to deal with the mechanisms, particularly the provincial and federal ones.

anglophone, mais que toutefois il existe des services en français. Il est important que les immigrants et les nouveaux arrivants, qui sont peut-être Canadiens, le sachent.

Mme Carrier-Fraser : D'où l'importance d'un partenariat entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les municipalités pour s'assurer qu'il s'agit d'un effort commun. Même si on verse un million de dollars dans un secteur et un autre, à moins que les efforts soient coordonnés, on ne verra aucun résultat, car les gens ne reçoivent que des bribes d'information. Il faudrait faire les choses de façon plus efficace.

Le sénateur Losier-Cool : Je ne peux m'empêcher de penser à ce que disait le sénateur Champagne. Lorsqu'on grandit en situation minoritaire, on laisse souvent croire aux autres régions du Canada que les francophones ne vivent qu'au Québec. Je suis convaincue que vous avez vécu l'expérience. On s'étonne devant une personne qui parle le français et qui ne vient pas du Québec.

Nul besoin d'aller en Europe pour constater ce fait, on le voit ici même. Je mentionne ce fait à Rencontre Canada et même aux jeunes guides de la colline du Parlement.

J'aimerais poser la question à nos trois témoins — et s'il y avait un représentant du Nouveau-Brunswick, elle s'adresserait à lui également. Serait-il possible d'obtenir plus de fonds du fédéral si les provinces atlantiques développaient, plutôt qu'une union économique de l'Atlantique, comme plusieurs le préconisaient et le préconisent encore, un organisme sur la culture? Existe-t-il un tel organisme? Si je ne m'abuse, il n'existe aucune politique des provinces ou d'union de l'Atlantique.

M. Gallant : Il est intéressant que vous souleviez la question. J'ai eu ce genre de conversation avec des collègues du Nouveau-Brunswick, des membres de l'Association des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick et des sociétés culturelles du Nouveau-Brunswick.

Le concept de collaboration sur le plan Atlantique nous fait moins peur. On se connaît bien. Si je retourne à mes racines acadiennes, pour moi ce n'est pas normal d'avoir des barrières. Je sens une certaine affinité avec les Acadiens de Cap-Pelé ou de la péninsule acadienne. Je suis originaire de l'Île-du-Prince-Édouard et j'ai déménagé à Cheticamp. Cheticamp fut fondé par des gens des Îles-de-la-Madeleine et de l'Île-du-Prince-Édouard. Sans entrer dans un débat politique, la ligne provinciale, pour nous, lorsqu'on parle de l'Acadie, est beaucoup plus souple.

Nous venons justement de mettre sur pied, avec nos collègues du Nouveau-Brunswick et ceux assis à cette table, une alliance des arts et de la culture.

On travaille en partenariat avec le Sénat. C'est un des grands dossiers — je suis heureux que vous le souligniez — où il est question avec Patrimoine canadien d'une enveloppe de financement pan atlantique. Parce qu'il y aurait des projets. On en a déjà, comme Francofête, et les Éloizes, par exemple, à l'Île-du-Prince-Édouard. Il faut avoir une plus grande collaboration entre les provinces. Parfois, ce n'est pas facile parce qu'on n'a pas toujours le temps de s'occuper des

People pretty much have to submit four applications in four different provinces to make a project happen. There is four times the work to be done.

Senator Losier-Cool: In Prince Edward Island, in the wake of the success of Atlantic artists at the Éloizes, might that support discussions in favour of the arts in the Atlantic provinces?

Ms. Gallant: There is an arts alliance. It was created following the États généraux in New Brunswick, where there was a pan-Atlantic discussion we all took part in. The idea was to try to create an Atlantic fund shared by the four provinces. Acadians have a lot of experience that we could share. That is collaboration, communication to seek out expertise and artists. People go to Quebec a lot because of a collaboration agreement with that province. There are also experts in Nova Scotia.

Senator Losier-Cool: Do you go to Saint-Pierre-et-Miquelon too?

Mr. Georges: Absolutely. Newfoundland and Labrador signed a collaboration agreement with Quebec just two weeks ago about that same kind of commitment. What's interesting in all this for people in Newfoundland and Labrador is that collaboration agreements like these raise the provincial government's awareness of the French fact in this province. That gives us a voice and a presence — which have always been there — but the Saint-Pierre-et-Miquelon thing is about another country. It is not part of the current funding agreements. We have to respect the collaboration agreement that the Société nationale de l'Acadie has with the French consulate, which makes certain initiatives possible. But the funds are extremely limited. Nevertheless, in Newfoundland and Labrador, Saint-Pierre-et-Miquelon means 6,000 francophones just 20 kilometres away from us, so it is very important to develop our relationship with them. The first thing I did with the Société nationale de l'Acadie was build that bridge.

Senator Murray: There are a lot of links between Newfoundland and Labrador and Saint-Pierre-et-Miquelon.

Mr. Georges: We have historical and other kinds of links.

Senator Losier-Cool: Ms. Carrier, do you think that it would benefit the federal government to have a national cultural policy? What do you think such a policy should be like?

Ms. Carrier-Fraser: Probably, but we have to make sure that it does not get so cumbersome that nobody can make it work. How would the basic policy be developed? Maybe it would work with the Fédération culturelle. Cultural policies could certainly be part of the action plan, and there should be an action plan and appropriate funding to foster the connections that should be made between the provinces and territories. But the government should not impose a system that is impossible to manage. Not everyone's needs are the same. The implementation of such a

mécanismes, particulièrement sur les plans provincial et fédéral. Il faut quasiment faire quatre demandes dans quatre différentes provinces pour arriver à un projet. Le travail est multiplié par quatre.

Le sénateur Losier-Cool : À l'Île-du-Prince-Édouard aussi, suite au succès que les artistes de l'Atlantique ont apporté, à Éloizes, peut-être que cela serait mieux pour avoir une discussion en ce sens en faveur des arts de l'Atlantique?

Mme Gallant : L'Alliance des arts existe. Elle a été créée suite aux états généraux du Nouveau-Brunswick où il y avait un volet pan atlantique auquel nous avons tous participé. L'idée est d'essayer de créer un fonds atlantique. Il s'agit de partage entre les quatre provinces. Nous avons une excellente d'expertise en Acadie qui pourrait être partagée. C'est la collaboration, la communication pour aller chercher de l'expertise et des artistes. On va beaucoup au Québec grâce à une entente de collaboration avec cette province. Il y a des experts aussi en Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Losier-Cool : Allez-vous aussi à Saint-Pierre-et-Miquelon?

M. Georges : Absolument. La province de Terre-Neuve-et-Labrador vient de signer une entente de collaboration avec le Québec, il y a deux semaines, qui parlait du même genre d'engagement. Ce qui est intéressant dans ces événements, pour nous à Terre-Neuve-et-Labrador, c'est que des ententes de collaboration de ce genre sensibilisent beaucoup le gouvernement provincial au fait français chez nous. Cela nous donne une voix et une présence — qui ont toujours été là —, mais tout le dossier de Saint-Pierre-et-Miquelon nous amène outre-mer. Il ne fait pas partie des ententes de financement actuelles. Il faut respecter l'entente de collaboration que la Société nationale de l'Acadie a avec le consulat français ce qui nous permet d'avoir des initiatives. Mais cela reste des fonds extrêmement limités. Pourtant, la province de Terre-Neuve-et-Labrador, quand on parle de Saint-Pierre-et-Miquelon, on parle de 6 000 francophones qui sont à 20 kilomètres de notre territoire. Il est très important de développer des liens avec eux. Ce fut d'ailleurs ma première initiative envers la Société nationale de l'Acadie que de développer ce pont.

Le sénateur Murray : Il y a beaucoup de liens entre Terre-Neuve-et-Labrador et Saint-Pierre-et-Miquelon.

M. Georges : On parle de liens historiques et autres.

Le sénateur Losier-Cool : Madame Carrier, croyez-vous que le fédéral aurait avantage à avoir une politique culturelle nationale? Et qu'est-ce que vous y verriez?

Mme Carrier-Fraser : Probablement, mais il faudrait toutefois s'assurer que le mécanisme ne devienne pas si lourd que personne ne puisse le faire fonctionner. Comment serait développée une politique d'ordre général? Peut-être qu'avec la Fédération culturelle cela fonctionnerait. Des politiques culturelles qu'on pourrait retrouver dans le plan d'action, définitivement, avec un plan d'action et un financement approprié qui permettent les liens qui devraient exister entre les provinces et les territoires. Mais il ne faudrait pas mettre en place des mécanismes impossibles à gérer.

policy should reflect the realities of the provinces and territories in which it applies. We need a basic policy and we need it to be implemented according to specific needs.

I cannot speak on behalf of my colleagues from the Maritimes when it comes to how that would work, but we would have to work together to find out if that kind of thing can be done. That is one of the issues we raised in the Lord report when we said that we need a policy, but it must reflect the diverse needs of each province and territory.

Senator Losier-Cool: Last week, we heard from Jean-Louis Roy, chair of the board of directors of the Centre de la francophonie des Amériques, and when I asked him that question, he replied, “Absolutely, because every G8 country has a national cultural policy.”

In which cultural sectors are artists faring best or most poorly? In music, visual arts, translation? Who can make a living from their art?

Mr. Gallant: In Nova Scotia, we have the Grand Dérangement artists who are doing very well nationally and internationally. The statistics confirm that artists are faring best in music and film. Visual artists and dancers are not doing as well. These disciplines need longer-term infrastructure help.

Mr. Georges: In Newfoundland and Labrador, there are no francophone recording companies or publishers. That means that when a creator produces work, it always costs more to get that work to market. That is one area that the arts and culture alliance could help promote. This is a difficult situation for us.

Ms. Carrier-Fraser: A national cultural policy might be one way to solve the problem of transferring skills from one province or territory to another.

Senator Losier-Cool: That is more or less what this committee wanted to figure out by undertaking this study. We wanted to get a sense of what these challenges that minorities are dealing with mean to francophone culture. You talked about several of these issues: burnout, retention, immigration. Should we recommend that the federal government develop a national cultural policy that takes these issues into account?

Mr. Gallant: I would just like to caution the committee. I talked about what we have been doing for the past 30 or 35 years. In Nova Scotia, we have held community forums to talk about arts and culture. We raised some concerns, and that prompted some healthy debate. In the past, we had Heritage Canada programs. Culture used to be seen as such a vast thing that people not longer felt they had a place in it; anything and everything was culture. If we want an arts and culture policy, it has to focus on artistic and cultural development. Our community needs it, and it is up to us to make it happen, but if there are organizations that say they are social and cultural, that would make it possible for

Les besoins ne sont pas nécessairement les mêmes. La mise en œuvre d’une telle politique devrait refléter la situation de la province ou du territoire où on l’appliquerait. Une politique d’ordre général et ensuite une mise en œuvre faite selon les besoins.

Je ne peux pas parler pour mes collègues des Maritimes quant au fonctionnement, il faudrait que ce soit fait conjointement pour savoir s’il y a possibilité de faire ce genre de chose. C’est un des points que nous avons soulevés dans le rapport Lord en disant qu’il faut une politique, mais qu’elle doit refléter les besoins différents d’un territoire ou d’une province à l’autre.

Le sénateur Losier-Cool : La semaine dernière, nous avons reçu M. Jean-Louis Roy, du Centre de la francophonie des Amériques, et quand je lui ai posé cette question, et il a dit : absolument, parce qu’il n’y a pas un pays du G8 qui n’ait pas une politique nationale sur la culture.

Dans quel secteur culturel les artistes sont-ils le mieux ou le moins bien? La musique, les arts visuels, la traduction? Qui peut vivre de son art?

M. Gallant : En Nouvelle-Écosse, nous avons des artistes du groupe Grand Dérangement qui réussissent très bien à l’échelle nationale et internationale. Les statistiques sont là pour le confirmer, la musique et film sont les secteurs où les artistes réussissent le mieux. Le débat se situe plus par rapport aux artistes en arts visuels ou en danse. Ce sont des disciplines qui ont besoin d’une infrastructure plus soutenue.

M. Georges : Pour cette industrie, à Terre-Neuve-et-Labrador, il n’existe aucune maison de disques francophones ou d’édition. Cela veut dire que dès qu’un créateur produit une œuvre, systématiquement, cela exige des coûts supplémentaires pour la mise en marché. C’est un des dossiers que l’Alliance des arts et de la culture pourrait aider à promouvoir. La situation est difficile pour nous.

Mme Carrier-Fraser : Une politique culturelle nationale serait peut-être une façon de régler ce problème de transfert de compétences d’un territoire ou d’une province à l’autre.

Le sénateur Losier-Cool : C’est un peu le but que ce comité s’est donné en entreprenant notre étude, c’est-à-dire de voir la culture francophone à travers les enjeux des minorités. Vous nous avez parlé de plusieurs de ces enjeux, l’essoufflement, la rétention, l’immigration. Devrions-nous recommander que le fédéral mette sur pied une politique culturelle nationale qui respecterait à la fois ces enjeux?

M. Gallant : J’aimerais tout de même faire une mise en garde au comité. J’ai parlé de notre développement sur une période de 30 à 35 ans. En Nouvelle-Écosse, on a fait des colloques dans les communautés pour parler d’arts et de culture. On a un petit peu réveillé des inquiétudes, ce qui a provoqué des débats sains. Par le passé, on a appliqué les programmes de Patrimoine canadien. On parlait de culture de façon tellement large qu’on ne se reconnaissait plus et que n’importe quoi était culturel. Lorsque l’on parle d’un axe arts et culture, il doit être spécifique au développement artistique et culturel. Cela s’impose à notre communauté, et c’est à nous de le déterminer, mais si on avait

the ones who were doing it part time to focus on advocacy and other priorities — and there are a thousand and one priorities — and it would also give the arts and culture community a chance to assume some of these responsibilities and come up with its own structures.

Senator Champagne: Mr. Gallant, you were saying that musicians are able to earn a decent living. Might I take a closer look at a sub-category of that group of artists? Things are not quite so good for classical musicians. No matter where they are, they have a pretty hard time. When you talk about musicians who earn a decent living, you're talking about pop musicians, right?

Mr. Gallant: Yes, that is right. There is a distinction.

Senator Tardif: I would like to get back to the federal government's role. Ms. Carrier-Fraser, you indicated — and I completely agree — that the federal government's role is to support the development of official language communities. Now we have Part VII of the Official Languages Act with an amendment that requires the government to ensure that positive measures are implemented for official language communities. Have you noticed any positive measures being put forward over the past two years in your respective communities' arts and culture sectors? If so, do you have examples of positive measures? Are they really assets? Have you seen concrete results and changes?

Ms. Carrier-Fraser: In Ontario, we were very pleased when the positive measures bill was passed in the House. We had very high expectations. All departments and agencies were responsible for implementing measures to encourage the community's growth and development. It is no longer solely our responsibility to propose the positive measures we need to help us develop as a community. Until now, there is very little evidence that anything has been put in place.

I represent my province on the Fédération des communautés francophones et acadienne, and we are looking closely at this to see just what has been done up to now. This is a new thing. The departments are so big that it is no small feat to retool the machine and ensure that communities' needs are recognized. Unfortunately, until now, we have not seen many concrete actions in support of community development.

Mr. Gallant: Neither have I. I cannot discuss this in detail, but I get the sense that in Nova Scotia, despite the fact that I talked about problems and challenges, I definitely think that in the past five years, we have started to put ourselves out there. We are getting more help from the federal government, although that help is often just for specific projects, such as the Festival acadien de Clare, the Festival de l'Escaouette, the Grand Cercle and the Conseil des arts de Clare. I would note that the province is starting to put us on the same level as anglophones. They talk

des organismes qui disaient que nous sommes social et culturel, ce serait une occasion pour ces organismes qui faisaient cela à temps partiel de se concentrer sur le rôle de revendication et d'autres priorités — et on sait qu'il y en a mille et plus — et en même temps, c'est de faire une place pour la communauté artistique et culturelle pour qu'elle prenne ses responsabilités et se dote de ses propres structures.

Le sénateur Champagne : Monsieur Gallant, vous disiez que parmi les artistes qui gagnent très bien leur vie, il y avait les musiciens. Me permettez-vous de faire une sous-catégorie? Pour les musiciens de style classique, la situation n'est pas très heureuse. C'est très difficile, où qu'ils soient. Quand vous parlez des musiciens qui gagnent bien leur vie, vous parlez de musique pop, n'est-ce pas?

M. Gallant : Oui, bien sûr. Petite nuance.

Le sénateur Tardif : J'aimerais revenir sur la question du rôle du gouvernement fédéral. Madame Carrier-Fraser, vous avez indiqué — et je suis tout à fait d'accord — que le rôle du gouvernement fédéral était d'appuyer l'épanouissement des communautés de langues officielles. Maintenant, nous avons la partie VII de la Loi sur les langues officielles avec un amendement qui impose au gouvernement de veiller à ce que des mesures positives soient mises en place pour les communautés de langues officielles. Avez-vous remarqué que des mesures positives avaient été mises de l'avant au cours des deux dernières années dans le secteur des arts et de la culture de vos communautés respectives? Si oui, avez-vous des exemples de mesures positives? Est-ce que c'est un atout? Avez-vous vu des résultats concrets de ce changement?

Mme Carrier-Fraser : En Ontario, nous nous sommes réjouis lorsque le Projet de loi sur les mesures positives a été accepté en Chambre. Nos attentes étaient très élevées. Tous les ministères et toutes les agences ont la responsabilité de s'assurer de mettre en place des mesures qui vont permettre à la communauté de s'épanouir. Ce n'est plus à nous de proposer des mesures positives qui nous aideraient à nous développer comme communauté. Jusqu'à maintenant, il y a très peu d'évidences qui nous montrent que des choses ont été mises en place.

À la Fédération des communautés francophones et acadienne, où je siège comme membre porte-parole de ma province, on examine cela de près pour voir ce qui a été fait jusqu'à maintenant. C'est nouveau. Les ministères sont tellement gros que ce n'est pas évident de faire tourner la machine pour s'assurer qu'on reconnaisse les besoins des communautés. Jusqu'à maintenant, nous n'avons malheureusement pas vu beaucoup de gestes concrets permettant à la communauté de s'épanouir.

M. Gallant : Moi non plus. Je ne pourrais pas en parler en détail, mais j'ai le sentiment qu'en Nouvelle-Écosse, malgré le fait que j'aie parlé des problèmes et des défis, j'ai nettement l'impression que dans les cinq dernières années, on a commencé à prendre notre place. Je remarque qu'il y a plus d'aide de la part du gouvernement fédéral, quoique cette aide soit souvent accordée pour des projets ponctuels. Prenez par exemple le Festival acadien de Clare, le Festival de l'Escaouette, le Grand Cercle et le Conseil des arts de Clare. Je remarque que la province

about the Festival de Clare and the Grand Cercle the same way they take about Celtic Colours. We are starting to see some recognition for our peers, and that's a new thing. We have to keep working on this, and the federal government has to help communities do even more.

Senator Tardif: How do you think provinces, the federal government and the regions should go about signing collaboration agreements? Perhaps with language clauses? That would be good. How can we achieve that level of coordination unless the federal government uses incentives to encourage the provinces and regions to work toward that goal?

Ms. Carrier-Fraser: In many cases, in existing agreements, such as the Canada-Ontario agreement, when the federal government transfers funds to the provincial government, there is always a language clause. That's important because if the federal government transfers a responsibility to a province, the province has to comply with the Official Languages Act. In many cases, the clauses are not strong enough and do not necessarily require results. I am sure that the provinces would be somewhat reluctant to agree to certain clauses. We are between a rock and a hard place. The federal government does not want to impose anything, and the provinces do not want their hands tied. They do not want to be prevented from doing certain things. That causes problems, and francophones end up out in the cold.

Senator Tardif: That is the issue I wanted to raise, Madam Chair.

The Chair: As Chair of the Senate Standing Committee on Official Languages, I would like to sincerely thank the witnesses for appearing before the committee. This has been very interesting, as witness the lively discussions following your presentations. We will continue our work, and we are here to support you.

The committee adjourned.

OTTAWA, Monday, May 26, 2008

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:01 p.m. to study and report from time to time on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act.

Senator Andrée Champagne (*Deputy Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Deputy Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Official Languages. I am Senator Andrée Champagne from Quebec. I am the deputy chair of this committee and I am chairing the meeting this evening in the absence of Senator Maria

commence à nous mettre au même niveau que les anglophones. Ils parlent du Festival de Clare et du Grand Cercle au même titre que le *Celtic Colours*. On commence à trouver une certaine reconnaissance de nos pairs et c'est nouveau. C'est un travail que nous devons poursuivre et l'appui du gouvernement fédéral doit permettre à la communauté d'aller encore plus loin.

Le sénateur Tardif : Quant aux ententes et aux projets de coordination avec les provinces, le gouvernement fédéral et les régions, comment proposez-vous faire cela? Est-ce par des clauses linguistiques, par exemple? C'est souhaitable. Comment amener ce genre de coordination à moins que le gouvernement fédéral n'utilise les carottes nécessaires pour encourager les provinces et les régions à aller en ce sens?

Mme Carrier-Fraser : Très souvent, les ententes qui existent, par exemple Canada-Ontario, quand il y a des transferts qui sont faits entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, il y a toujours une clause linguistique. C'est important parce que si le gouvernement fédéral transfère une responsabilité à une province, la province doit quand même s'assurer qu'elle respecte la Loi sur les langues officielles. Ce qui arrive souvent, c'est que ces clauses n'ont peut-être pas assez de force. On n'exige pas nécessairement de résultats. Je suis sûre que les provinces seraient légèrement réticentes à accepter certaines clauses. On se retrouve entre l'arbre et l'écorce. Le gouvernement fédéral ne veut peut-être pas imposer quoi que ce soit et les provinces ne veulent pas avoir les mains liées. Elles ne veulent pas être empêchées de faire certaines choses. Cela crée une certaine difficulté et nous, les francophones, on se retrouve peut-être un peu nulle part.

Le sénateur Tardif : C'est la problématique que je voulais soulever, Madame la présidente.

La présidente : À titre de présidente du Comité sénatorial permanent des langues officielles, mesdames et messieurs les témoins, je vous remercie sincèrement de votre comparution devant ce comité. Cela a été fort intéressant, on l'a vu par la discussion animée qui a suivi vos présentations. Nous allons continuer notre travail et nous sommes là pour vous appuyer.

La séance est levée.

OTTAWA, le lundi 26 mai 2008

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 1 pour étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi.

Le sénateur Andrée Champagne (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La vice-présidente : Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je suis le sénateur Andrée Champagne, du Québec. Je suis la vice-présidente de ce comité et je préside ce soir en l'absence du sénateur

Chaput of Manitoba, who is our chair. I am sure that you will all join me in wishing her a quick recovery.

I would like to begin by introducing the members of the committee. To my right, is Senator Rose-Marie Losier-Cool from New Brunswick, on the other side is Senator Gerald J. Comeau from Nova Scotia. We also have Senator Yoine Goldstein from Quebec and Senator Jim Munson from Ontario.

Allow me to introduce our three witnesses who were invited to participate in the round table this evening. First, Ms. Lise Leblanc, Director General of the Association des groupes en arts visuels francophones, Mr. Mark Chatel, President of the Alliance des producteurs francophones du Canada, and to the right, Mr. Yvon Malette, President of the Regroupement des éditeurs canadiens-français.

The purpose of today's round table is to study the state of francophone culture in Canada, and more specifically the state of the culture in minority francophone communities. Our witnesses today represent the national associations of the arts and culture sectors. We have already met with most of Canada's community associations, government organizations and the Centre de la francophonie des Amériques.

Ladies and gentlemen, thank you for having accepted our invitation and for having taken the time to appear before the committee today. I would now invite you to make your presentations. I think everyone will understand that I suggest we begin with Ms. Leblanc.

Ms. Lise Leblanc, Director General, Association des groupes en arts visuels francophones: Madam Deputy Chair, thank you for meeting with us today. I spent nearly 20 years with the Fédération culturelle canadienne-française. I have just left that organization to work with the Association des groupes en arts visuels francophones, and I will explain why I believe that this sector has enormous potential with regard to the development of francophone communities.

Our organization brings together 16 members which are spread out over four provinces: New Brunswick, Nova Scotia, Ontario and Manitoba. These members are artists' collectives and artistic centres focused on production and broadcasting — there are 10 of them — university galleries, one in Moncton and one at Glendon in Toronto, a community gallery in Saint-Boniface, and three artists' associations, including the Bureau des regroupements des artistes visuels en Ontario (BRAVO), the Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick (AAAPNB), and most recently, the Conseil des arts de la Baie Sainte-Marie in Nova Scotia. In provinces where there are no francophone organizations focused on visual arts, the AGAVF has accepted the membership of individual artists and it also works in close cooperation with provincial cultural organizations on the development side.

The visual arts sector is complex, misunderstood and changing. As with the rest of the Canadian population, Canadian francophones have a limited visual culture, and we could go so far as to say that it is light years behind today's contemporary

Maria Chaput, du Manitoba, notre présidente. D'ailleurs, je suis certaine que vous vous joindrez à moi pour lui offrir nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

J'aimerais d'abord vous présenter les membres du comité. À ma droite, le sénateur Rose-Marie Losier-Cool, du Nouveau-Brunswick, de l'autre côté, le sénateur Gerald J. Comeau, de la Nouvelle-Écosse, le sénateur Yoine Goldstein, du Québec et le sénateur Jim Munson, de l'Ontario.

Permettez-moi de vous présenter nos trois témoins invités à prendre part à la table ronde ce soir. Tout d'abord, Mme Lise Leblanc, directrice générale de l'Association des groupes en arts visuels francophones, M. Mark Chatel, président de l'Alliance des producteurs francophones du Canada et à droite, M. Yvon Malette, président du Regroupement des éditeurs canadiens-français.

La table ronde d'aujourd'hui a pour objectif d'étudier l'état de la culture francophone au Canada, plus particulièrement dans les communautés francophones en situation minoritaire. L'ensemble des témoins aujourd'hui représente les associations nationales du secteur des arts et de la culture. Nous avons déjà rencontré la majorité des associations communautaires du Canada, les organismes gouvernementaux et le Centre de la francophonie des Amériques.

Madame et Messieurs, je vous remercie d'avoir accepté notre invitation et de vous être déplacés pour comparaître aujourd'hui. Je vous invite maintenant à prendre la parole. Je pense que tout le monde comprendra si je suggère que nous commençons avec Mme Leblanc.

Lise Leblanc, directrice générale, Association des groupes en arts visuels francophones : Madame la vice-présidente, je vous remercie de nous accueillir aujourd'hui. J'ai passé près de 20 ans à la Fédération culturelle canadienne-française. Je viens de la quitter pour m'investir à l'AGAVF et je vais vous expliquer pourquoi je crois qu'il y a dans ce secteur un potentiel important pour le développement des communautés francophones.

L'AGAVF regroupe 16 membres répartis à travers quatre provinces : le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Manitoba. Les membres sont des collectifs et centres d'artistes en production et en diffusion — il y en a une dizaine —, les galeries universitaires, une à Moncton et une à Glendon, Toronto, une galerie communautaire à Saint-Boniface et trois associations d'artistes, dont le Bureau des regroupements des artistes visuels en Ontario (BRAVO), l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) et tout récemment, le Conseil des arts de la Baie Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse. Dans les provinces où il n'y a pas d'organismes francophones dédiés aux arts visuels, l'AGAVF accepte l'adhésion d'artistes individuels et travaille en étroite collaboration avec les organismes culturels provinciaux pour faire ce développement.

Le secteur des arts visuels est complexe, méconnu et en mutation. Comme le reste de la population canadienne, la francophonie canadienne a une culture visuelle limitée, on pourrait même dire qu'elle est à des années-lumière par rapport

practices. The great museums still exhibit artists such as Renoir, whereas the Venice Biennale showcases installation and performance artists. The language of the visual arts is based on a code and very few people have the keys to this code. In fact, the Visual Arts Summit which was held in Ottawa last November expressed the need to develop education programs for all age groups. This is a huge challenge. For example, people are still talking about drawing, when today young people are involved in graffiti art and the development of sophisticated computer-generated software programs.

Why do I believe this sector presents several opportunities for the Canadian francophonie? For three somewhat related reasons: interdisciplinarity, youth and modernity.

Interdisciplinarity came into being in the visual arts sector and it is the way of the future, as is the integration of different art forms. The significance of this phenomenon led the Canada Council for the Arts (CCA) to create the Inter-Arts Office, and Simon Brault, the Vice-President of the CCA for this area, gave a very good speech on the subject and I would invite you to read it. So, by integrating the many disciplines in the area of visual arts, which include painting, sculpture, photography and printmaking, to other forms of art, such as music, video, poetry, theatre and dance, the visual arts sector is leading the way by allowing this intersectoral integration to take place within the artistic community. This gets artists out of their silos, something which is often denounced within the arts sector, and it enables artists to gain a better understanding of what others are doing. It creates better cohesion within the sector and strengthens the artistic community.

As far as youth is concerned, a series of fora headed by Governor General Michaëlle Jean on urban art and young people is one example which truly inspired us. New art forms are often marginalized, such as hip-hop, slam poetry or graffiti art, but these are expressions of contemporary art, which inject new life into the art world and allow us to see the world through the eyes of each new generation. Several members of our organization practise these modern art forms. They include the Galerie Sans Nom in Moncton, which is celebrating its 30th anniversary this year, and which is headed by a team of 30-year-olds who in the last few years have organized an event called Trip Urbain, and who exhibit their work and exhibitions in Moncton during the Francofête de Moncton. There is also Ottawa's SAW Gallery, which hosted one of the Governor General's fora, and which is preparing Moncton Rock, which will be held from June 12 to 15 at Westfest. There is also the Galerie du Nouvel-Ontario, which organized the first alternative arts fair in Sudbury alongside the book fair which was held last May 4 to 7. It was based on a model which was already used in Toronto.

So young people everywhere are using art and culture to tell their stories. They are using every type of medium, so it is important that modern art forms be exhibited in francophone communities to attract young people and to help them build their own identity.

à la pratique actuelle contemporaine. Les grands musées carburent encore à Renoir, tandis que la Biennale de Venise accueille des artistes en installation et en performance. Le langage visuel est codé et peu de personnes en possèdent les clés. D'ailleurs, le Sommet sur les arts visuels, tenu à Ottawa en novembre dernier, a exprimé le besoin de mettre en place des programmes d'éducation à tous les niveaux. C'était un défi de taille. À titre d'exemple, on parle encore de dessin quand en fait, les jeunes sont aux graffitis, au tag et à la création assistée par ordinateur avec des logiciels sophistiqués.

Pourquoi je pense que c'est un secteur qui offre présentement plusieurs pistes intéressantes pour la francophonie canadienne? Trois choses qui sont un peu liées : l'interdisciplinarité, la jeunesse et la modernité.

C'est par le secteur des arts visuels que l'interdisciplinarité a vu le jour et c'est aussi vers cette interdisciplinarité qu'on pointe la direction de l'avenir, comme pour le métissage. L'importance du phénomène a amené le Conseil des arts du Canada (CAC) à se doter d'un Bureau Inter-arts et il y a un très bon discours de Simon Brault, vice-président du CAC à ce sujet — je vous invite à le lire. Donc, en intégrant les disciplines déjà nombreuses des arts visuels qui sont la peinture, la sculpture, la photographie et l'estampe à d'autres comme la musique, la vidéo, la poésie, le théâtre et la danse, le secteur des arts visuels montre la voie et permet de tisser des liens intersectoriels dans la communauté artistique. Cela permet de sortir un peu du fonctionnement en silo, souvent dénoncé par le milieu artistique, et cela permet aussi une meilleure compréhension du fonctionnement des uns et des autres. Une meilleure cohésion du milieu et un sentiment plus fort de communauté artistique.

En ce qui concerne la jeunesse, la série de forums menés par la gouverneure générale Michaëlle Jean sur l'art urbain et les jeunes est un exemple qui nous a beaucoup inspirés. Les nouvelles formes d'expression souvent marginalisées, comme le hip-hop, la poésie slam ou encore le graffiti, sont des signes de contemporanéité qui renouvellent les façons de faire et de voir le monde propre à chaque génération. Parmi les membres de l'AGAVF, il y a plusieurs exemples de cette modernité. On peut penser à la Galerie Sans Nom, à Moncton, qui fête cette année ses 30 ans, qui est dirigée par une équipe de jeunes de 30 ans qui organisent depuis plusieurs années un événement qui s'appelle le Trip Urbain et qui déploie dans la ville des manœuvres et des interventions dans le cadre de la Francofête de Moncton, ou encore la Galerie SAW, ici à Ottawa, qui a justement accueilli le forum de la gouverneure générale et qui prépare Moncton Rock, du 12 au 15 juin, dans le cadre du Westfest, la Galerie du Nouvel-Ontario qui organisait la première foire d'arts alternatifs de Sudbury en marge du Salon du livre, du 4 au 7 mai dernier, sur un modèle qui a déjà été adopté à Toronto.

Donc partout, les jeunes utilisent l'art, la culture pour se dire. Ils utilisent tous les médiums, donc c'est important que ces signes de modernité soient présents dans les milieux francophones pour attirer les jeunes et réaliser la construction identitaire.

As several witnesses have already said in the course of the committee's consultations, by attracting scientists and thinkers such as Richard Florida, a city which fosters an arts scene will improve its social and economic vitality, and this is even more true when applied to the Canadian francophonie. Visual artists make up a huge part of this scene. However, visual artists still find it hard to get their work recognized. It is easier to fund a theatre troupe, for example, rather than visual artists to help them mount their exhibitions.

I would now like to talk about language. Even if so-called visual artists do not base their works on language, they are an integral part of society. In that regard, artists and the institutions they represent are full-fledged participants in the development of their communities. It is true that individual artists often show their works in English-speaking galleries or that they are part of an English-speaking network — it is a career choice — but collectively, a community must grow its institutions and leave its mark in the history of art, be it the Acadian, Franco-Ontarian or Franco-Manitoban societies.

In conclusion, our organization's applications for funding with the federal government mostly go through — and still go through — the Canada Council for the Arts, since it is the main funding organization for the Canadian francophonie, and because we do not have many of our own museums. However, our organization also applies for funding with the Department of Canadian Heritage — under its arts policy program — and we have also applied for funding under the Official Languages Support Programs (OLSP) with regard to agreements which should be renewed next year.

As far as funding from the CCA is concerned, we can tell you that despite the IPOLC and our efforts at collaboration, the situation has not changed from ten years ago. The amount of funding from the visual arts service we receive is only one per cent, whereas other sectors receive 5 per cent. These figures are from the study which compares the situation of the Canadian francophonie to other cultural sectors in terms of the funding received from the federal government's major cultural organizations.

As for artistic organizations, we are asking the Canada Council for the Arts to refer to the new fairness formula when it assesses funding criteria for artists, artists' projects or organizations, and to take into account the challenges which come with working in smaller, more vulnerable or isolated communities, and to also make up for the fact that provincial funding is not distributed equally. We would like the funding for the three artists' centres to be consolidated. There have only been three centres in the last ten years and their funding still has not been consolidated. However, more of these centres will be created, and we hope that the Canada Council for the Arts will fund new project-based centres first, followed by operations-based centres — we are working on this — and of course the AGAVF would like to be recognized as a national arts service organization.

As for the federal government's art policy, the government has funded programs such as Arts Presentation Canada and Cultural Spaces Canada in support of infrastructure and artists in the arts

Comme plusieurs l'ont déjà dit lors des consultations du comité, en s'appuyant sur des scientifiques et penseurs comme Richard Florida, la concentration d'artistes dans une ville est gage de sa vitalité sociale et économique et c'est encore plus vrai en francophonie canadienne. Les artistes visuels s'inscrivent largement dans cet énoncé. Par contre, les artistes visuels ont de la difficulté à faire reconnaître la valeur de leur travail. On conçoit mieux un cachet d'artiste de la scène, on a plus de difficulté à offrir des cachets pour les artistes visuels pour leurs expositions.

J'aborde maintenant la question de la langue. Même si soi-disant les arts visuels ne font pas appel à la langue, ils font partie intégrante d'une société. En ce sens, les artistes et leurs institutions sont des participants à part entière du développement des communautés. C'est vrai que sur le plan individuel, les artistes s'insèrent souvent dans des galeries ou des réseaux de la majorité — c'est un choix de carrière —, mais sur le plan collectif, une communauté se doit de développer ses institutions et de tracer les grandes tendances de l'histoire de l'art, que ce soit dans la société acadienne, franco-ontarienne ou franco-manitobaine.

En conclusion, les revendications de l'AGAVF auprès du gouvernement fédéral se sont adressées principalement — et s'adressent toujours — au Conseil des arts du Canada puisque ce dernier est le bailleur de fonds majeur de la discipline de la francophonie canadienne, puisqu'on n'a pas beaucoup de musées chez nous. Par contre, elle mène aussi des revendications auprès du ministère du Patrimoine canadien — la politique des arts — et auprès du Programme d'appui aux langues officielles (PALO) au niveau des ententes dont le renouvellement est effectif dans la prochaine année.

Au niveau du CAC, on peut vous dire que malgré le PICLO et les efforts de collaboration, la situation est toujours la même qu'il y a dix ans. On est toujours à un p. 100 du financement du service des arts visuels quand d'autres secteurs sont à 5 p. 100. Je me réfère à l'étude sur le positionnement de la francophonie canadienne au sein des grandes institutions culturelles fédérales de la fédération culturelle.

Au niveau des organismes artistiques, on demande au Conseil des arts du Canada de s'appuyer sur le nouvel axe sur l'équité pour pondérer les critères des subventions aux artistes, projets d'artistes ou organismes pour tenir compte des défis reliés au fait de travailler en région, de travailler dans une communauté dite fragile ou en périphérie, et aussi pour contrer l'inégalité du financement provincial. On souhaite consolider le financement des trois centres d'artistes. Il n'y en a toujours que trois depuis dix ans et le financement n'est toujours pas consolidé. Il y en a plusieurs à venir donc on espère que le Conseil des arts du Canada pourra accueillir les nouveaux centres à projet d'abord et ensuite à fonctionnement — on y travaille — et, bien sûr, l'AGAVF voudrait obtenir une reconnaissance comme organisme national de service aux arts.

Sur le plan de la politique des arts, le financement de l'avenir en art du gouvernement fédéral a permis à la politique des arts de créer des programmes comme Présentation des arts Canada et

sector. However, visual arts do not really get their fair share of the pie, since performing arts get most of the money. The Canadian francophonie should not be the only group to raise the situation, but it is a fact of life for us. Our colleagues within the Canadian francophonie have also asked for more funding from these programs.

Of course, regarding the Official Languages Support Programs, our organization is asking for — and I take my hat off to my predecessor — a say in the development of our communities under the official languages programs, for the reasons I mentioned earlier. Visual arts must be an important part of our communities. Today, the AGAVF received funding from a national envelope dedicated to national OLSP programs. However, there is a lot of disparity between the provinces. When the Canada-community agreements are renewed with the provinces, we must eliminate the inequalities which exist between the provinces.

Lastly, it is important to support cultural development organizations in the regions; they need help to give professional artists their due by paying them more and by providing them with more professional venues.

The Deputy Chair: Thank you. I suggest that we first hear from all three groups and then move on to questions.

Yvon Malette, President, Regroupement des éditeurs canadiens-français: Madam Deputy Chair, on behalf of the RÉCF, I would like to thank you for giving me the opportunity to speak today on a subject which is dear to my heart.

I have divided my presentation into four points. First, I will briefly tell you about who we are, second, I will talk about the federal funding we received from both the Canada Council for the Arts and the Book Publishing Industry Development Program (BPIDP). The third point I will address relates to the many and consistent problems we face, and my last point will focus on our demands and expectations.

Our organization is just over fifteen years old and I have been its president for the past five years. I am at the end of my mandate and today I am particularly keen on talking about and defending this organization, which is absolutely essential to the affirmation of our collective identity.

Who are we? The RÉCF represents 15 publishers, three of which are located in Eastern Canada, mainly New Brunswick, two in western Canada, one in Saskatchewan, two in Manitoba and nine in Ontario. All of these publishers, except for the Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques in Ottawa, and in Sudbury, focus more specifically on general literature. The other publishers focus on educational material. The 13 publishers, who publish works of poetry, novels, essays, theatre and books for young people, put out approximately 110 to 120 titles per year. You are probably wondering why I have not mentioned Quebec. Perhaps we can let Mr. Bellemare defend his territory, but he publishes about 5,000 titles. Apart from the two publishers of

Espaces culturels Canada, pour appuyer ses diffuseurs et l'infrastructure dans les milieux. Par contre, les programmes sont faits de sorte que les arts visuels n'y trouvent pas vraiment leur compte; c'est plus axé vers les arts de la scène. Ce n'est certainement pas une revendication que la Francophonie canadienne doit porter seule, mais s'en est une sur laquelle on s'est buté. Nos collègues de la Francophonie canadienne revendiquent un meilleur accès à ces programmes.

Bien sûr, sur le plan du programme d'appui aux langues officielles, l'AGAVF revendique — et je lève mon chapeau à ma prédécesseur — le « droit de cité » dans développement des communautés, via le programme des langues officielles, pour les raisons expliquées plus tôt. Les arts visuels ont droit de faire partie des communautés. Présentement, l'AGAVF est financée dans l'enveloppe nationale dédiée aux organismes nationaux du PALO, toutefois, il y a beaucoup de disparité au niveau des provinces. Dans le renouvellement des ententes Canada-communauté avec les provinces, il y aurait des inégalités à aplanir d'une province à l'autre.

Finalement, appuyer certainement les organismes de développement culturel dans les régions; afin qu'ils soient mieux outillés pour respecter les artistes professionnels en leur offrant des cachets et des infrastructures plus professionnelles.

La vice-présidente : Je vous remercie. Je suggère que nous entendions les trois groupes et nous pourrions ensuite passer à la période des questions.

Yvon Malette, président, Regroupement des éditeurs canadiens-français : Madame la vice-présidente, je vous remercie au nom du RÉCF de me permettre de prendre la parole aujourd'hui sur un sujet qui nous tient particulièrement à cœur.

J'ai divisé ma présentation en quatre points. Dans un premier temps, je vous indiquerai brièvement qui nous sommes et en deuxième lieu, je vous parlerai de l'aide fédérale que l'on reçoit tant du Conseil des arts du Canada que du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ). Le troisième point consistera à vous parler de nos nombreuses et constantes difficultés. Et le dernier point mettra l'accent sur nos demandes ainsi que nos attentes.

Le RÉCF a un peu plus d'une quinzaine d'années et j'en suis le président depuis cinq ans. J'arrive à la fin de mon mandat et je suis particulièrement intéressé aujourd'hui à prendre la parole, à défendre cet organisme absolument essentiel pour l'affirmation de notre identité collective.

Qui sommes-nous? Le RÉCF regroupe 15 maisons d'édition, dont trois dans l'Est canadien, au Nouveau-Brunswick, deux dans l'Ouest canadien, une en Saskatchewan, deux au Manitoba et neuf en Ontario. Toutes ces maisons d'édition, sauf le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques à Ottawa, et à Sudbury, travaillent particulièrement dans le domaine de la littérature générale. Les autres travaillent en dans le domaine scolaire. Les 13 maisons d'édition qui travaillent dans le domaine de la poésie, du roman, de l'essai, du théâtre et du livre jeunesse publient environ 110 à 120 titres par année. Vous vous demandez sûrement de ce qu'il en retourne par rapport au Québec. On pourrait laisser M. Bellemare défendre son territoire, mais il

educational material, who do business in the order of a million dollars, our numbers vary between \$700,000 to \$750,000; if you divide that by 13, it is not very much. That is not a lot of money in business. The oldest publishing house, *Prise de parole*, was founded 35 years ago. We are relative newcomers. Is the quality there? I will not go over the list of awards we have won, but I am pleased to say that this year, we were awarded two of the seven Governor General's awards which are given out every year. That is a good average. Serge Patrice Thibodeau of New Brunswick won an award for poetry, and Annette Hayward won in the essay category.

It would not be an exaggeration to say that every member of the RÉCF plays an important role in affirming our collective identity and in building our literary heritage. The proof this lies in the fact that over the last ten years or so, the works we publish have been taught ever more frequently in universities. Master's and doctoral theses are being written on them. We are well-known and we are fully aware of the fact that we have a responsibility in the area of culture and that we must help affirm our collective identity, which varies depending on the provinces, of course.

This leads me to speak to my second point, which is federal funding. We have to distinguish between two types of funding, mainly federal support of publishers and federal support for our organization. Editors, of course, are always curious, every year, to see what lies behind the two funding doors available to them. The Canada Council for the Arts, which funds projects based on creativity and excellence, gave us \$318,000 last year, which represents 4.5 per cent of its funding envelope. The BPIDP provides funding after review of applications. Some publishers do not apply to this organization because their sales volume is not high enough. The BPIDP bases its funding on sales volume, and if the figures vary between \$18,000, \$25,000 and \$35,000, it is not worth it for publishers to apply, and that is too bad. Last year, we received \$149,000, which represented 0.6 per cent rather than 0.4 per cent of the budgetary envelope from the preceding year. It was a good increase because the weighted average had changed.

The RÉCF received \$73,000 from the Canada Council for the Arts last year, \$170,000 from the BPIDP, and \$78,000 under the OLSP.

Before concluding with the second point. . . Is my time limited?

The Deputy Chair: You have between 10 and 15 minutes so that we then have enough time for questions.

Mr. Malette: Very well. I will therefore go immediately to the third point, that is, the problems encountered. First, there is the size of the market. It must be pointed out, albeit briefly, that we work in small markets. The population varies throughout Canada, we do not have any bookstore or media networks. So we work under difficult conditions. Illiteracy rates are fairly high, that is a fact, and the rate of anglicization is worrisome.

publie environ 5000 titres. Si on fait exception des deux maisons d'édition dans le domaine scolaire qui accaparent environ un million du gâteau, notre chiffre d'affaires oscille autour de 700 à 750 000 \$; divisé par 13, le montant n'est pas très élevé. Ce sont des chiffres d'affaires assez minces. La plus vieille maison d'édition, *Prise de parole*, a 35 ans. Nous sommes relativement jeunes. Est-ce que la qualité est au rendez-vous? Je ne vais pas vous faire la liste des prix accordés, mais il me fait plaisir de vous dire que cette année, nous sommes récipiendaires de deux des sept prix du gouverneur général, offerts chaque année. C'est une bonne moyenne. En poésie, Serge Patrice Thibodeau du Nouveau-Brunswick, et en essai, Annette Hayward.

Il ne serait pas exagéré de dire que tous les membres du RÉCF participent largement à l'affirmation d'une identité collective, à l'édification d'un patrimoine littéraire. À preuve, de plus en plus, depuis une dizaine d'années, notre littérature est enseignée dans les universités. On fait des thèses de maîtrise et de doctorat. Nous sommes présents et nous sommes pleinement conscients d'avoir une responsabilité culturelle et de participer à cette affirmation d'une identité collective avec ses accents particuliers selon les provinces, bien sûr.

Cela m'amène à vous parler du deuxième point qui est l'aide fédérale. Là, je pense qu'il faut diviser. Il faut voir cette aide fédérale pour les éditeurs et l'aide fédérale pour le RÉCF. Pour les éditeurs, il y a bien sûr deux tiroirs que l'on ouvre toujours avec intérêt chaque année pour voir ce que nous allons recevoir. Le Conseil des arts du Canada qui donne des subventions suivant la création et l'excellence, nous a attribué l'an dernier 318 000 \$ ce qui représente un pourcentage de 4,5 p. 100 de l'enveloppe budgétaire. Le PADIÉ a donné des subventions à ceux qui en ont fait la demande. Certains éditeurs ne font pas la demande parce que le volume de vente n'est pas assez élevé. Le PADIÉ donne ses subventions selon le volume de vente et si ce dernier oscille entre 18 000, 25 000 et 35 000 \$, les éditeurs n'y voient pas l'intérêt et c'est malheureux. L'an dernier, on a reçu 149 000 \$, ce qui représentait 0,6 p. 100 au lieu du 0,4 p. 100 de l'enveloppe budgétaire de l'année précédente. C'est une bonne augmentation parce que le coefficient de pondération a changé.

Le RÉCF a obtenu 73 000 \$ du Conseil des arts du Canada l'an dernier, du PADIÉ, 170 000\$ et du PALO 78 000\$.

Avant de conclure sur ce deuxième point... Est-ce que le temps est limité?

La vice-présidente : Nous souhaitons ne pas dépasser 10 à 15 minutes pour qu'après nous puissions poser des questions.

M. Malette : D'accord. Je vais donc passer immédiatement au troisième point, les difficultés rencontrées. Il y a d'abord la taille du marché. Il faut le souligner, même rapidement, qu'on travaille dans des marchés restreints. La population est diversifiée à travers le Canada, on n'a pas de réseau de librairies ou de médias. Donc on travaille dans des conditions difficiles. L'analphabétisme est assez élevé, il ne faut pas se le cacher. L'anglicisation, les chiffres sont là, c'est inquiétant.

A study by Canadian Heritage published in 2005 stated that there are four times fewer French-Canadian readers who live in minority communities. This means 3 per cent of good readers, as compared to 13 per cent in Quebec.

The size of the markets is a problem as is the size of structures, because we are small players. About a year ago, during the Salon du livre de l'Outaouais, naturally, Eastern Ontario was being honoured. A Montreal newspaper that I will not name, but of which Claude Ryan was the editor, published 32 reviews in a special booklet for the Salon du livre de l'Outaouais. Seven were on Quebec literature and only one was on Ontario literature. The others were mostly about foreign literature.

This shows you to what extent we must deal with difficult situations, especially in minority communities. There is also the impact of government assistance. If we look at what SODEC gives to its publishing houses compared with what Ontario receives from SODIMO, there is no common ground.

Finally, there is the lack of a political framework, which represents a serious problem. I am sure that we will come back to that during the question period. There is no Bill 51 that protects publishers and books published in Quebec.

What are our demands? The Canada Council, the BPIDP and publishers all have the same mandate: to affirm and build on this collective identity. We do so by publishing books, by forging a literary heritage, and you do so by granting us the financial assistance that we so urgently need.

I referred to the BPIDP and the 0.6 per cent of the budget envelope. If only we could receive 1.5 or 2 per cent more, I would come away today a very happy man. If I had the conviction that we could work toward this goal, that would be a great thing.

Our second request, while respecting provincial areas of jurisdiction, is that the federal government should help us foster the development of a book policy. New Brunswick has already done so, Ontario is beginning to think about it, and we would like to be able to count on federal support. We will have to see how this can be orchestrated.

Third, we are calling on your support and your assistance to shake up the media. I am thinking of Radio-Canada, but I would like to congratulate them, however, because with the creation of the Prix des lecteurs or readers' award, especially as it is now a cross-Canada initiative as of this year, it is definitely the award that receives the most and the best media coverage.

The contribution made by Radio-Canada is significant, but I think that much more can be done as concerns cultural broadcasting. I am sorry to have perhaps gone over my time, but that is what I wanted to say to you.

The Deputy Chair: You used two acronyms during your presentation, that is, the BPIDP and another one. For those who do not know what you are referring to, could you tell us what those letters mean?

Une étude de Patrimoine canadien publiée en 2005 disait qu'on avait quatre fois moins de lecteurs canadiens-français vivant en situation minoritaire. Donc 3 p. 100 de bons lecteurs, par rapport à 13 p. 100 au Québec.

La taille des marchés est difficile ainsi que la taille des structures, car nous sommes des petits joueurs. Il y a environ un an, lors du Salon du livre de l'Outaouais, bien sûr l'Est ontarien était à l'honneur. Un journal montréalais que je ne nommerai pas — dont M. Claude Ryan a été longtemps le directeur — a publié 32 recensions critiques dans un cahier spécial pour le Salon du livre de l'Outaouais. Il y en avait sept sur le Québec et un sur l'Ontario. Les autres, c'était surtout de la littérature étrangère.

Cela vous montre jusqu'à quel point on travaille dans des situations difficiles, surtout lorsque nous sommes en milieu minoritaire. Il y a aussi l'importance de l'aide gouvernementale. Si on regarde ce que SODEC donne à ses maisons d'édition et ce que l'Ontario reçoit de SODIMO, il n'y a pas de comparaison.

Enfin, il y a l'absence d'encadrement politique qui représente un problème sérieux. On aura sans doute l'occasion d'y revenir tantôt durant la période des questions. On n'a pas de Loi 51 qui protège les éditeurs et les livres publiés au Québec.

Quelles sont nos demandes? Le Conseil des Arts, le PADIÉ et les éditeurs avons le même mandat : affirmer et travailler à cette identification collective. Nous en publiant des livres, en construisant un patrimoine littéraire et vous, en nous accordant l'aide financière dont on a tant besoin.

Je soulignais tantôt le PADIÉ, le 0,6 p. 100 de l'enveloppe budgétaire. Si seulement on pouvait recevoir 1,5 p. 100 ou 2 p. 100 de plus, je partirais aujourd'hui extrêmement heureux. Si j'avais la conviction qu'on allait travailler vers cet objectif, ce serait énorme.

Notre deuxième demande, bien sûr toujours dans le respect des compétences provinciales, c'est que le fédéral nous donne un petit coup de main pour favoriser l'élaboration de politiques de livres. Le Nouveau-Brunswick l'a fait, l'Ontario commence à y penser, et on aimerait bien pouvoir sentir l'appui du fédéral. Il faudra voir comment cela peut être orchestré et articulé.

Troisièmement, nous demandons votre appui et votre aide pour brasser les médias. Je pense ici à Radio-Canada, mais immédiatement je m'empresse de leur donner « un coup d'encens », cependant, parce qu'avec la création du Prix des lecteurs, surtout qu'il est devenu pancanadien cette année, je n'hésite pas à dire sur la place publique que c'est devenu le prix le plus médiatisé et le mieux médiatisé.

Cette contribution de Radio-Canada est importante, mais je pense qu'on peut en faire beaucoup plus sur le plan des émissions culturelles. Je m'excuse d'avoir peut-être abusé de mon temps, mais voilà assez brièvement ce que je voulais vous dire.

La vice-présidente : Vous avez utilisé deux acronymes à quelques reprises, soit le PADIÉ ainsi qu'un autre. Pour ceux qui ne connaissent pas totalement ce dont vous parliez, que signifient les lettres?

Mr. Malette: The BPIDP is the Book Publishing Industry Development Program.

The Deputy Chair: And the OLSP?

Ms. Leblanc: That is the Official Languages Support Program.

The Deputy Chair: I think that will make it easier for everyone. Let us now welcome Mr. Mark Chatel from the Alliance des producteurs francophones du Canada.

Mr. Mark Chatel, President, Alliance des producteurs francophones du Canada: Madam Deputy Chair, I have been the President of the Alliance des producteurs francophones du Canada since last December. It is therefore a great honour for me to address the committee today. I will try to explain to you the situation of producers, and more specifically television, movie and new media producers.

The Alliance des producteurs francophones du Canada was founded in 1999 and will celebrate its 10th anniversary next year. It represents about 11 production houses which are spread over five provinces: British Columbia, Alberta, Manitoba, Ontario and New Brunswick. I think it is important to understand that what we see on television today matters and gives Canadian and francophones living outside Quebec the feeling that they truly exist; this happens when they can identify with the people they see on the screen, or when they can identify with the people on television shows or in movies. The fact is that in Canada there is a linguistic duality from sea to sea. Part VII of the Official Languages Act is very important to us, and we hope to benefit from this particular provision to consolidate what we have achieved so far and which nevertheless remains fairly vulnerable, and that is a fact. But we have been in a period of growth since 2003, which was a turning point because some television shows might have disappeared, since at the time independent productions in minority communities were extremely underfunded.

The House of Commons Official Languages Committee recommended that 15 per cent of funding for audiovisual productions be spent on minority language projects. After that recommendation was made, we received 10 per cent of all public funding spent outside of the province of Quebec, and this helped our revenues double from \$9 million in 1999 to \$18 million in 2007. This represents the total revenues for all producers located outside Quebec, and this phenomenal growth and breakthrough would not have been possible without the standing committee having made that very clear recommendation.

Of course, we still face many challenges on a day to day basis. I myself am a television producer based here in Ottawa, and believe me when I say that I could not relate to the situation of francophone producers, when I used to live in Quebec, and I understand that many Quebecers are not aware of the reality of the million francophones who live outside Quebec.

M. Malette : Le PADIÉ, c'est le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition.

La vice-présidente : Et le PALO?

Mme Leblanc : C'est le Programme d'appui aux langues officielles.

La vice-présidente : Je pense que cela facilite les choses pour tout le monde. Accueillons maintenant, de l'Alliance des producteurs francophones du Canada, M. Mark Chatel.

Mark Chatel, président, Alliance des producteurs francophones du Canada : Madame la vice-présidente, je suis président de l'Alliance des producteurs francophones du Canada depuis décembre dernier. C'est donc un grand honneur de vous parler aujourd'hui. Je tenterai de vous expliquer la situation que vivent les producteurs et notamment les producteurs de télévision, de cinéma et de nouveaux médias.

L'Alliance des producteurs francophones du Canada existe depuis 1999 et célébrera son dixième anniversaire l'an prochain. Elle regroupe environ 11 maisons de production qui sont réparties dans cinq provinces : la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Je pense que c'est important de comprendre que les images télévisuelles actuelles parlent et donnent au public canadien et aux francophones hors Québec le sentiment de vraiment exister; lorsqu'ils se reconnaissent à l'écran ou lorsqu'ils peuvent se voir à travers des émissions de télévision et au cinéma. Notre réalité, au Canada c'est qu'il y a une dualité linguistique d'un océan à l'autre. La partie VII de la Loi sur les langues officielles est très importante pour nous et l'on espère profiter de cette disposition particulière pour consolider nos acquis qui sont, disons-le, assez fragiles. Nous avons toutefois, connu une période de croissance depuis 2003, année qui a été fatidique, qui aurait pu voir la disparition des entreprises de production télévisuelle, alors qu'il y avait vraiment un sous-financement des productions pour la production indépendante en milieu minoritaire.

Le comité de la Chambre des communes sur les langues officielles a recommandé que 15 p. 100 de l'argent dépensé en audiovisuel soit attribué à la production en milieu minoritaire. Et suite à cette recommandation, nous avons obtenu 10 p. 100 de tous les fonds publics dépensés à l'extérieur du Québec, et cette disposition a vraiment permis de passer d'un chiffre d'affaires global de 9 millions de dollars en 1999 à 18 millions de dollars en 2007. C'est le volume d'affaire de l'ensemble des producteurs situés à l'extérieur du Québec et on n'aurait donc pas pu voir cet envol et cette percée sans cette recommandation très claire du comité permanent.

Évidemment, il y a beaucoup de défis à relever au quotidien. Je suis moi-même un producteur de télévision basé ici à Ottawa, et je peux vous dire que la réalité des producteurs francophones, alors que j'habitais au Québec autrefois, ne me rejoignait pas nécessairement et je peux comprendre qu'il y a bien des Québécois qui ignorent la réalité que vit le un million de francophones vivant à l'extérieur du Québec.

I recently produced a television series for young people; it was broadcast on TFO, which is the educational channel in Ontario. The program was called *Mon premier emploi*, and it showed young people between the ages of 9 and 12 who had summer jobs where they worked in French. Some young Franco-Ontarians between the ages of 9 and 12 told me that before they saw the show, they had no idea that when they became teenagers, they could work in their own language. So this is the type of impact television, new media and the movies can have on the lives of francophones living outside Quebec. When young people can relate to the characters they see on screen, they feel they exist; if they cannot relate, they feel they do not exist. This is why we are working hard so that broadcasters, particularly those who hold a national broadcasting licence — public broadcasters like Radio-Canada, and private ones like TVA — are obliged to reflect the reality of francophones living outside Quebec. In fact, perhaps they should even be obliged to dedicate 15 per cent of their programming to the francophone reality outside Quebec, since the million francophones living in the rest of Canada represent 15 per cent of Canada's francophone population.

We hope that when the television licences of these two broadcasters are renewed this fall — and next year, in the case of CBC — that the CRTC will impose this requirement on them. There is no doubt that this would add to the television programming available in Canada.

Our other reality is that we are far from major centres, from where the decisions are made by television channels. That works to our disadvantage on a day-two-day basis. The other disadvantage is the lack of human resources — francophone technicians, directors and scriptwriters. Fortunately, some programs, which were developed under interdepartmental cooperation programs in support of official languages, have made it possible to train directors and scriptwriters, in association with the NFB, CBC and Telefilm Canada — among others. These projects have been successful and have made it possible to produce some dramas and short films that were broadcast on Radio-Canada.

There were four experiments of this type that were very promising, because they allowed directors and script writers from outside Quebec to learn their craft. We hope these essential partnerships will continue.

Of course, we are very concerned about the future of the Canadian Television Fund. We will know within a few days or weeks what will be happening to it. And clearly, the position of the Alliance des producteurs francophones du Canada is that a type of status quo should be maintained. We are definitely not in favour of dividing the fund into a public and private fund. We want a strong Canadian broadcasting system with high-quality programming. In our opinion, ratings are not necessarily criteria that can be used when program is produced outside Quebec.

J'ai récemment produit une émission de télévision qui ciblait les jeunes, et qui a été diffusée sur la chaîne de TFO, la chaîne éducative en Ontario. Cette émission, qui s'appelait *Mon premier emploi*, portait sur les 9-12 ans et montrait de jeunes adolescents qui occupaient des emplois d'été en français. Certains jeunes Franco-Ontariens de 9-12 ans m'ont dit qu'avant de voir cette émission, ils ne savaient qu'à leur adolescence, ils pourraient travailler dans leur langue. Et c'est cela l'impact que peuvent avoir la télévision, les nouveaux médias et le cinéma sur les réalités francophones à l'extérieur du Québec. Lorsque les jeunes se voient à l'écran, ils existent; s'ils ne se voient pas, ils n'existent pas. C'est la raison pour laquelle nous faisons beaucoup de pressions afin que les télédiffuseurs, notamment ceux qui demandent des licences nationales — les télédiffuseurs publics comme Radio-Canada, ou privés comme TVA — aient cette obligation de refléter la réalité des francophones hors Québec. Et tant qu'à y être, on pourrait même les obliger que ce soit 15 p. 100 de leur programmation puisqu'un million de francophones représentent 15 p. 100 de la population canadienne francophone, et que 15 p. 100 de leur programmation porte sur cette réalité francophone hors Québec.

Nous espérons que justement, lors du renouvellement des licences télévisuelles de ces deux télédiffuseurs principalement, qui aura lieu cet automne — et l'an prochain, pour ce qui est de Radio-Canada —, que le CRTC impose à ces télédiffuseurs cette obligation qui, clairement, ajouterait au paysage télévisuel canadien.

L'autre réalité que nous vivons, c'est l'éloignement des grands centres, des prises de décisions par les chaînes de télévision. Au quotidien, c'est quelque chose qui nous désavantage. L'autre désavantage, c'est aussi le manque de ressources humaines — de techniciens, de réalisateurs, de scénaristes francophones. Et heureusement que certains programmes, créés par des programmes interministériels de collaboration pour les langues officielles, ont permis en association notamment avec l'ONF, Radio-Canada, Téléfilm Canada, la formation de réalisateurs, de scénaristes. Ces projets ont eu du succès et ont permis la production de fictions et de courts métrages qui ont été diffusés à l'antenne de Radio-Canada.

Il y a eu quatre expériences de ce genre qui ont été très salutaires parce qu'elles ont permis à des réalisateurs et à des scénaristes hors Québec de se faire la main et d'apprendre le métier. Nous espérons que ces partenariats essentiels continueront d'exister.

Évidemment, l'avenir du Fonds canadien de télévision nous préoccupe énormément; on saura dans quelques semaines ou quelques jours ce qu'il en adviendra. Et la position de l'Alliance des producteurs francophones du Canada est clairement une forme de statu quo. On n'est certainement pas pour la division en deux fonds privés publics de ces sommes. Nous voulons permettre un système de télédiffusion canadien fort avec des émissions de qualité. Pour nous, le critère des cotes d'écoute n'est pas nécessairement un critère sur lequel on peut se baser lorsque l'on produit à l'extérieur du Québec.

Earlier, I mentioned the example of young people who see themselves on the screen, and who see a reason for continuing to speak French. However, had we evaluated the success of the program based on ratings at TFO, we would have probably decided that it did not meet the standards. We would therefore not meet the objective.

So we think there should be a way other than the obsession with ratings of evaluating the success of programs. We think that emphasis should be placed on quality considerations, rather than quantitative ones. That is very important. We hope we will maintain this guaranteed place in the funding system for programs. We hope that the recommendation made in 2003 by the parliamentary committee will be met — namely that 15 per cent of public funds be invested in independent productions outside Quebec. We are having difficulty making ends meet and maintaining some vitality, and our remoteness and the lack of human resources mean that we need more funding to develop and build this infrastructure so crucial to the development of these production companies. They are really of all types: programs for young people, documentaries, drama series and variety shows. We work in all these fields. The quality is really recognized as equal to that of Quebec programming.

In the past, about two years ago, we were on the board of the Canadian Television Fund. Our place there was given to us by the Department of Canadian Heritage. This was taken away as a result of a recommendation made by the Auditor General, who said that there was a possible conflict of interest for us. However, the fact of the matter is that almost all the members of the board of the Canadian Television Fund could be in a conflict of interest situation. I'm thinking of the Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ) or the Canadian Film and Television Production Association (CFTPA), or any group, ultimately, whose objectives have to do with production companies and the production industry.

So for us, it is vital to be on this board to avoid being in a ghetto, and to be able to follow what is going on in various areas. I can give you a quick example of a bad decision made by this board that had a direct impact on us. People do not always think of all the possible ramifications of a decision. This happened when it was decided that the budget of the fund would be divided between Radio-Canada (37 per cent) and the other broadcasters. In the case of productions outside Quebec, there were no clear guidelines regarding this 37 per cent, whereas for the budget envelope for us, there were guidelines regarding the period of the year during which the money had to be spent, whether or not we had to produce certain types of programming — so much for programming for young people, so much for documentaries, drama or variety shows. In the case of Radio-Canada, this was left completely open, and as a result, in the last four years, there has been no youth programming produced at Radio-Canada by the independent sector outside Quebec. That means that there is one youth series a year less, compared to the past, which the Alliance des producteurs francophones produced. There is one

Je vous donnais plus tôt l'exemple des jeunes qui se reconnaissent à l'écran et qui, pour eux, leur donne une raison de continuer à parler en français. Mais si on avait évalué le succès de cette émission sur des cotes d'écoute, à TFO, on aurait probablement dit que cela ne rejoint pas les standards. On n'aurait donc pas atteint l'objectif.

Donc pour nous, en ce qui concerne cette rhétorique et cette obsession autour des cotes d'écoute, on suggère qu'il y ait une nouvelle façon d'évaluer le succès des émissions, sur des bases plus qualitatives que quantitatives. C'est très important. On espère que nous maintiendrons cette place assurée dans le système de financement des émissions. Nous demandons que la recommandation de 2003 du comité parlementaire soit atteinte, donc que 15 p. 100 des fonds publics soient investis en productions indépendantes à l'extérieur du Québec. Nous avons des difficultés à joindre les deux bouts et à maintenir une certaine vitalité, et notre éloignement et le manque de ressources humaines font que nous avons besoin de plus de moyens pour nous épanouir et bâtir cette infrastructure cruciale à l'épanouissement de ces entreprises de production qui, vraiment, sont de tous les genres : émissions jeunesse, documentaires, séries dramatiques et émissions de variétés. Nous faisons dans tous les genres. La qualité est vraiment, de façon impressionnante, reconnue comme étant égale à celle que l'on retrouve au Québec.

Nous avons autrefois, il y a deux ans encore, un siège sur le conseil d'administration du Fonds canadien de télévision, qui nous était accordé par le ministère de Patrimoine canadien. Ce siège nous a été retiré suite à une recommandation de la vérificatrice générale qui disait qu'il y avait possibilité d'un conflit d'intérêts en ce qui nous concerne. Sauf que la réalité est que pratiquement tous ceux qui siègent au Fonds canadien de télévision pourraient être dans cette situation de conflit d'intérêts. C'est comme l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ) ou à la Canadian Film and Television Production Association (CFTPA) où tout le monde, finalement, a des objectifs reliés aux maisons de production et à l'industrie de production.

Donc pour nous, il est vital d'être sur ce conseil d'administration afin d'éviter d'être dans un ghetto, mais plutôt suivre l'évolution des dossiers, savoir ce qui se passe. Je peux rapidement vous donner un exemple d'une mauvaise décision qui a été prise sur ce conseil d'administration et qui nous a touchés directement — on ne pense pas toujours à toutes les ramifications possibles d'une décision —, c'est lorsqu'il a été décidé que l'enveloppe du Fonds canadien serait divisée entre Radio-Canada (37 p. 100) et le reste aux autres télédiffuseurs. Dans le cas de la production hors Québec, il n'y a pas eu de lignes directrices claires qui encadraient ce 37 p. 100, alors que dans l'autre enveloppe budgétaire qui nous était destinée, il y a des balises en termes de période dans l'année où on doit dépenser cet argent, si on doit respecter certains genres, tant d'argent est dépensé en émissions jeunesse, tant en émissions documentaires, en dramatiques ou en variétés. Et dans le cas de Radio-Canada, c'était complètement ouvert, ce qui a eu comme impact que depuis quatre ans, aucune émission jeunesse n'a été produite à Radio-Canada par le secteur indépendant hors Québec. Ce qui veut dire qu'il y a une série

young people's series less, and that means that francophone young people do not see themselves on the screen. And this speeds up the process of assimilation of francophone children. When decisions are made by the board, it is vital to have people there to raise a red flag to warn the other members about the concrete impact they could have for francophones outside Quebec.

I will close by telling you that another of our recommendations, one I've already mentioned, is that 15 per cent of the francophone content be in broadcasters' licences. And that we be on all the boards of directors that have to do with the Canadian broadcasting system, so that our voice can be heard and we can really protect our fragile achievements. We really hope to have increased production in the next few years. As I mentioned previously, I think there have been some good breakthroughs since 2004, but, at the same time, we have lost ground in other areas. Thank you very much.

The Deputy Chair: I would like to thank our three witnesses.

Senator Goldstein: I would like to thank the three of you for coming to share your ideas and opinions with us.

I have a number of questions. My first is to Mr. Chatel. As you know, another Senate committee is reviewing some aspects of Bill C-10, one of whose objectives is to set some criteria for the funding and certain Canadian productions through tax credits.

Your organization has not been involved in these hearings. Is that because you produce mainly shorts or productions not eligible for funding by these tax credits? Or was there some other reason for that?

Mr. Chatel: No, our productions are clearly funded by federal and provincial income tax credits. So far, we have been quite silent on this issue, because our position was much the same as that of the APFTQ. We think it is more up to the courts to settle issues involving deviations from standards for conduct or good taste in programming.

The current problem is that the definition is much too broad and leaves a great deal of doubt about the tax credit system. The banks even mentioned that they could question their interim financing. The APFC's position is that the provision should be limited to some very specific cases. In the case of criminal prosecutions, if productions are found guilty, they could be turned down for the tax credit. In other cases, we cannot impose such a broad, vague provision on the entire industry.

Senator Goldstein: Ms. Leblanc, I see that the Association des théâtres francophones du Canada has members from all over Canada, except Quebec. Is there a reason for that?

Ms. Leblanc: Are you talking about the Association des théâtres francophones?

jeunesse par année qui se fait de moins, comparativement au passé, ce que produisait l'Alliance des producteurs francophones. C'est une série de moins qui fait que les jeunes francophones ne se voient pas à l'écran. Et on accélère un peu dans le sens du phénomène d'assimilation des enfants francophones. Lorsque les décisions sont prises au conseil d'administration, c'est vital qu'il y ait des gens qui lèvent des drapeaux pour avertir que cela pourrait avoir concrètement un impact pour la francophonie hors Québec.

Je termine en vous disant qu'une autre des recommandations que nous proposons, je l'ai déjà dit, est que 15 p. 100 du contenu francophone se retrouve dans les licences des télédiffuseurs. Et que nous soyons sur tous les conseils d'administration qui touchent à la réalité du système canadien de radiodiffusion, pour nous faire entendre et vraiment protéger cet acquis qui est fragile. On espère vraiment avoir une production accrue au cours des prochaines années. Comme je l'ai déjà mentionné, je pense que depuis 2004, il y a eu de belles percées, mais en même temps, un certain effritement. Je vous remercie.

La vice-présidente : Merci beaucoup à nos trois témoins.

Le sénateur Goldstein : Merci, à vous trois d'être venus partager vos idées et vos opinions.

J'ai plusieurs questions à vous poser. Ma première question s'adresse à M. Chatel. Vous n'êtes pas sans savoir qu'un autre comité du Sénat est en train d'examiner certains aspects du projet de loi C-10 qui tente, entre autres, d'établir certains critères pour le financement, par voie de crédits d'impôt, de certaines productions canadiennes.

Votre organisation est ou était absente à ces auditions. Est-ce que c'est parce que vous produisez surtout des courts métrages ou des productions qui ne sont pas susceptibles d'être financés par ces crédits d'impôt? Ou y a-t-il une autre raison?

M. Chatel : Non, nos productions sont clairement financées par les crédits d'impôt fédéraux et provinciaux. Jusqu'à maintenant, on a été un peu plus silencieux par rapport à la question parce qu'en fait, nous avons un peu la même position que l'APFTQ en ce sens que nous pensons qu'il revient plus au système judiciaire de régler les problèmes d'écarts de conduite ou de bon goût par rapport aux émissions produites.

Le problème actuel est que la définition est beaucoup trop large et laisse planer un doute immense sur le système de crédits d'impôt. Les banques ont même mentionné qu'elles peuvent remettre en cause leur financement intérimaire. La position de l'APFC est qu'il faudrait circonscrire à des cas très précis. Dans les cas de poursuites criminelles, les productions, si elles sont reconnues coupables, pourraient se voir refuser le crédit d'impôt. Dans d'autres cas, on ne peut pas imposer à l'ensemble de l'industrie une disposition très large et floue.

Le sénateur Goldstein : Madame Leblanc, je constate que l'Association des théâtres francophones du Canada a à son actif des membres de partout au Canada sauf du Québec. Y a-t-il une raison qui explique ce fait?

Mme Leblanc : Vous parlez de l'Association des théâtres francophones?

Senator Goldstein: Yes.

Ms. Leblanc: I am with the Association des groupes en arts visuels francophones. It is true that Quebec is not included. With a few exceptions, such as the Gala de la chanson, our national associations do not include Quebec. The intention is to defend the interests of francophones outside Quebec.

Senator Goldstein: Would it not be appropriate to join forces with Quebec theatre groups?

Ms. Leblanc: As my colleague just mentioned, we do defend a number of demands jointly with Quebec. Following the summit in November 2007, a new alliance on visual arts was established. It is made up of 11 national associations, including the group from Quebec. So we work at the same table to refine our demands.

In the area of the visual arts, CARFAC/RAAV is an organization made up of individual artists. This Canada-wide association, which includes Quebec, defends the rights of visual artists. We are involved in that group.

Senator Goldstein: All efforts to support culture in Canada and throughout the world always need support. Aside from financial assistance, can you tell us what other type of help, support, intervention or initiative from government and other state institutions could promote the development of the arts in the francophone community outside Quebec?

Ms. Leblanc: We often need research support to track trends. As Mr. Chatel mentioned, we are looking for data that is more qualitative in nature. Our approach is quite different from the one used in the major markets.

In addition, we are involved in education support, which is necessary at all levels — primary, secondary and university — in order to promote a better understanding of art, its importance and its inclusion in all areas of activity.

Mr. Malette: In your question, Senator Goldstein, you talked about assistance other than financial assistance. Nevertheless, I would like to come back to the financial aspect before looking at the others.

The financial assistance we receive is always helpful to us. However, a major problem remains. The financial assistance is not adequate in terms of operations. We have to take much too high a percentage of the funds we receive just to carry out our projects. And then we are encouraged to come forward with a new project. We apply once again, and bring forward interesting projects to get our literature known across the country. And we get a grant of \$30,000 or \$40,000, which is very good. The percentage of the grant that goes to operations is tiny. And yet our internal management costs are growing all the time.

Let me mention a specific example that concerns me. At the RÉCF, we did not have enough money to pay the executive director. He had to wait between four and six months to get paid.

Le sénateur Goldstein : Oui.

Mme Leblanc : Je suis avec l'Association des groupes en arts visuels francophones. Effectivement, le Québec n'est pas inclus. Sauf quelques exceptions, tel le Gala de la chanson, nos associations nationales n'incluent pas le Québec. L'intention est plutôt de défendre les intérêts des francophones hors Québec.

Le sénateur Goldstein : Ne serait-il pas approprié de faire cause commune avec le théâtre québécois?

Mme Leblanc : Comme vient de le souligner mon collègue, nous menons beaucoup de revendications avec le Québec, de façon commune, sur certains dossiers. Suite au sommet de novembre 2007, une nouvelle alliance pour les arts visuels a été mise en place. Elle regroupe les 11 associations nationales, dont celle du Québec. Nous sommes donc à la même table, en train d'affiner nos revendications.

Dans le domaine des arts visuels, la CARFAC/RAAV est un organisme qui regroupe les artistes individuels. Cette association pancanadienne, incluant le Québec, vient à la défense des droits des artistes visuels. Nous y sommes associés.

Le sénateur Goldstein : Tous les efforts culturels au Canada et partout dans le monde ont constamment besoin de soutien. À part l'aide financière, est-ce que vous pouvez nous dire quelle autre forme d'aide, d'appui, d'intervention ou d'initiative les gouvernements et autres institutions étatiques pourraient apporter pour favoriser l'épanouissement des arts dans la francophonie hors Québec?

Mme Leblanc : On a souvent besoin d'appui en recherche pour suivre l'évolution. Comme M. Chatel l'a souligné, nous sommes en quête de données plus qualitatives. Notre rhétorique est toute autre que celle des grands marchés.

Également, nous sommes partie prenante à un appui en éducation. À tous les niveaux scolaires, primaire, secondaire et universitaire, l'appui est nécessaire pour favoriser une meilleure compréhension de l'art, de son importance et de l'intégration artistique dans tous ces milieux.

M. Malette : Sénateur Goldstein, votre question mentionnait outre le plan financier. J'aimerais toutefois revenir à la question financière avant d'examiner les autres aspects.

Sur le plan financier, l'aide que nous recevons est toujours utile. Toutefois, un gros problème existe. Cette aide financière n'est pas suffisante au niveau du fonctionnement. On doit prendre un pourcentage beaucoup trop élevé de ces subventions pour mener nos projets à bonne fin. On nous encourage alors à déposer un nouveau projet. On fait une autre demande, des projets intéressants pour faire connaître notre littérature à l'échelle canadienne. On reçoit une subvention de 30 000 \$ ou 40 000 \$, ce qui est très bien. La partie de cette subvention affectée au fonctionnement est minime. Or, les frais de gestion à l'interne sont de plus en plus grands.

Permettez-moi de citer un exemple en particulier qui me préoccupe. Au RÉCF, on n'avait pas assez d'argent pour payer le directeur général, qui a dû attendre entre quatre et six mois avant

We were waiting for grants, and during that time, we did not have enough money for operations. These delays place us in some extremely difficult, precarious situations.

We would appreciate it very much if we could get funding that would focus more on operations.

You ask how you can help beyond financial assistance? In New Brunswick, a new book policy will be in place, in large part thanks to Marguerite Maillet. In Ontario, there has been a clear effort on the part of the Ministry of Education to encourage high school students to read more books by French-Canadian and Franco-Ontarian authors. There are 25,000 francophones in high schools in Ontario. Last March, a meeting was held to see how we could work together to promote literature. We found out that the Ontario government would like Franco-Ontarians to read three books by Franco-Ontarian authors. This has had an incredible impact. Of course, this matter comes under provincial jurisdiction. However, if the federal government found some incentives, this would be tremendously helpful to us.

Senator Goldstein: Canada Reads is on the CBC every year. The program is designed to encourage young people, and even older people, to read the books suggested. The program's results have been measurable and significant. Have you already asked Radio-Canada, the French-language network of the CBC, to do the same for works in French?

Mr. Malette: I cannot confirm that. However, the Prix des lecteurs was created in Sudbury some five or six years ago. For the past two years, the event, which is Canada-wide, has made it possible to reach readers across the country. It has also been useful in raising awareness among readers of new titles published not only in Ontario, but also in New Brunswick and the west. Literary critics tell us what they think of the books. We also invite readers to share their views. Jury members are in fact readers who apply to be members. We have received about 100 applications this year. We are seeing community participation. Among the applications, we selected about 10 readers.

We are seeing extremely significant community awareness here. To answer your question, we do not have a program along the lines of Canada Reads. It is an excellent idea.

Senator Tardif: First, I would like to congratulate you and thank you for all the work you are doing to promote a collective identity and our cultural heritage. It is very moving to hear you talk about your challenges.

Mr. Chatel, you indicated that the changes to Part VII of the Official Languages Act were very important to you, because they make it possible for you to consolidate your gains.

de toucher son salaire. On attendait les subventions, et pendant ce temps on n'avait pas assez d'argent pour le fonctionnement. Ces délais nous placent dans des situations extrêmement difficiles et fragiles.

S'il était possible d'obtenir des enveloppes budgétaires qui mettraient davantage l'accent sur le plan du fonctionnement, ce serait fort apprécié.

Outre le plan financier, comment pouvez-vous nous aider? Au Nouveau-Brunswick, une nouvelle politique du livre entrera en vigueur, en bonne partie grâce à Marguerite Maillet. En Ontario, on constate un effort évident de la part du ministère de l'Éducation pour encourager les jeunes étudiants des écoles secondaires à lire davantage d'œuvres d'auteurs canadiens-français et franco-ontariens. On compte 25 000 francophones dans les écoles secondaires de l'Ontario. En mars dernier, une concertation s'est tenue sur la littérature. Nous avons appris que le gouvernement ontarien aimerait que les Franco-ontariens aient lu trois livres d'un auteur franco-ontarien. Cette nouvelle a eu un effet incroyable. Bien sûr, la question est de compétence provinciale. Toutefois, si le fédéral trouvait des mesures incitatives, cela nous aiderait énormément.

Le sénateur Goldstein : Sur le réseau anglophone de Radio-Canada, le programme Canada Reads a lieu à chaque année. Ce programme vise à inciter les jeunes et moins jeunes à lire des œuvres suggérées. Les résultats de ce programme sont mesurables et significatifs. Avez-vous déjà demandé à Radio-Canada de faire de même pour les œuvres de langue française?

M. Malette : Je ne pourrais pas vous le confirmer. Cependant, le Prix des lecteurs fut créé il y a environ cinq ou six ans à Sudbury. Depuis deux ans, cet événement pancanadien permet de rejoindre un lectorat à la grandeur du pays. Il permet aussi de sensibiliser ce lectorat à de nouveaux titres publiés non seulement en Ontario, mais au Nouveau-Brunswick et dans l'Ouest canadien. Les critiques littéraires nous disent ce qu'ils pensent de ces livres. On invite aussi les lecteurs à nous faire part de leurs impressions. Les membres du jury sont d'ailleurs des lecteurs qui posent leur candidature. Nous avons reçu une centaine de candidatures cette année. On constate donc une participation de la collectivité. On a choisi, parmi ces candidatures, une dizaine de lecteurs.

En ce sens, on remarque un brassage collectif extrêmement intéressant. Pour répondre à votre question, nous n'avons pas une émission du genre *Canada Reads*. Toutefois, l'idée est excellente.

Le sénateur Tardif : Je tiens d'abord à vous féliciter et à vous remercier pour tout le travail que vous faites pour l'édification d'une identité collective et de notre patrimoine culturel. C'était très émouvant de vous entendre parler de vos défis.

Vous avez indiqué, monsieur Chatel, que les changements apportés à la partie VII de la Loi sur les langues officielles étaient très importants pour vous et que cela vous permettrait de consolider vos acquis.

Could you tell us what you mean by that? I would also like to put the question to other members of your panel. I would like to know if you have seen tangible examples of positive measures the federal government has implemented in your region.

Mr. Chatel: Since 2003, we have to admit that the provision on the 10 per cent funding set aside for French-language production in minority communities — originally, the recommendation suggested 15 per cent, but the Canadian Fund finally recognized that 10 per cent would be set aside for independent French-language productions in minority communities — that is clearly stated in the memorandum of agreement between Canadian Heritage and the Canadian Television Fund.

That example clearly shows that when official language provisions are clearly stated, gains are achieved. The provisions become an obligation, people understand, and contribute fully. That is how the industry has managed to grow.

In all contribution agreements entered into between the federal government and agencies or departments associated with broadcasting and production, we have to ensure that an accountability framework is clearly established, that performance indicators exist, that accountability mechanisms are established, and that we can make sure that all aspects of the agreement are clear in everyone's mind, and that there are no weak links in the chain.

As you know, as soon as there is a weak link, a grey area is created and we see the whole system slow down. When official language provisions are clearly set out at all levels and in all contribution agreements where they affect French-language production in minority communities, then we will see the whole industry become transformed, and gain hugely over the next few years. That is where we need clarity. Official language provisions have to be clearly set out in every memorandum of agreement.

Senator Tardif: Do such agreements currently exist, specifically recognizing the participation of organizations in minority communities?

Mr. Chatel: Yes, between Canadian Heritage and the Canadian Television Fund. However, if we compare other memoranda of agreement with the NFB, the CBC and organizations like the CRTC, we see that the provisions are very vague, or simply not sufficiently defined. There are no clear obligations set out, certainly not with respect to the 15 per cent allocation to programming, or public funding. That is where we have to set the bar properly, and that is where provisions must be very clear. When broadcasting licences come up for renewal, for example, accountability must be required, and no attempt must be made to adjust definitions to contain things that were missing because the memorandum of agreement was vague.

Pourriez-vous nous dire ce que vous entendiez par là? J'aimerais également poser cette question aux autres membres de votre groupe pour savoir si vous avez vu des exemples concrets de mesures positives apportées par le gouvernement fédéral dans votre secteur.

M. Chatel : Depuis 2003, force est d'admettre que la disposition concernant la proportion de 10 p. 100 dévolue en argent à la production francophone en milieu minoritaire, — c'était d'ailleurs à l'origine une recommandation proposant 15 p. 100, bien que le Fonds canadien ait finalement reconnu une proportion de 10 p. 100 d'argent qui devait aller à notre production indépendante en milieu minoritaire — cette disposition est clairement énoncée dans l'entente de protocole entre Patrimoine canadien et le Fonds canadien de télévision.

C'est un exemple qui démontre bien que lorsque les dispositions sont clairement énoncées en matière de langues officielles des acquis sont atteints par la suite. Cela devient une obligation, les gens le comprennent et y participent pleinement. C'est ainsi que l'industrie a pu prendre son essor.

Dans toutes les ententes de contributions entre le gouvernement fédéral et les agences ou les ministères reliés aux secteurs de la production et de la radiodiffusion, il faut s'assurer qu'un cadre d'imputabilité soit bien énoncé, qu'il y ait des indicateurs de rendement, des mécanismes de reddition de compte établi, et qu'on puisse en profiter au maximum pour que ce soit clair dans l'esprit de tout le monde et qu'il n'y ait pas de maillon faible à la chaîne.

Vous savez, dès qu'il y a un maillon faible, une zone grise se dessine à la fin et nous voyons quelquefois un ralentissement du système. Si à tous les niveaux et dans toutes les ententes de contribution sont présentes des dispositions claires en matière de langues officielles par rapport à la production francophone en milieu minoritaire, nous allons voir une transformation de notre industrie et allons également bénéficier d'acquis immenses au cours des prochaines années. C'est à ce niveau qu'il faudrait que les dispositions soient clairement énoncées dans chaque protocole d'entente.

Le sénateur Tardif : Ce type d'entente existe-t-il présentement, et ce, afin de reconnaître particulièrement la participation des organismes en milieu minoritaire?

M. Chatel : Oui, entre Patrimoine canadien et le Fonds canadien de télévision. Mais si on compare les autres protocoles d'entente avec l'ONF, Radio-Canada et d'autres organismes comme le CRTC, on voit que c'est quand même très vague ou pas assez défini. Il n'y a pas d'obligations très claires et certainement pas de référence à la proportion de 15 p. 100 de la programmation ou des fonds publics. C'est là qu'on doit mettre la barre au juste niveau et que les dispositions doivent être très claires; quand vient le temps de renouveler par exemple les licences de télédiffusion, il faut rendre des comptes et ne pas essayer de cacher dans la définition ce qu'on voulait dire parce que le protocole d'entente était flou.

If this were done systematically at all levels, in all agreements and in all memoranda of agreements — not just for the Canadian Television Fund — I think we could then have a system that really worked, a system that would revitalize the industry across Canada.

Ms. Leblanc: This must be broadened to all agreements. Those provisions must be found not only in agreements relating to the film or television industry, but also to other industries. For example, there are agreements with MusicAction édition, though when it comes to the visual arts it is the Canada Council that tends to be the major player. There again, efforts must be made to formulate agreements that are in compliance with the Official Languages Act. If we want special measures to be stronger, and that is where the teeth are, that is where we can get it done.

We are not seeing any of this at present. In the Canada Council's new plan there is a new focus on equity, but we are still told that we will have to wait and that no one knows how that will translate into measures respecting official languages.

That means official language provisions were not sufficiently well defined, since we are still defining what this means in the area of culture at the Canada Council. Those negotiations should have been completed earlier, so that once the funding arrives everyone knows where it has to go.

Senator Tardif: So one example of a positive measure under the new Part VII of the Official Languages Act might be to ensure there are specific provisions in all agreements recognizing the cultural contribution of minority official language communities.

Ms. Leblanc: Yes, and we should go even further. I was talking about weighting mechanisms based on the challenges inherent in being a minority language community. In each sector there are memoranda of agreement, which have been negotiated between the government and a number of agencies, but we should go further.

Senator Tardif: They are not specific enough.

Ms. Leblanc: Exactly.

Mr. Malette: There are of course specific provisions in Part VII that broadly assist all minorities, be they francophone or anglophone. Another aspect that seems important to me is that the weighting factor be carefully measured. Let me give you a specific example. I mentioned it earlier.

When we receive a contribution from Canadian Heritage based on our sales figures, obviously our sales figures are small — major publishers receive \$600,000 to \$800,000, while we receive much smaller amounts. And we are only among 6 of the 15 publishers who receive that funding. I would say that the small amount we receive amounted to 0.6 per cent this year, and 0.4 per cent last year. So when you tell me that the weighting factor has changed, I congratulate those who changed it, but it is still not enough.

We need a provision with more teeth, and more consideration must be given to the weighting factor. If it could be raised to 1.5 per cent, it would still be low but would become quite significant for us. We would receive double what we get now, and

Si c'est fait de façon systématique, à tous les niveaux, dans toutes les ententes et dans tous les protocoles — et non pas seulement avec le Fonds canadien — je pense qu'à ce moment-là on s'assurera d'avoir réellement un système qui fonctionne et qui revitalisera l'industrie à travers le Canada.

Mme Leblanc : Il faut élargir cela à toutes les ententes. Ce n'est pas seulement dans l'industrie du cinéma ou de la télévision que cela doit être fait, mais aussi dans toutes les autres industries. Par exemple, il y a des ententes avec MusicAction édition, mais dans le cas des arts visuels c'est davantage avec le Conseil des arts du Canada que cela se joue. Et là aussi, il y a un travail à faire dans l'élaboration des ententes pour respecter la Loi sur les langues officielles. Si on veut que les mesures spéciales soient plus fortes, c'est là qu'il y a une force, c'est là qu'il est possible de le faire.

Présentement, on ne le sent pas. Dans le nouveau plan du Conseil des arts du Canada; il y a un nouvel axe sur l'équité, mais on nous dit encore qu'il faut attendre, qu'on ne sait pas comment cela va se traduire concernant les langues officielles.

Cela veut dire que cela n'a pas été assez bien défini puisqu'on est encore en train de définir ce que cela voudra dire au niveau de la culture du Conseil des arts du Canada. Ces négociations devraient avoir été faites en aval, et lorsque le financement arrive, cela doit être clair comment cela va se passer.

Le sénateur Tardif : Alors un exemple d'une mesure positive selon la nouvelle partie VII de la loi, pourrait être de s'assurer qu'il y a des articles spécifiques dans toutes les ententes pour reconnaître la contribution culturelle des communautés minoritaires de langues officielles?

Mme Leblanc : Oui, et on devrait même aller plus loin; je mentionnais le fait d'avoir des mécanismes de pondération en fonction des défis inhérents à la situation d'être minoritaire. Des protocoles d'entente existent dans chaque secteur et ont été négociés entre le gouvernement et plusieurs des agences, mais il faudrait aller plus loin.

Le sénateur Tardif : Ce n'est pas spécifique.

Mme Leblanc : Oui, c'est cela.

M. Malette : Il y a bien sûr des articles spécifiques dans la partie VII qui aident largement toute minorité, qu'elle soit francophone ou anglophone. Ce qui me semble important, c'est de bien mesurer le facteur de pondération aussi. Je vais vous donner un exemple précis. J'y faisais allusion tantôt.

Quand on reçoit une subvention de Patrimoine canadien en fonction de notre volume de ventes, c'est sûr que notre volume de ventes est si petit que les gros éditeurs vont chercher de 600 à 800,000 dollars, alors que nous c'est de la poussière. Et nous ne sommes que six éditeurs sur 15 qui recevront cela. Je me dis que le peu qu'on reçoit représente 0,6 p. 100, et l'an dernier 0,4 p. 100. Vous allez me dire qu'on a changé le facteur de pondération! Bravo! Je les félicite! Mais ce n'est pas suffisant.

Il faudrait un article avec plus de muscles et qu'on tienne davantage compte du facteur de pondération. Si on pouvait hausser cela à 1,5 p. 100, c'est peu, mais pour nous ce serait déjà beaucoup. On va doubler notre mise, on serait très contents.

we would be very happy. So I think we could put some teeth into the weighting factor set out in provisions comprised in Part VII of the Official Languages Act.

Senator Comeau: Thank you for coming here this evening to share your observations and advice. I can say that you have certainly been making excellent observations and giving excellent advice. One thing struck me in listening to your presentations — each of your groups, and many others in similar situations, have many things in common. Your communities are far from major cities, and you have a distance-related problem.

Your communities are far from major cities. You are all in small markets, you are all in minority-language communities, and you all have a very special vocation. I would say that you are our troops at the front, and your mission is to halt assimilation in minority-language communities. All you have to do is visit regions in Nova Scotia and Prince Edward Island, and probably in Newfoundland as well, to see how high the assimilation rate is. The picture in the west is probably much the same. But soldiers need tools and means to halt assimilation. Those tools are not necessarily money or funds, but often a question of access to decision-makers. When you need to get your message across to officials, or to those who prepare documents for submission to the minister, do you have access to the highest authorities, or do you have to fight your way through many people at lower levels? Are you told that you are important? I am not necessarily talking about the minister.

Ms. Leblanc: Yes, we have been making longstanding efforts to have access to senior authorities in the department, through the multipartite agreement. Those efforts have been very useful.

Senator Comeau: Do they approach you from time to time? Do they come and ask you whether everything is going well?

Ms. Leblanc: No, they do not go that far. We are the ones who are at the asking end of things.

Senator Comeau: Given the way things are, those senior officials are probably dealing with Canada's anglophone majority, and Quebec's francophone majority. However, those are very large markets and populations. They are not necessarily the ones who need that access. Is that not so?

Ms. Leblanc: That is absolutely true. We are organizations working on the ground, providing services, and we are intermediaries for organizations that should take a keen interest in these matters.

Senator Comeau: Mr. Chatel, do you get calls like that?

Mr. Chatel: Not after 5 p.m. I believe that the way things are for us as producers is something that clearly interests senior officials. The very fact that we lost our seat on the Canadian Television Fund board of directors, when we are the only organization speaking on behalf of minority-language communities, is unfortunate. I think it was a very poor

Voilà, je pense qu'on pourrait mettre un peu de muscles au niveau de ce facteur de pondération dans ces articles spécifiques de la partie VII de la Loi sur les langues officielles.

Le sénateur Comeau : Merci à vous de passer du temps avec nous ce soir pour nous offrir vos observations et vos conseils. Je peux vous dire que vous fournissez d'excellentes observations et d'excellents conseils. En écoutant vos présentations, un facteur a retenu mon attention; c'est que chacun de vos groupes et bien d'autres qui sont dans des situations semblables ont des facteurs en commun. Vos communautés sont éloignées des grands centres et vous avez donc une problématique au niveau de la distance.

Vos communautés sont éloignées des grands centres. Vous êtes tous dans des petits marchés, tous dans des communautés en situation minoritaire et vous avez tous chacun une vocation très spéciale. Je pourrais presque dire que vous êtes nos soldats au front dont la mission est d'arrêter l'assimilation dans nos communautés. Vous n'avez qu'à visiter les régions de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et probablement de Terre-Neuve pour découvrir le taux d'assimilation. Il est fort probable que la situation soit semblable dans l'Ouest. Les soldats devraient avoir des outils et des moyens par lesquels ils peuvent freiner cette assimilation. Il ne s'agit pas nécessairement d'argent ou de fonds au début, mais très souvent il peut s'agir d'avoir accès à des décideurs. Lorsque vous avez besoin d'émettre un message aux fonctionnaires ou à ceux qui préparent les documents à présenter au ministre, avez-vous accès aux plus hautes instances ou devez-vous passer à travers la panoplie de personnes qui sont en bas de l'échelle? Est-ce qu'on vous dit que vous êtes importants? Je ne parle pas nécessairement du ministre.

Mme Leblanc : Oui, un travail de longue haleine a été fait pour qu'on puisse avoir accès, grâce à l'entente multipartite, aux hautes instances ministérielles. Ce travail-là a donné certains résultats.

Le sénateur Comeau : Ils vous approchent de temps à autre? Est-ce qu'ils s'informent pour savoir si tout va bien?

Mme Leblanc : Non, cela ne va pas jusque-là. C'est plutôt nous qui sommes les demandeurs.

Le sénateur Comeau : Si on examine la réalité, probablement que ces gens des hautes instances font affaire avec la majorité anglophone du Canada, et la majorité francophone au Québec. Mais là, il y a des marchés et des populations très considérables. Est-ce que ce n'est pas nécessairement eux qui ont besoin de cet accès?

Mme Leblanc : C'est vrai, nous sommes des organismes sur le terrain, au service, on est des intermédiaires pour ces organismes qui devraient s'intéresser beaucoup à la chose, vous avez raison.

Le sénateur Comeau : M. Chatel, recevez-vous ce genre de coup de fil?

M. Chatel : Pas après 17 heures. Je crois que la réalité que nous vivons en tant que producteurs intéresse clairement les hautes instances. Le simple fait que nous ayons perdu ce siège au conseil d'administration du Fonds canadien de télévision alors que nous sommes la seule organisation qui parle au nom des communautés en milieu minoritaire, je pense que c'est une très mauvaise

decision. We have tried to meet with the minister about that, and received an impolite response that a meeting could not be possible in the near future, that the department and the minister were familiar with our situation, and so on. No one is better placed to speak on behalf of minority-language communities than we are. I believe we can speak for them with no conflict of interest, if someone who is not a producer were appointed to the board, as with APFTQ. At least, we would have a seat on the board, something that is vital if the board is to reflect television audiences that take into account the French fact outside Quebec.

Senator Comeau: You could go to Nova Scotia, and see Nova Scotia as part of your group.

Mr. Chatel: Absolutely. We have shown that with 10 per cent in public funding, we have already managed to grow considerably, and that is just a start. If we were to reach the 15 per cent required, we already have some indications from new production companies that want to belong to our alliance; when there are clear provisions, this is grist to our mill, this generates opportunities. We should not assume that there are only 12 or 13 production companies. Give us more money, that will attract people, encourage entrepreneurship, consolidate the industry and develop interesting structures. A television studio was built in Moncton by one of the members of the alliance. Initiatives of that type are allowing our industry to really take flight. But things are still so fragile, because some provisions are not clear, particularly the 37 per cent envelope for Radio-Canada, which can be spent any time during the year. The simple fact that there is no specific date during the year by which the public broadcaster must spend the money can mean that it delays making a decision about the project in which it is to invest for six months. In some cases, some businesses went bankrupt because of this, because they need their cash flow to be there; if projects are not launched during the production period, that can be fatal. It is fragile.

Senator Comeau: Don't get me started about Radio Canada!

Mr. Chatel: They are an important partner, we are glad to work with them, but there are things that could be improved. We even allowed ourselves to dream and said that since we make up 15 per cent of the francophone population and since there are seven days in the week, why not have one evening a week during prime time with programs produced outside Quebec. Why not?

Senator Comeau: What a great recommendation for our report.

Mr. Chatel: We feel like we are dreaming when we say things of this type, but why should we really describe it as dreaming?

Mr. Malette: That program could be followed by one about books in French Canada.

décision. En ce sens, on a essayé aussi d'avoir des rendez-vous avec la ministre. On nous a répondu poliment que ce n'était pas possible pour tout de suite, que l'on connaissait déjà notre situation, et cetera. Personne ne peut mieux parler au nom des communautés en milieu minoritaire que nous. Je crois qu'il est possible de le faire sans conflit d'intérêts, en nommant quelqu'un qui n'aurait pas été nécessairement un producteur, comme c'était le cas avec l'APFTQ, mais au moins nous siégerions sur ce conseil d'administration vital pour le reflet du paysage télévisuel de cette réalité francophone à l'extérieur du Québec.

Le sénateur Comeau : Vous pourriez vous rendre en Nouvelle-Écosse, et voir la Nouvelle-Écosse comme étant partie de votre groupe.

M. Chatel : Absolument. On a démontré qu'avec 10 p. 100 des fonds publics, on a réussi déjà à croître de façon intéressante, ce n'est qu'un seuil. Si on atteignait les 15 p. 100 requis, déjà on a des signes de nouvelles maisons de production qui veulent devenir membre de notre alliance, quand il y a des dispositions claires, cela amène de l'eau au moulin, cela génère des opportunités. Il ne faut pas partir du principe que vous ne soyez que 12 ou 13 compagnies de production. Donnez-nous plus d'argent, cela va attirer des personnes, encourager l'entrepreneuriat chez bien des gens, consolider l'industrie, développer des structures intéressantes. Un studio a été construit à Moncton pour la télévision par un des membres de l'alliance. Ce sont de grandes initiatives comme celles-là qui font que l'industrie ne vivote plus, et qu'elle prend son essor. Mais c'est à ce point fragile, car il y a des dispositions qui ne sont pas claires, notamment avec l'enveloppe de 37 p. 100 de Radio Canada, qu'ils peuvent dépenser n'importe quand dans l'année, le simple fait qu'il n'y ait pas de date précise dans l'année à laquelle ce télédiffuseur public doit dépenser l'argent, peut faire qu'il retarde de six mois la prise de décision du projet dans lequel ils veulent s'investir, dans certain cas, des entreprises ont presque fait faillite à cause de cela parce que le flux de trésorerie des entreprises si des projets ne sont pas déclenchés lors de la période de production peut être fatal. C'est fragile.

Le sénateur Comeau : Ne me laissez pas commencer avec Radio Canada!

M. Chatel : C'est un partenaire important, nous sommes contents de travailler avec eux, mais il y a des choses qui peuvent être améliorées. On a même rêvé en disant, puisqu'on représente 15 p. 100 de la population francophone et qu'il y a sept jours dans la semaine, pourquoi pas un soir par semaine en « prime time » avec des émissions produites à l'extérieur du Québec. Pourquoi pas?

Le sénateur Comeau : Quelle belle recommandation pour notre rapport.

M. Chatel : On a l'impression de rêver lorsqu'on dit ce genre de choses, mais pourquoi est-ce rêver dans le fond?

M. Malette : Cette émission pourrait être suivie de la présentation du beau livre du Canada français.

Ms. Leblanc: My colleague's comment reminded me that Radio-Canada still does not have a representative of the francophone community outside Quebec on the board of directors or on the Canada Council. We are still waiting for that. Surely you could help us with that in your recommendations.

Mr. Malette: You used the word "soldier" twice. I like the expression, but I think the word "missionary" would be better. I would not want to be another St. John the Baptist: a voice crying in the wilderness. I want to spread the good news, I want people to listen to me, and I want to work on this literary heritage. Someone came here about a century ago and told us that people without literature and without history would be assimilated. That still holds true today, particularly for minority communities. You ask whether there is anything our government officials could do a little better. Yes, I am not necessarily talking about money. They should pay much more attention to the importance of operations when they calculate their subsidies. Second, I think they are too picky about procedure sometimes in their questionnaires, but also with respect to deadlines.

I know of a publishing house that received a letter this afternoon around 3 p.m. regarding a travel claim for the Salon du livre in Paris. The amount claimed was \$2,700. The publishing house submitted its claim three days late — on May 5, rather than May 1. The letter states: "We regret to inform you that we cannot give you your grant."

That is a question of procedure. The management committee is tiny, and we are working with almost ridiculous salaries. I know of a publishing house in which the director has not been paid for 15 years. He is doing 50 hours of volunteer work a week. We really have to wake up, and when we get a letter like that, I am sorry, but I can tell you our blood pressure goes up.

Senator Losier-Cool: I would like to thank your witnesses for their contribution to the committee's study. I wanted to talk about funding, but I think Mr. Malette explained that to some extent.

You apply to Heritage Canada and you submit a project. Is the funding for the administration of the project separate, or is it part of the project itself?

Mr. Malette: We might put forward a special project for promoting our literature Canada-wide, however people will see its merits. Recently, we received a \$30,000 grant under the OLSP. That is great, and I think it helped get our French-Canadian authors and their works better known.

Unfortunately, it also took a great deal of work on the part of the RÉCF to set the project up. It does not happen just by snapping one's fingers. It took days and weeks of work, and there is very little funding for operations. What happens is that we exhaust our managers and we increase their duties. To some extent, they do not manage, and the situation becomes worse if there is no pay after two weeks, because there is not enough money. Then, the situation becomes tragic.

Mme Leblanc : L'intervention de mon collègue m'a fait penser au fait que Radio Canada n'a toujours pas de représentant francophone hors Québec au Conseil d'administration ni au Conseil des arts du Canada. On attend toujours. Vous pourriez sûrement nous aider dans vos recommandations.

M. Malette : Vous avez employé deux fois le mot « soldat », j'aime bien l'expression, mais je pense qu'il faut plutôt employer le mot « missionnaire ». Je ne voudrais pas être un autre Saint-Jean-Baptiste : *Vox clamantis in deserto*. Je veux répandre la bonne nouvelle, que l'on m'écoute, et travailler à ce patrimoine littéraire. Quelqu'un est venu ici il y a de cela environ un siècle et nous a dit qu'un peuple sans littérature et sans histoire sera assimilé. C'est encore vrai aujourd'hui et particulièrement en milieu minoritaire. Vous nous demandez s'il y a quelque chose que nos fonctionnaires pourraient faire un peu mieux? Oui, je ne parle pas nécessairement d'argent. Ils devraient prêter une oreille beaucoup plus attentive à l'importance du fonctionnement dans le calcul de la subvention. Deuxièmement, je les trouve pas mal procéduriers parfois, dans leur questionnaire, mais aussi dans les échéances.

Je connais une maison d'édition qui a reçu une lettre, cet après-midi vers 15 heures, au sujet d'une réclamation de frais de déplacement dans le cadre du Salon du livre de Paris, et qui s'élève à 2 700 \$. La maison d'édition a remis sa demande trois jours en retard, le 5 mai au lieu du 1er mai. La lettre dit : « Nous regrettons de vous informer, mais nous ne pouvons pas vous donner votre subvention. »

Cela est procédurier. Le comité de gestion est tout petit et on travaille avec des salaires presque ridicules. Je connais une maison d'édition où le directeur n'a pas été payé depuis 15 ans, il fait du bénévolat 50 heures par semaine. On se dit qu'il faut s'ouvrir les yeux et quand on reçoit une lettre comme celle-là, je m'excuse, mais je vous dis que la pression monte.

Le sénateur Losier-Cool : Je remercie les témoins de leur contribution à cette étude entreprise par ce comité. Je voulais parler de financement, mais je pense que M. Malette a expliqué un peu le mécanisme de financement.

Vous faites une demande à Patrimoine canadien et vous soumettez un projet. Le financement de l'administration, est-ce qu'il est à part ou est-ce qu'il est dans l'administration du projet même?

M. Malette : On peut présenter un projet spécial de faire connaître notre littérature à l'échelle canadienne et là ils vont voir les mérites. Cela a été le cas de PALO récemment, on a eu une subvention dans les 30 000 dollars. C'est excellent et je pense que cela a contribué à faire connaître nos auteurs et nos œuvres canadiennes-françaises.

Malheureusement, cela a aussi exigé beaucoup de travail au RÉCF pour mettre ce projet sur pied. Cela ne se fait pas en criant bingo. Il a fallu travailler des journées et des semaines et il y a très peu de fonds consacrés au fonctionnement. Ce qui se passe, c'est qu'on épuise nos gestionnaires et on multiplie leurs tâches. En quelque sorte, ils n'y arrivent pas et cela devient encore plus grave si la paye n'arrive pas au bout de deux semaines parce qu'il n'y a pas assez d'argent. Cela devient tragique.

Senator Losier-Cool: We have heard a number of organizations use words like “exhaustion”, and that is why we do understand your message. Mr. Chatel, I hope that your dream does not become a nightmare, but rather a reality. Other organizations have also called on us to recommend a federal policy on francophone culture.

Mr. Malette talked about the book publishing policy established in New Brunswick. Do you think a policy on books should be part of a federal policy, or something quite separate, not part of a national cultural policy?

Mr. Malette: We would have to think about that and see how everything could fit together. At first glance, we would have to review the federal tax on books and the shipping costs that are eating up more of our budget all the time. I am wondering whether anything could be done as regards the tax credit.

As regards the specific policy on books, that is a rather sensitive issue, because it does come under provincial jurisdiction. I imagine we would have to be very cautious. However, I am quite sure that if people in publishing got together, they could find a *modus vivendi* that would be to everyone’s benefit.

After that, we could go back home and say that we have done something for our literary heritage and to affirm our collective identity. We could say that we have stood our ground.

Senator Losier-Cool: Is it really up to schools to promote this culture with children, because they will become the consumers of art later on? Could the role be broadened and could we bring all the interested parties to the table? We know that this does come under provincial jurisdiction, but even teacher training could help promote francophone culture.

I would like to hear the views of our three witnesses on the issue of culture and education.

Ms. Leblanc: A few years ago, the Fédération published a study on the links between language, culture and education. This study was used in the context of the action plan of the Fédération nationale des conseillers scolaires (FNCSF) regarding the implementation of section 23. The plan includes a cultural act and identity component under which the national organizations, together with the Fédération culturelle, meet with the education community and the provinces to try to reconcile teacher training, culture, the teaching of the arts in schools and access to culture, which is also a part of Ontario’s language policy.

This is indeed a very important file and I think that we should continue supporting it. Coming back to cultural policy, I think that the Canadian Conference of the Arts has put the issue of a national cultural policy on the table. And I also think that the entire environment is favourable to that. Nevertheless, we are told that Canada, without having a cultural policy, seems to have policies in certain fields which, taken as a whole, would constitute a cultural policy.

It is good to resume this debate because this file needs an aggressive approach.

Le sénateur Losier-Cool : Nous avons entendu les termes « épuisement » et « essoufflement » de plusieurs organismes et c’est pourquoi nous comprenons votre message. Monsieur Chatel, je souhaite que votre rêve ne devienne pas un cauchemar, mais plutôt une réalité. D’autres organismes nous ont aussi demandé une politique fédérale pour la culture francophone.

M. Malette a fait allusion à la politique du livre que le Nouveau-Brunswick s’est donnée. Est-ce que vous verriez une politique du livre à l’intérieur d’une politique fédérale ou plutôt une politique du livre très distincte, qui ne soit pas une politique culturelle nationale?

M. Malette : Il faudrait y réfléchir et voir comment tout cela pourrait s’articuler. De prime abord, il faudrait revoir la taxe fédérale sur les livres et les frais d’expédition qui grugent notre budget de façon incroyable de plus en plus. Je me demande s’il y a quelque chose à faire sur le plan du crédit d’impôt.

Quant à la politique précise du livre, c’est quand même délicat parce que le domaine est de juridiction provinciale. J’imagine qu’il faut faire très attention. Mais je suis convaincu que si les intervenants du livre s’assoient à la table, ils peuvent trouver un *modus vivendi* où ils seraient tous gagnants.

Après on pourrait retourner chez nous et se dire qu’on a fait quelque chose pour notre patrimoine littéraire et pour affirmer notre identité collective. On s’est tenus debout.

Le sénateur Losier-Cool : Est-ce que l’école a vraiment le rôle de promouvoir cette culture chez les enfants puisque ceux-ci deviendront plus tard des consommateurs d’art? Est-ce qu’on pourrait élargir ce rôle et asseoir à la table les personnes? On sait que c’est du domaine provincial, mais même la formation des maîtres peut contribuer à promouvoir cette culture.

J’aimerais connaître l’opinion des trois témoins sur la question de la culture et de l’éducation.

Mme Leblanc : Sur le plan de la culture et de l’éducation, la Fédération a publié une étude sur le lien langue-culture-éducation il y a quelques années. Cette étude vient nourrir le plan d’action de la Fédération nationale des conseillers scolaires (FNCSF) pour réaliser l’Article 23. Il y a dans ce plan, un axe action culturelle et identitaire dans lequel les organismes nationaux, avec la Fédération culturelle, sont à la table avec le milieu de l’éducation et les provinces pour essayer de concilier la formation des maîtres, la culture, l’enseignement des arts à l’école et l’accès à la culture qui rejoint aussi la politique d’aménagement linguistique en Ontario.

Il s’agit en effet d’un dossier très important et je pense qu’on devrait continuer à l’appuyer. Si je peux revenir sur la politique culturelle, je crois que la Conférence canadienne des arts a mis sur la table cette question d’une politique culturelle nationale. Et je pense que tout le milieu est favorable à cela. Par contre, on nous dit que le Canada, sans avoir une politique culturelle, semble avoir des politiques dans certains domaines qui, lorsqu’on les met ensemble, constitueraient une politique culturelle.

C’est un bon débat à reprendre parce qu’il faut marteler le dossier.

Senator Munson: What would you like to see in the next budget to help francophone culture outside of Quebec?

Senator Goldstein: What would be your most important targets?

Ms. Leblanc: I do not think I understood the question. Could you be more specific?

Senator Goldstein: If you were to be granted one wish and if you could influence the coming federal budget in a way that would help to foster francophone culture outside Quebec in general, what would be your most important targets?

Ms. Leblanc: This is a good question. We are here to discuss culture and the arts.

The Deputy Chair: In culture and in the arts, in the next federal budget, what should be our aim? Where should we invest extra funds to facilitate culture and the arts especially among the minority francophone population?

Ms. Leblanc: We worked together with a roundtable of national organizations that promote the arts — it was hosted by the Fédération culturelle canadienne française — to establish a position for culture and the arts in the future official languages plan. The direction contained in this position should be promoted, because it is endorsed by all stakeholders, in the movie industry, in the visual arts, in cultural organizations and publishing companies.

[English]

Senator Munson: I was curious about what you said, Mr. Chatel, that if people do not see themselves, they do not exist. I was captured by that comment.

Senator Comeau alluded to talking to public servants and whether they call you back after five o'clock. Obviously they do not. In the work that I do for the Special Olympics, for example, I talk to various people within the government. We are working on five-year plans and are trying to get things done. At the end of the day, it is about money, and the direction comes from the Minister of Finance. Public servants are supposed to serve the public with direction, guidance and money from the Department of Finance.

I sometimes worry about what will happen to francophones outside of Quebec if you do not get what you need. What will happen?

You have made compelling arguments here. Let us look at New Brunswick, Nova Scotia, Ontario or the francophones in Quebec and look at the programs that exist now. If you cannot keep your head above water or you are just treading water, what will happen 10 years down the road if governments do not listen?

Le sénateur Munson : Que voudriez-vous voir dans le prochain budget pour aider la culture francophone hors Québec?

Le sénateur Goldstein : Quelles seraient les cibles les plus importantes pour vous?

Mme Leblanc : Je ne pense pas comprendre la question. Pouvez-vous préciser?

Le sénateur Goldstein : Si vous aviez un souhait à faire et que vous pouviez avoir une influence sur le prochain budget fédéral afin de pouvoir aider à l'épanouissement de la culture francophone en général hors Québec, quelles cibles seraient selon vous les plus importantes?

Mme Leblanc : C'est une bonne question. On est ici pour parler des arts et de la culture.

La vice-présidente : Dans les arts et la culture, dans le prochain budget fédéral, dans quelle direction devons-nous aller? Où devons-nous mettre davantage de sommes d'argent pour faciliter l'art et la culture, particulièrement dans le monde des francophones en situation minoritaire?

Mme Leblanc : Nous avons fait du travail au niveau de la table des organismes nationaux de services aux arts, animé par la fédération culturelle, pour doter le secteur d'un axe art et culture dans le futur plan sur les langues officielles. La direction donnée par cet axe devrait être mise de l'avant, étant donné qu'elle est endossée par l'ensemble des intervenants, tant en cinéma qu'en arts visuels, et les organismes culturels et de l'édition.

[Traduction]

Le sénateur Munson : Monsieur Chatel, certains de vos propos ont piqué ma curiosité, à savoir que si les gens ne se voient pas eux-mêmes, ils n'existent pas. J'ai été frappé par cela.

Parlant des fonctionnaires, le sénateur Comeau se demandait s'ils vous rappellent après 17 heures. Manifestement pas. Pour ma part, lorsque je travaille dans le cadre des Jeux olympiques spéciaux canadiens, par exemple, je m'entretiens avec diverses personnes de l'administration gouvernementale. Nous mettons en œuvre des plans quinquennaux et nous nous efforçons d'obtenir des résultats. En fin de compte, c'est une question d'argent et les instructions émanent du ministre des Finances. Les fonctionnaires doivent servir le public grâce aux instructions, aux conseils et aux fonds émanant du ministère des Finances.

Je m'inquiète parfois du sort qui sera réservé aux francophones hors Québec si vous n'obtenez pas ce dont vous avez besoin. Que se passera-t-il?

Vous nous avez présenté des arguments fort probants. Voyons les programmes en vigueur au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et en Ontario, ou ceux des francophones au Québec. Si vous n'arrivez pas à joindre les deux bouts ou si vous faites simplement du surplace, qu'arrivera-t-il dans dix ans si les gouvernements n'écourent pas?

[Translation]

Mr. Chatel: For the television and movie production industry, we want a firm long-term commitment that goes beyond one or two years. This week I listened to the speech of the new president of Radio-Canada, Hubert Lacroix, who said that we would need a seven-year commitment from the government in order to be competitive with the U.S. industry and with an increasing number of big players getting involved.

On a smaller scale, especially with regard to productions by minority communities, if we do not get what we need, which is a minimum of 15 per cent of the public funds invested in independent production, we cannot last more than six months. We may only lose one company. However, some provinces only have one company. This produces more assimilation. The few remaining freelancers will go to work for an anglophone producer, or they will move where they can work in French. This cycle is accelerating very quickly and it could be disastrous for television production.

If a population does not recognize itself on television, it is as if it no longer existed. It is as if these people had been hit over the head and told that they have no importance because they never appear on television.

Very recently, the series *Belle-Baie* was produced by one of our members. It is aired on television on Thursdays at 7:30 p.m. This series was filmed in New Brunswick and co-produced with a Quebec producer which helped the program to get a prime time slot. Another problem is due to the fact that a program very often does not get the prime time slot that it deserves. The people of New Brunswick, because they saw themselves portrayed in a drama series, have suddenly developed a sense of pride. In the program *Star Académie*, we saw young Wilfred. His fans suddenly came into existence because they could see their idol.

There would have to be a firm, longer-term commitment, with written, significant minimum amounts. To obtain an exact figure, in our case, the amount represents 15 per cent of funds earmarked for French-language production by the Canadian Television Fund. The figure should be multiplied by five and included in a long-term commitment. Ideally, it should be between \$75 and \$100 million.

Mr. Malette: An organization must be internally healthy in order to be strong and do good work. Even though we have good authors and good books, the organization must nonetheless be able to continue working all year round. This requires human resources, you must be able to keep your expert help. If someone develops expertise while earning a pittance, as soon as he or she has gotten the expertise, they will look for another job. We are always back at the starting point. Functionally, we are unable to offer sufficiently high wages to keep the experts and to enrich our human resources. I wanted to emphasize this aspect.

[Français]

M. Chatel : En ce qui concerne l'industrie de la production télévisuelle et cinématographique, on cherche un engagement ferme à plus long terme et non sur un ou deux ans. J'écoutais cette semaine le discours du nouveau président de Radio-Canada, Hubert Lacroix, qui affirmait qu'un engagement de sept ans de la part du gouvernement serait nécessaire pour être compétitif avec l'industrie aux États-Unis et les grands joueurs qui, de plus en plus, se dessinent à l'horizon.

De façon plus modeste, notamment en ce qui concerne la production en milieu minoritaire, si on n'obtient pas ce dont on a besoin, soit un minimum de 15 p. 100 des fonds publics investis en production indépendante, nous serons appelés à disparaître dans six mois. On peut ne perdre qu'une entreprise. Toutefois, dans certaines provinces, il n'existe qu'une seule entreprise. On accélère ainsi l'assimilation. Les quelques pigistes qu'il restait iront travailler pour un producteur anglophone ou déménageront au Québec afin de travailler en français. C'est donc un cycle qui s'accélère à grande vitesse et qui peut raser la production télévisuelle.

Cette situation se reflète à la télévision, avec des gens qui ne se reconnaissent plus et qui donc n'existent plus. C'est comme si on venait les frapper sur la tête en leur disant qu'ils ne sont pas importants étant donné qu'on ne les voit jamais à la télévision.

Tout récemment, la série *Belle-Baie* fut produite pour un de nos membres. Elle est diffusée le jeudi à 19 h 30 à la télévision. Cette série fut tournée au Nouveau-Brunswick et coproduite avec un producteur québécois, ce qui fut utile pour obtenir cette case horaire. Le drame est aussi dû au fait que, très souvent, on n'obtient pas le « prime time » qu'on devrait. Les gens de cette province, parce qu'ils se sont vus dans cette série dramatique de fiction, ont tout d'un coup un sentiment de fierté. Dans l'émission *Star Académie*, on a pu voir le jeune Wilfred. Et tout à coup, ses fans se sont mis à exister, car ils pouvaient voir leur idole.

Il faudrait un engagement ferme à plus long terme, avec des montants inscrits minimaux et significatifs. Pour obtenir un chiffre exact, dans notre cas le montant représente 15 p. 100 des fonds destinés à la production francophone dans le Fonds canadien de la télévision. Il suffit de multiplier ce montant par cinq ans et fixer un engagement à long terme. Le montant idéal se situerait donc entre 75 et 100 millions de dollars.

M. Malette : Pour qu'un organisme demeure fort et fasse du bon travail, il doit être en santé à l'interne. On aura beau avoir de bons auteurs et de bons livres. Il faut que l'organisme puisse continuer son travail toute l'année. Pour ce faire, il faut des ressources humaines, il faut être en mesure de garder son expertise. On développe une expertise à des salaires ridicules. Dès que la personne a obtenu son expertise, elle cherchera un emploi ailleurs. Tout est toujours à recommencer. Au niveau du fonctionnement, on n'arrive pas à donner des salaires suffisants pour garder cette expertise et augmenter nos ressources humaines. Je tenais à souligner cet aspect.

Besides, I would very much like to see more multi-year programs, and there are currently more and more of them. Our file is reviewed based on the annual report, and suddenly, there is a cut. With 3.5 or 8 per cent cuts, we can no longer function.

There should be a reasonable increase according to the statements in the annual report. If there are weaknesses in the annual report, so be it. However, we are told that the budget envelope has to be cut. These cuts have more severe consequences for small operators than for large ones. If the small companies go down, the impact is felt throughout the entire French-Canadian community. Therefore, we have responsibilities.

Senator Losier-Cool: My question is for our three witnesses, who could answer by saying yes or no. Have you approached the federal government and proposed including culture and the arts in the future Official Languages Action Plan, as this was neglected in the 2003 Action Plan?

Ms. Leblanc: Yes.

Mr. Chatel: Yes.

Mr. Malette: Yes.

The Deputy Chair: As we are running out of time, I wish to thank you for having appeared before the committee today. I hope that we can help you realize the dreams that you shared with us, so that, very soon, these dreams can turn into reality.

The committee is adjourned.

Par ailleurs, j'aimerais beaucoup qu'il y ait des programmes qu'on appelle pluriannuels — et cela existe de plus en plus. On examine notre dossier selon le rapport annuel, et tout à coup il y a coupure. Lorsqu'on fait des compressions de 3,5 ou 8 p. 100, nous ne pouvons plus fonctionner.

Il faudrait une augmentation raisonnable selon la qualité du rapport annuel. Si le rapport annuel comporte des faiblesses, soit. Toutefois, on nous annonce que l'enveloppe budgétaire est telle qu'il faut couper. Ces compressions budgétaires sont plus lourdes de conséquences pour les petits que pour les grands. Et si les petits coulent, l'impact se fera sentir sur toute la collectivité canadienne-française. Nous avons donc des responsabilités.

Le sénateur Losier-Cool : Ma question s'adresse à nos trois témoins, qui peuvent répondre par oui ou par non. Avez-vous entrepris des démarches auprès du gouvernement fédéral afin d'inclure dans le futur plan d'action pour les langues officielles le secteur des arts et de la culture, que l'on a négligé dans le plan d'action de 2003?

Mme Leblanc : Oui.

M. Chatel : Oui.

M. Malette : Oui.

La vice-présidente : Puisque le temps dont nous disposons tire à sa fin, il ne me reste qu'à vous remercier d'avoir bien voulu comparaître devant le comité aujourd'hui. Je souhaite que nous puissions vous aider à réaliser les rêves dont vous nous avez fait part, pour faire en sorte que, dans un temps rapproché, ce ne soit plus des rêves, mais des réalités.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Monday, May 12, 2008

Réseau culturel francophone de Terre-Neuve et Labrador:

Xavier Georges, Director.

Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard:

Monic Gallant, Director General.

*Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse and Nova Scotia
Arts and Culture Partnership Council:*

Paul Gallant, President.

Assemblée de la francophonie de l'Ontario:

Mariette Carrier-Fraser, President.

Monday, May 26, 2008

Alliance des producteurs francophones du Canada:

Mark Chatel, President.

Association des groupes en arts visuels francophones:

Lise Leblanc, Director General.

Regroupement des éditeurs canadiens-français:

Yvon Malette, President.

TÉMOINS

Le lundi 12 mai 2008

Réseau culturel francophone de Terre-Neuve-et-Labrador :

Xavier Georges, directeur.

Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard :

Monic Gallant, directrice générale.

*Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse et Conseil de
partenariat des arts et de la culture de la Nouvelle-Écosse :*

Paul Gallant, président.

Assemblée de la francophonie de l'Ontario :

Mariette Carrier-Fraser, présidente.

Le lundi 26 mai 2008

Alliance des producteurs francophones du Canada :

Mark Chatel, président.

Association des groupes en arts visuels francophones :

Lise Leblanc, directrice générale.

Regroupement des éditeurs canadiens-français :

Yvon Malette, président.